

de l'Hygiène Publique

Secrétariat général

Union-Travail-Justice



Of

CARTE SANITAIRE

Edition 2008



Organisation
Mondiale de la Santé

TABLE DES MATIERES

I. CONTEXTE ET GENERALITES	9
1.1 Introduction.....	9
1.3 SITUATION GEOGRAPHIQUE	13
1.4 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE	14
1.5 SITUATION SOCIO-CULTURELLE	16
1.6- SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE	17
1.7 SITUATION DEMOGRAPHIQUE.....	17
II. SYSTEME DE SANTE.....	18
2.1 Présentation.....	18
2.2 Politique sanitaire.....	20
2.3 Découpage sanitaire	21
2.4 Organisation générale du Ministère de la Santé	22
2.5 Programmes de santé.....	24
2.6 Offre de soins.....	24
2.7 Partenariat dans la santé	26
III. INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES	28
IV. DONNEES DEMOGRAPHIQUES.....	31
V. INFRASTRUCTURES	38
5.1 Situation des infrastructures du secteur public de santé.....	38
5.2 Secteur parapublic de soins (CNSS).....	46
5.3 Secteur privé de soins.....	48
5.5 Secteur pharmaceutique	55
5.6 Laboratoires	60
VI. EQUIPEMENTS	64
VII. RESSOURCES HUMAINES	76
7.1 Institutions de formation	76
7.2: Institutions de recherche.....	77
7.3 Catégories de personnel de santé	77
7.4 Situation du personnel dans les régions sanitaires	79
VIII. INDICATEURS DES SERVICES DE SANTE.....	101
8.1 Disponibilité.....	101
8.2 Accessibilité et utilisation	102
8.3 Indicateurs de couverture.....	102
8.4 Profil épidémiologique.....	104
CONCLUSION.....	115
RECOMMANDATIONS	116
IX ANNEXES	118

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 : Evolution du budget de la santé de 2005- 2008	28
Tableau 3.2 : Budget de fonctionnement du Ministère de la santé de 2004 à 2008 ..	28
Tableau 5.3: Situation des structures de soins du secteur parapublic par région et par département en 2007.	46
Tableau 5.4 : Situation des structures de soins du secteur privé par région et département	49
Tableau 5.4 : Ratio habitant par structures de santé du secteur	53
Tableau 5.5 : Modes d'élimination des déchets hospitaliers dans les FS publiques.	55
Tableau 5.6: Situation du secteur pharmaceutique par région et département en 2008.)	56
Tableau 5.7 : Situation des laboratoires par région et département	60
Tableau 6.1: Equipement du secteur public civil.....	66
Tableau 6.2 : Equipement du secteur parapublic	70
Tableau 7.1 : Personnel formé par l'ENASS Libreville de 2003à 2007.....	76
Tableau 7.2: Personnel formé par l'EIPS Franceville de 2003à 2008	77
Tableau 7.3 : situation globale du personnel	79
Tableau 7.4 : Situation du personnel paramédical par région sanitaire.	80
Tableau 7.5 : Situation du personnel médical par région sanitaire.	82
Tableau 7.6 : Situation du personnel non médical par région sanitaire.	84
Tableau 7.7 : Situation des pharmaciens par région sanitaire.	85
Tableau 7.8 : Situation des médecins par région sanitaire.	86
Tableau 7.9 : Ratio Population par Infirmier et Infirmier par Population.	87
Tableau 7.10 : Ratio Population par Sage femme par région sanitaire.	88
Tableau 7.11 : Situation du personnel sanitaire par secteur.....	88
Tableau 7.12 : Norme du PNAS en personnels pour un Hôpital Régional (HR) de 56 lits	118 119
Tableau 7.13 : Norme du PNAS en personnels administration et services généraux. pour un Hôpital Régional (HR) de 56 lits	120
Tableau 7.14 : Norme du PNAS Main d'œuvre non permanente pour un Hôpital Régional (HR) de 56 lits.....	120
Tableau 7.15 : Normes du PNAS en personnel pour un centre médical de 30 lits ..	121
Tableau 7.16 : Normes du PNAS en personnel pour un centre médical de 30 lits .. Main d'œuvre non permanente.....	121

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Provinces du Gabon	15
Graphique n°1 : Taux de scolarisation par tranche d'âge en %.....	16
Graphique n°2 Représentation du système national de santé.....	20
Carte 3 : Découpage sanitaire	22
Graphique 3 : Evolution du budget d'investissement (en milliards de FCFA) de 2004 à 2008	28
Graphique 3 : Part de la santé dans le budget d'investissement de 2004 à 2008	28
Carte 2 : Densité de la population	36
Carte 4 : Infrastructures du secteur public de santé en 1997.	Erreur ! Signet non défini.
Carte 5 : Population couverte par les dispensaires dans les départements	43
Carte 6 : Dépôts pharmaceutiques par département.....	59
Carte 7: Situation des laboratoires (public, parapublic, privé)	Erreur ! Signet non défini.
Carte 8 : Disponibilité en radiographie fonctionnelle dans les départements	64
sanitaires en 2008	64
Carte 9: Disponibilité en ambulances dans les départements sanitaires en	65
2008	65
Carte 10 : Situation des pharmaciens et chirurgiens dentistes par région sanitaire en 2008	89
Carte 11 : Répartition des Infirmiers par Région Sanitaire	90
Carte 12: Situation des personnels de l'Administration sanitaire	91
Carte 13: Répartition des médecins généralistes et spécialistes dans les	92
départements.....	92
Carte 14 : Répartition des pédiatres et chirurgiens dans les départements.....	93
Carte 15 : Situation des sages-femmes et matrones.....	94
Carte 16 : Répartition des ASV, matrones et infirmiers auxiliaires	95
Carte 17 : Répartition des IA et IDE	96
Carte 18: Situation des Adjoints Techniques de laboratoire et de Radiologie dans...97	97
les départements périphériques en 2007.	97
Carte 19: Adjoint Technique de Statistiques et de Génie Sanitaire dans les	98
départements périphériques en 2007	98
Carte 20 : Personnel MONP	99
Carte 21: Prévalence du Tétanos maternel et néonatal par région	109
Carte 22 : Prévalence de la Lèpre par région	110
Carte 23: Prévalence de la Tuberculose par région	111
Carte 24: Prévalence du VIH par région	112
Carte 25: Foyers de Trypanosomiase Humaine Africaine (THA)..	Erreur ! Signet non défini.
Carte 26: Cas notifiés d'ulcère de Buruli par région	113
Carte 27: Cas notifiés de Trypanosomiase humaine africaine par région.	114

Liste de sigles et abréviations

CHR	Centres Hospitaliers Régionaux
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIRMF	Centre International de Recherches Médicales de Franceville
CM	Centre Médical
CMS	Centres Médico-sociaux
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COSP	Cellule d'Observation de la Santé Publique
CRG	Croix Rouge Gabonaise
CS	Centre de Santé
Disp	Dispensaire
DMP	Direction du Médicament et de la Pharmacie
DRS	Directions Régionales de Santé
DSCR	Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
EDSG	Enquête Démographique et de Santé du Gabon
EGEP	Enquête Gabonaise d'Evaluation sur la Pauvreté
EGS	Etats Généraux de la Santé
ENA	Ecole Nationale d'Administration
ENASS	Ecole Nationale d'Action Sanitaire et Sociale
EPCA	Ecole de Préparation aux Carrières Administratives
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GEP	Gabonais Economiquement Faibles
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés
HR	Hôpital Régionaux
IA	Infirmier Assistant
IDE	Infirmier D'Etat
IDH	Indice Développement Humain
MGBEF	Mouvement Gabonais pour le Bien- Etre Familial
MONP	Main d'œuvre Non Permanente
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPN	Office National Pharmaceutique
ORL	Oto-rhino-laryngologie
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PNAS	Plan National d'Action Sanitaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
SOB	Sans Organisme Boursier
THA	Trypanosomiase Humaine Africaine
TS	Technicien Supérieur

TS AR Technicien Supérieur en Anesthésie/Réanimation
UNDAF Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement

PREFACE

Plusieurs sources nationales et internationales révèlent que le GABON accuse un retard sur les indicateurs de santé par rapport aux pays ayant le même niveau de revenus. Cette situation soulève les interrogations sur l'efficacité de la dépense de santé et la performance de notre système de santé. De plus, les données de l'Enquête Démographique de Santé (EDSG 2000) et l'Enquête d'Evaluation de la Pauvreté au GABON 2005 (EGEP 2005) montrent une disparité de situations entre les régions et les départements sanitaires. On est tenté d'évoquer entre autres facteurs explicatifs de ces disparités **l'absence d'un outil de développement et de planification** des investissements et des ressources humaines.

Voici l'édition de la Carte Sanitaire 2008 dont l'élaboration figurait en bonne place parmi les actions prioritaires 2008 du Gouvernement. Elle est mise à la disposition des décideurs politiques, des responsables de santé et des partenaires, et a pour objectifs de i) canaliser les interventions, ii) fournir les informations utiles en vue d'une meilleure planification des investissements dans le secteur de santé, iii) contribuer efficacement à la mise en œuvre et au suivi du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS). La pertinence de la carte sanitaire obéit à un processus dynamique et les **données** qui y sont contenues sont **révisables** selon les modalités définies par les décideurs. La prochaine étape de ce travail consistera à définir et à fixer dans un bref délai, par voie réglementaire **les normes techniques nationales** que nous allons nous-mêmes déterminer à partir des références d'autres pays ou celles de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ces normes techniques concernent les ressources humaines, les infrastructures et les équipements de l'ensemble des secteurs de santé public civil et militaire, para public et privé.

J'attache du prix à la matérialisation de cette vision normative en demandant la collaboration de l'ensemble des secteurs de santé à s'impliquer dans sa formulation.

Je tiens à remercier l'Organisation Mondiale de la Santé pour son appui technique et financier à la réalisation de cette première édition de la carte sanitaire.

Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes ressources ayant contribué à la production de cet outil.

J'exhorte tous les acteurs du système de santé à en faire un bon usage pour l'intérêt des populations gabonaises.



Le Ministre de la Santé Publique
et de l'Hygiène Publique

Idriss NGARI

Le Ministre

COORDINATION NATIONALE

Coordonnateur : **Dr Jean Baptiste NDONG NGUEMA** Secrétaire Général de Ministère de la Santé Publique et de l'Hygiène Publique

Coordonnateur Adjoint : **Dr Saint Yves OBAME EDOU** Secrétaire Général Adjoint chargé des Questions Médicales

EQUIPE DE COORDINATION TECHNIQUE

Coordinateur : **Dr Médard TOUNG MVE** Directeur du Programme National de Lutte contre la Tuberculose

Membres Enquêteurs

Dr Jean Damascène KHOUILLA, Conseiller Technique du Ministre, Coordonnateur de la Cellule d'Observation de la Santé Publique (COSP)

Dr Roger Claude OTCHAGUE, Directeur de l'Hôpital Spécialisé de Nkembo

Dr Jeannot ESSONO ENGUENG, Directeur de l'Action Médicale, Direction Générale du Service de Santé Militaire

Mme Georgette SADIBI, Administrateur Economique et Financier Ministère du Développement de la Performance Publique, de la Prospective et de la Statistique

Mr Désiré ZE NGUEMA, Ingénieur Démographe et Statisticien, Ministère du Développement de la Performance Publique, de la Prospective et de la Statistique

Mr Guy Rodrigue BOUSSAMBA, Administrateur de Santé, Directeur Général Adjoint des Ressources Humaines

Mr Alain Rispal MOUBELE, Planificateur Géographe, Chargé d'Etudes à la Direction Générale de la Planification des Investissements et des Equipements

Mr Emmanuel ASSOUMOU NKA, Ingénieur en Planification du Développement, Chef de Service de la Carte Sanitaire

Mr MOULAKA MOULOUD, Data Manager, Centre Hospitalier de Libreville

Secrétariat

Mme Marie Céline OSSOUHO, Administrateur de Santé, Chargé d'Etude au Secrétariat Général

Mlle Nicole EKOME, Adjoint d'Administration Sanitaire, Secrétaire au PNLT

Mr Raymond ONDZIGUE MBENGA, Ingénieur Informaticien, COSP

Mr Gaétan LIPENGUET MOUKOUMBI, Data Manager, COSP

Mr IPANDY NDOUNGOU Mazzes, Gestionnaire- Comptable COSP

Consultant (OMS): Dr Landry BOUSSARI, Médecin Epidémiologiste, Responsable du Système d'Information, Ministère de la Santé Burkina Faso

I. CONTEXTE ET GENERALITES

1.1 Introduction

Le droit à la santé est reconnu par la constitution gabonaise comme un droit fondamental. C'est à ce titre que le pays a adhéré aux initiatives de la communauté internationale, visant l'amélioration des conditions de vie des populations dont la plus récente est la lutte contre la pauvreté à travers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'accès aux soins de santé de qualité figure toujours parmi les priorités du Président de la République et du Gouvernement, dont les actions bénéficient du soutien des partenaires au développement. La faible performance du système de santé comme en témoignent les indicateurs de l'état de santé et les difficultés d'accès aux soins des populations, ont amené les décideurs et partenaires à s'interroger sur l'efficacité de la dépense de santé.

La recherche de solutions à cette situation a conduit à certaines actions, notamment l'Ordonnance 001/95/PR du 14 janvier 1995 portant orientation de la politique de santé en république gabonaise ; l'élaboration du Plan National d'Action Sanitaire (PNAS) pour la période 1998-2000; l'audit du système de santé, réalisé à la demande du Président de la République; l'élaboration du document de Politique Nationale de Santé (2004) ; la réalisation des Etats Généraux de la Santé (2005) et l'élaboration du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS).

Le besoin de disposer d'une carte sanitaire en tant qu'outil de coordination et de planification a été exprimé dans l'Ordonnance 1/95. Le deuxième chapitre de cette ordonnance traitant de l'organisation et de la gestion administratives rappelle que la Carte Sanitaire est l'instrument fondamental de coordination et de planification de la politique nationale de santé. Elle constitue la base du développement de la planification des investissements et des ressources humaines sur l'ensemble du territoire national. Elle est élaborée par le Ministère de la Santé en coordination avec les autres secteurs concernés. La carte sanitaire est révisable. Ses normes techniques sont fixées par voie réglementaire. De même, il est créé auprès du Ministre de la santé une commission nationale de coordination de la santé chargée de l'élaboration et de la gestion de la carte sanitaire, ainsi que la coordination nationale de l'action sanitaire. La composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission nationale de coordination de la santé sont fixés par décret.

La carte sanitaire présente la situation des infrastructures, des équipements, du secteur pharmaceutique, des ressources humaines, de l'état du financement et du partenariat dans le domaine de la santé, ainsi que le profil épidémiologique du pays.

Elle constitue un outil précieux pour les responsables de la santé, les partenaires au développement, les responsables des collectivités locales et tout acteur désireux de poser des actes en faveur de la santé.

Elle servira donc pour le plaidoyer, l'orientation, la planification, le suivi des interventions dans le secteur de la santé, la mise en œuvre et le suivi du PNDS.

C'est en 2009 que le Gabon va publier sa première édition de la carte sanitaire portant sur l'année 2008. Elle vient compléter ce dispositif pour améliorer le pilotage de la santé au Gabon.

1.2 Processus d'élaboration

1.2.1 Buts et objectifs de la carte sanitaire

La carte sanitaire du Gabon poursuit deux buts :

- Contribuer à l'amélioration de la gestion du système de santé.
- Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population à travers une orientation et une planification adéquate.

L'objectif général est de rendre disponible la Carte Sanitaire actualisable/révisable.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Canaliser les interventions des responsables de la santé, des populations et des partenaires pour une répartition équitable des actions et des ressources en santé.
- Fournir des informations utiles en vue d'une meilleure planification des interventions dans le secteur de la santé.
- Contribuer efficacement à la mise en œuvre et au suivi du Plan National de Développement Sanitaire.

1.2.2 Résultats

Ils sont au nombre de trois :

- le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a renforcé ses capacités de gestion dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire.
- le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique dispose :
 - d'une Carte Sanitaire périodiquement actualisable ; en support papier, en support CD ROM, d'une version publiée sur Internet dont le site Web est en cours de finition par la COSP.
 - d'une base de données avec interface contenant des informations collectées, consultables et actualisables interactivement (façon dynamique) ;
- *Les agents des services du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique impliqués aux différents niveaux de la pyramide sanitaire sont formés à l'utilisation et sont habilités à assurer la mise à jour périodique de la base de données géo référencée.*

Remarques : La Carte Sanitaire est, dans un premier temps conçue pour être mise à jour uniquement au niveau central, toutefois, elle pourra être consultée sous forme de produits divers (base de données sur CD ROM, version papier, Internet) aux niveaux intermédiaires et périphériques.

Méthodologie et mise en œuvre

En vue d'atteindre les objectifs et les résultats escomptés, l'élaboration a comporté quatre phases :

- la mise en place de la charpente méthodologique de la Carte Sanitaire ;
- la collecte et la validation effective des données ;
- la création et le déploiement de la Carte Sanitaire ;
- l'appropriation et l'appui à la pérennisation de la Carte Sanitaire par le Ministère de la Santé Publique.

Phases	Activités
La mise en place de la charpente méthodologique	-Définition du système et méthodologie de la collecte de l'information - Identification des sources -Définition du contenu de la Carte Sanitaire
La collecte et la validation effective des données	- Collecte et agrégation de l'information - Saisie de l'information dans la base des données
La création et le déploiement de la Carte Sanitaire	- Conception de la carte - Développement des formulaires électroniques de mise à jour des données de la base de données - Impression et déploiement de la Carte Sanitaire et des documents de support - Création, impression et déploiement des supports CD-ROM -Développement et installation de la base de données géo référencée
L'appropriation et l'appui à la pérennisation de la Carte Sanitaire par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	-Transfert de compétences/Renforcement des capacités – Appui à la pérennisation de la base de données géo référencée (ressources COSP) - Formation des agents du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique aux différents niveaux de la pyramide sanitaire à l'utilisation et à l'appropriation de la base de données - Création d'un manuel technique et d'utilisateur

Pour la préparation technique, des commissions ont été constituées et une cellule restreinte de réflexion a été mise en place, sous la responsabilité du Secrétaire Général du Ministère de la Santé.

A cet effet, des outils de collecte ont été préparés et une collecte active à travers toutes les régions sanitaires par des superviseurs centraux avec l'appui des DRS du 30 novembre au 10 décembre 2008, a permis de compléter les données disponibles.

La saisie des données et la rédaction ont été effectuées dans les locaux de la Cellule d'Observation de la Santé Publique (COSP) du 05 au 23 janvier 2009.

Elle a été élaborée avec la collaboration des autres secteurs impliqués dans l'action sanitaire et l'appui technique de l'OMS et d'autres partenaires au développement. Le processus a été enclenché par l'Arrêté n° 3200/MSHPFPF portant mise en place du dispositif relatif à l'élaboration de la carte sanitaire du 17 septembre 2008.

La carte sanitaire, qui se présente sous forme de supports physique, électronique et CD room, est révisable selon les modalités définies par les décideurs.

Dans l'avenir, la mise en place d'une base de données unique améliorera la gestion de la carte sanitaire.

1.2.3 Pérennisation et appropriation de la carte sanitaire

Pour assurer la pérennisation de la Carte Sanitaire, il faudra tenir compte des éléments suivants :

- La base de données sera alimentée de données à travers les flux d'informations existants et des données disponibles. Ces informations peuvent provenir de diverses sources (différentes directions par exemple). La conception de la base de données devra donc tenir compte de l'organisation du système sanitaire et éventuellement des codifications utilisées dans d'autres bases de données intéressantes.
- Les responsabilités concernant la maintenance de la base de données et la mise à jour des données doivent être définies clairement. Même si plusieurs services peuvent être impliqués dans la mise à jour de la Carte Sanitaire, la responsabilité finale concernant la mise à jour et la maintenance de la base des données incombera à la Cellule d'Observation de la Santé Publique/ Observatoire National de Santé Publique.
- Les outils informatiques utilisés pour le développement de la Carte Sanitaire sont identifiés d'accords partis entre le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique/COSP et le Client.

Pour la réalisation de cette première édition de la Carte Sanitaire, les outils informatiques suivants ont été utilisés : MS Access, Mapinfo. Les arguments ayant justifié leur utilisation sont :

- le coût ;
- la disponibilité et la maîtrise de la technologie ;
- la compatibilité des logiciels Mapinfo et MS Access ;
- la compatibilité des données : la compatibilité entre les informations contenues dans Mapinfo et celles de la Carte Sanitaire peut être garantie en respectant la codification de Mapinfo (par exemple en utilisant les mêmes codes pour les entités sanitaires ou administratives géo référencées).

La COSP et les services bénéficiaires sont impliqués de façon régulière aux différentes étapes d'élaboration et de révision de la Carte Sanitaire.

Les capacités des utilisateurs de la base des données SIG seront renforcées.

L'élaboration d'un manuel de procédures de collecte de données est prévue pour appuyer le processus de mise à jour de la Carte Sanitaire et pour définir le rôle de chaque service dans la mise à jour de la Carte Sanitaire.

Avertissements et limites

Les données de cette première édition présentées sous forme comparative permettent d'ores et déjà de répondre à l'urgence d'opérationnalisation du Plan National de Développement Sanitaire.

Néanmoins, ces données doivent être interprétées avec prudence en termes de précision à cause des nombreuses difficultés rencontrées dans la réalisation de ce travail. Il s'agit notamment de l'insuffisance quantitative et qualitative du système national d'information sanitaire, du manque d'expertise des acteurs, des limites de l'outil de collecte, de l'insuffisance des ressources et du temps pour la collecte active, de faible opérationnalité des départements sanitaires. La variabilité des données démographiques n'a pas facilité le calcul de certains indicateurs notamment ceux liés au bassin de population dans les villages (cas des dispensaires). De plus, les données des secteurs parapublic et privé en dehors des infrastructures ne sont pas disponibles.

L'atelier de validation tenu du 18 au 20 février 2009 a permis de compléter les informations et aboutir à des consensus sur le fond et la forme.

La première édition de la Carte Sanitaire est un outil fort intéressant de dialogue politique, d'aide à la planification et à la prise de décision.

Elle a été réalisée avec l'appui technique et financier de l'Organisation Mondiale de la Santé, la contribution de l'UNICEF et la collaboration des autres secteurs de développement du pays concernés par les problèmes de santé que nous remercions.

1.3 SITUATION GEOGRAPHIQUE

- **Limites**

Situé en Afrique Centrale, le Gabon a une superficie de 267 667 km² dont plus de 75% recouverte de forêt. Il est traversé par l'Equateur et limité au Nord-Ouest par la Guinée Equatoriale, au Nord par le Cameroun, à l'Est et au Sud par le Congo et à l'Ouest par l'Océan Atlantique qui le borde sur 800 Km de côte.

- **Climat**

Le climat est de type équatorial, chaud et humide. La température moyenne annuelle est de 26° et l'hygrométrie de plus de 80%. Il y a en alternance deux saisons des pluies et deux saisons sèches. La durée moyenne des pluies est de 140 jours par an, avec une grande saison de pluie qui va de mi-mars à mi-juin, et une petite saison qui va de mi-septembre à mi-décembre. La grande saison sèche va de mi-juin à mi-septembre, et la petite de mi-septembre à mi-mars.

- **Ecosystème, données environnementales**

Le type d'habitat est révélateur des conditions de vie. Ainsi, 41 % d'habitations sont précaires et souffrent de sous-équipement (EDSG 2000). Dans l'ensemble, 8% des ménages vivent dans des habitations précaires (matériau de récupération 2%, matériau traditionnel 1%, terre battue 5%). Pour ce qui est du sol, 59% des ménages sont logés dans des maisons ayant un sol en ciment, 17% dans des maisons ayant

un sol en carreaux ou en marbre et près d'un ménage sur 5 (16%) vivent dans des maisons ayant un sol en terre (EGEP 2005).

En matière d'hygiène et d'assainissement, le réseau d'évacuation des eaux pluviales est faible ; ce qui provoque des inondations, l'insalubrité et la prolifération de vecteurs de maladies.

Selon l'EGEP, en 2005, 93,2% des ménages utilisent l'eau potable en milieu urbain contre 39,3% en milieu rural. De plus, le mode d'élimination des excréta est de faible qualité. En effet, la proportion de ménages disposant de latrines améliorées est de 6,5% en milieu rural et 18,8% en milieu urbain. Il n'existe pas de système efficace de traitement des déchets solides et liquides. Cette situation est favorable à l'éclosion des maladies diarrhéiques et parasitaires.

Par ailleurs, les facteurs biologiques favorisent la survenue des maladies génétiques et héréditaires, notamment la drépanocytose.

Le développement des villes, qui se caractérise, entre autres, par l'augmentation du parc automobile, la nuisance sonore, la pollution atmosphérique augmente la fréquence des traumatismes et partant la morbidité et la mortalité subséquentes.

- **Routes, communications de masse et télécommunications**

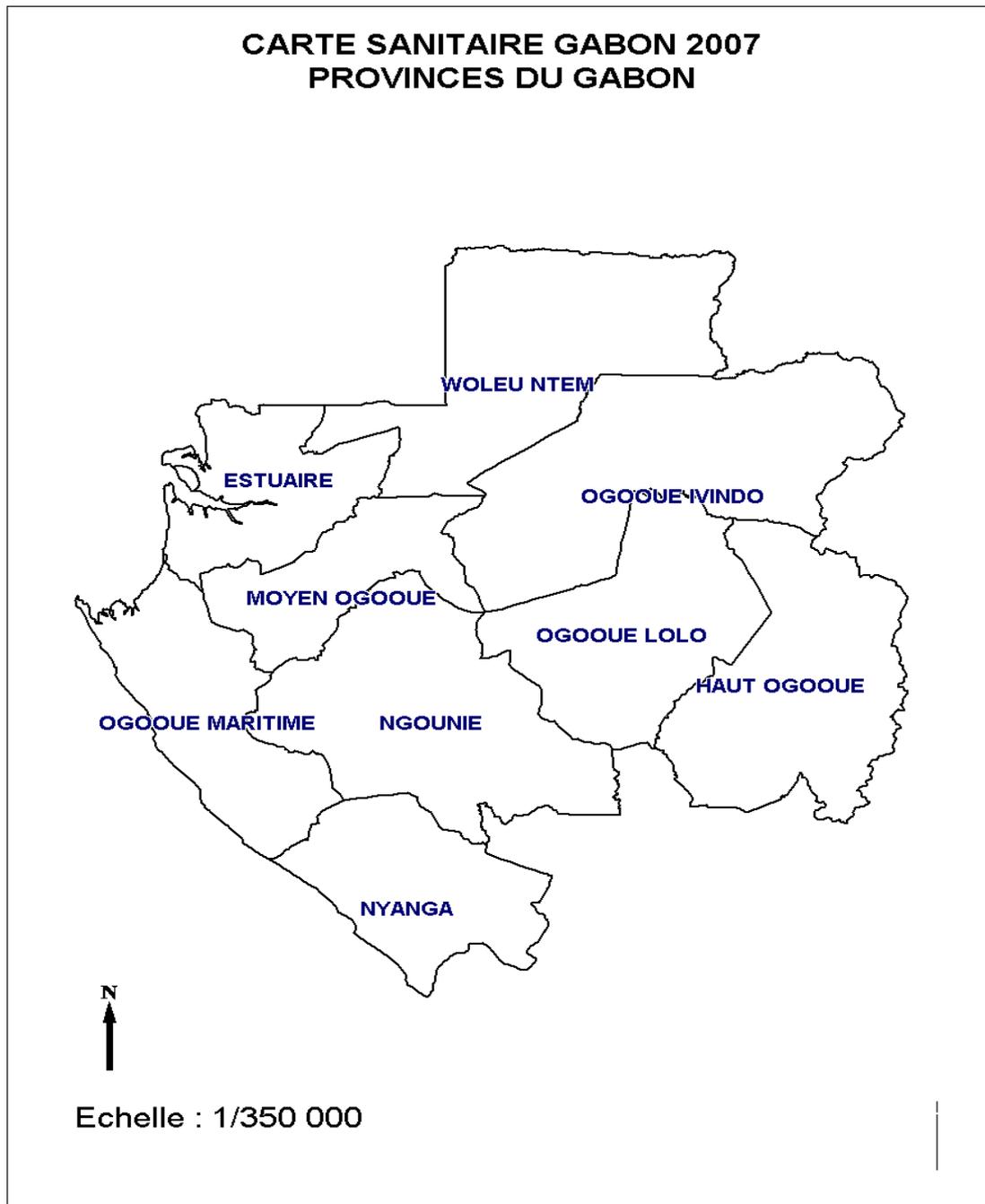
Les principales voies de communication sont terrestres, aériennes et maritimes. La faiblesse du réseau routier est en partie compensée par le chemin de fer Transgabonais qui traverse 5 provinces (Estuaire, Moyen Ogooué, Ogooué Ivindo, Ogooué Lolo et Haut Ogooué). Le réseau aérien a subi, au fil du temps, des revers mais reste fonctionnel. Sur le plan fluvial, de nombreux échanges se font entre les provinces côtières (Estuaire, Nyanga, Moyen Ogooué et Ogooué Maritime). Le réseau de télécommunications est performant.

1.4 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE

Indépendant depuis le 17 août 1960, le Gabon est divisé en 9 provinces, 54 départements, 27 districts, 153 cantons, 50 communes, 26 arrondissements et 3304 villages (constitués de trois à quelques dizaines de maisons) et regroupements de villages.

La capitale politique est Libreville. La constitution gabonaise consacre un régime semi présidentiel avec un parlement bicaméral.

Carte 1 : Provinces du Gabon



1.5 SITUATION SOCIO-CULTURELLE

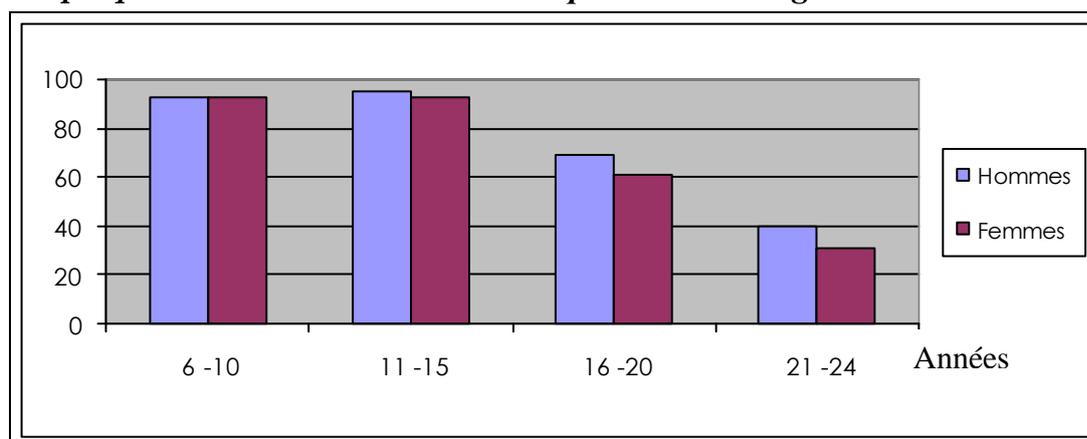
Le Gabon compte une quarantaine d'ethnies attachées à leurs traditions. Le français est la langue officielle.

Les niveaux d'éducation sont généralement appréciables. Selon l'EGEP 2005, le taux net de scolarisation au primaire (6-15 ans), tous sexes confondus, est de 91,2% ; l'enquête démographique et de santé réalisée en l'an 2000 par le Ministère de la Planification et le FNUAP a montré que (94%) des enfants âgés de 6 à 15 ans sont actuellement scolarisés.

De plus, il n'y a pas de différence significative entre le taux de fréquentation des filles et celui des garçons (93% contre 94%). On constate, cependant, une diminution des taux de fréquentation scolaire et une augmentation de l'écart entre les hommes et les femmes après 15 ans. Il faut néanmoins souligner que la présence en milieu urbain d'une communauté étrangère peu scolarisée, influence la baisse du taux de scolarisation.

Les taux d'alphabétisation chez les adultes de plus de 15 ans sont de 81,6 % chez les femmes et de 89,6 % chez les hommes.

Graphique n°1 : Taux de scolarisation par tranche d'âge en %



La liberté de culte garantie par la constitution permet de distinguer une mosaïque de religions, à savoir : le christianisme, l'islam et les religions traditionnelles.

Le faible niveau d'éducation en matière de santé et la pauvreté de la population, associés aux préjugés diminuent l'impact des activités d'Education pour la Santé (EPS), pour l'acquisition des attitudes favorables à celle-ci.

Sur le plan nutritionnel, les croyances interdisant la consommation de certains aliments, les mauvaises habitudes alimentaires et la non accessibilité à une alimentation équilibrée, pour certaines couches, sont à l'origine de nombreuses maladies et constituent, de ce fait, un déterminant essentiel de la santé.

1.6- SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

Le pétrole, l'uranium, le manganèse et le bois constituent les principales ressources de l'économie gabonaise.

Après un développement considérable grâce au pétrole, le Gabon, Pays à économie de rente, a traversé à partir de 1985, une crise due, en particulier, à la baisse du prix du baril de pétrole. Les fluctuations du prix du baril et le niveau des réserves ont amené le Gouvernement à s'engager dans un processus de diversification de l'économie.

La dévaluation du Franc CFA de 1994 avec la hausse du prix des produits importés a entraîné une nouvelle baisse du pouvoir d'achat et une augmentation du chômage. L'Enquête Gabonaise d'Evaluation sur la Pauvreté (EGEP 2005), révèle que près de 33% de la population Gabonaise vit en dessous du seuil de pauvreté.

Malgré un PIB de 6700 dollars US par habitant en 2007, qui classe le Gabon parmi les pays à revenu intermédiaire, son indice de développement humain (IDH) le situe au 122^{ème} rang mondial sur 177 pays recensés, ce qui le classe parmi les pays pauvres. (PNUD 2004).

En fait, il existe une très grande disparité des revenus et plus particulièrement entre les zones urbaines et rurales. La population des villes dispose des revenus provenant du secteur moderne de l'économie (fonctionnaires, salariés, travailleurs indépendants), tandis que la population rurale vit en majorité d'économie de subsistance.

La pauvreté grandissante des populations et le faible pouvoir d'achat limitent leur accès aux soins de santé. Cette situation favorise la consommation d'aliments, de médicaments et autres produits non contrôlés, nocifs pour la santé.

Le lancement en décembre 2008 de l'assurance maladie pour tous, en commençant par les gabonais économiquement faibles (GEF), permet d'espérer une amélioration significative de l'accès aux soins.

1.7 SITUATION DEMOGRAPHIQUE

Le dernier recensement réalisé en 2005 estime la population du Gabon à 1.587.685 habitants, soit une densité de 5,9 habitants/km². Les femmes représentent 52% et les hommes 48%.

L'espérance de vie est de 62 ans pour les femmes et de 57 ans pour les hommes. L'Indice Synthétique de Fécondité (ISP) par femme est estimé à 4,2. Le taux d'accroissement annuel est de 2,7%. 46% de la population a un âge compris entre 15 et 49 ans ; 41% a moins de 15 ans (EDSG, 2000).

Près de 83% (PNUD) de la population vit en zone urbaine, dont un peu plus de 50% à Libreville et Port- Gentil, le reste est dispersé à l'intérieur du pays, en particulier le long des axes routiers et fluviaux et des principales agglomérations urbaines.

II. SYSTEME DE SANTE

2.1 Présentation

Le système de santé gabonais repose sur trois secteurs de santé qui cohabitent sans relation formelle de complémentarité. Ce sont :

- le secteur public civil et militaire ;
- le secteur parapublic représenté par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- le secteur privé lucratif, non lucratif et traditionnel.

L'organisation du secteur public civil est calquée sur celle de l'administration générale avec une organisation pyramidale à trois niveaux : périphérique, intermédiaire et central.

- le niveau périphérique ou niveau opérationnel, est composé des centres médicaux, des centres de santé de districts ou urbains, des dispensaires et des cases de santé au niveau communautaire, des infirmeries. Le centre médical, implanté au niveau du chef lieu du département, sert de structure de référence à ce niveau ;
- le niveau intermédiaire ou niveau d'appui technique, est essentiellement composé des Directions Régionales de Santé (DRS), des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR), hôpitaux régionaux et des bases d'épidémiologie implantées dans les chefs lieux de région. Ces structures servent de référence au premier niveau ;
- le niveau central ou niveau stratégique comprend l'ensemble des directions centrales y compris les programmes de santé, les instituts et les structures de soins et de diagnostic de référence.

Le secteur de santé militaire dépend directement du Ministère de la Défense. Ce secteur est constitué d'un hôpital d'instruction des armées Omar BONGO ONDIMBA (HIAOBO) et d'un réseau d'infirmeries de garnison et d'unité.

Le secteur parapublic (CNSS) dispose de 3 hôpitaux : deux hôpitaux généraux (la fondation Jeanne EBORI à Libreville et l'hôpital Paul IGAMBA à Port-Gentil) et un hôpital spécialisé (l'hôpital pédiatrique d'Owendo) et de neuf (9) Centres Médico-sociaux (CMS) répartis sur l'ensemble du territoire.

Le secteur privé lucratif comprend des polycliniques, des cliniques, des cabinets médicaux, cabinets dentaires, des laboratoires d'analyses médicales, des pharmacies ainsi que des dépôts pharmaceutiques.

On note par ailleurs, trois grossistes répartiteurs : PHARMAGABON et COPHARGA. WOMPHARMA Il existe également une usine de fabrication de médicaments la SOGAFAM, localisée à Owendo.

Le secteur privé non lucratif est représenté par l'hôpital Albert Schweitzer de Lambaréné dans la province du Moyen Ogooué, l'hôpital Evangélique de BONGOLO à Lebamba dans la NGOUNIE et des dispensaires des missions catholiques et protestantes. Il existe des structures sanitaires humanitaires relevant du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR).

Il y a également un secteur traditionnel dont le cadre juridique est en cours d'élaboration.

Le dispositif sanitaire se caractérise par une couverture géographique relativement bonne, ce qui constitue un facteur important d'accessibilité aux formations sanitaires. Toutefois, cette bonne couverture géographique ne se traduit pas par une offre de soins préventifs, promotionnels et curatifs de qualité en comparaison avec les ressources et le potentiel du pays.

Sur le plan structurel, on observe d'importants investissements traduits par une infrastructure hospitalière très représentative en asymétrie avec les structures sanitaires périphériques. Les niveaux central et intermédiaire apparaissent particulièrement nantis avec la mise en fonctionnement depuis les années 2000, de cinq Centres Hospitaliers Régionaux -CHR- (Oyem, Mouila, Port Gentil, Franceville, Koula-Moutou) disposant de plateaux techniques relevés.

La construction en cours de trois nouveaux CHR et d'un centre hospitalier universitaire (CHU) vient compléter cet effort d'élargissement du système hospitalier.

Ces investissements lourds ne font pas cependant, perdre de vue les insuffisances touchant notamment à la vétusté des équipements et des infrastructures sanitaires, particulièrement au niveau des structures sanitaires de base souvent dégradées et non fonctionnelles.

Dans ces structures, les opérations de maintenance sont quasiment absentes. Le petit matériel de base tel que les thermomètres ou les tensiomètres fait parfois défaut. La disponibilité des médicaments y est également faible en raison principalement de l'insuffisance des budgets alloués, la gestion peu rationnelle des stocks et de l'état des infrastructures routières.

La qualité des soins est altérée par l'absence d'un Référentiel qualité national, d'un programme d'assurance qualité, d'un défaut ou insuffisance de contrôle des structures sanitaires ainsi que l'inadéquation des programmes de formation.

D'autre part, l'analyse récente de la situation faite dans le cadre de l'élaboration du PNDS relève que le défi majeur s'adresse avant tout aux réformes structurelles, permettant l'émergence d'un secteur sanitaire plus efficient à même de permettre une réduction sensible et durable du fardeau de la maladie.

En effet, les Etats Généraux de la Santé (EGS), ont révélé l'importance dans ce cadre épidémiologique de la morbidité et de la mortalité générales, notamment celles liées au VIH/SIDA, à la tuberculose, au paludisme et de certaines maladies ré émergentes.

Aussi, la faible disponibilité des médicaments, des dispositifs médicaux essentiels, la faiblesse du cadre institutionnel, la non implication des communautés et l'insuffisance de financements sont-ils des facteurs qui entretiennent la situation actuelle et constituent des priorités pour les autorités sanitaires.

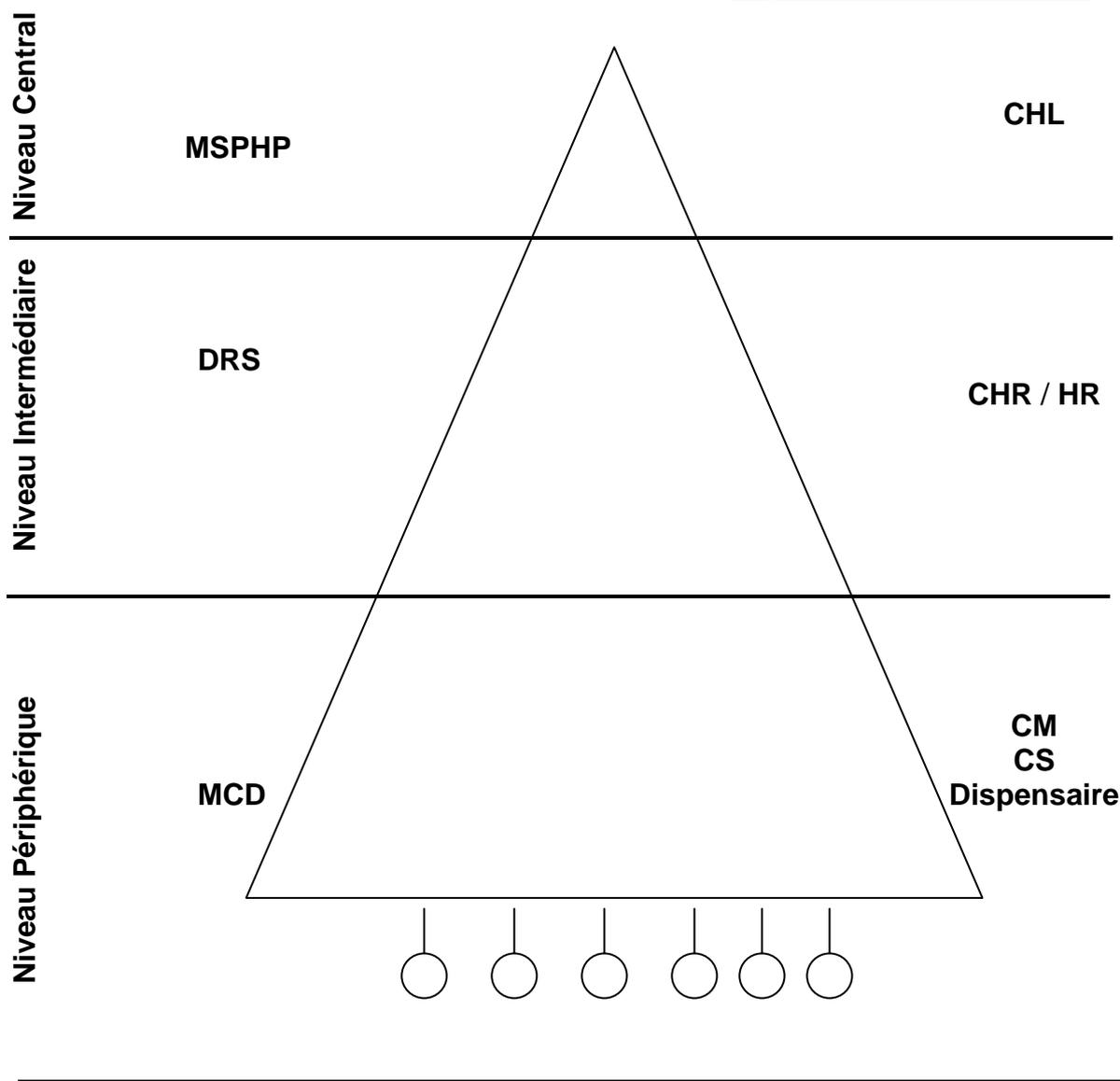
Le système de santé est peu performant avec des mécanismes de financement peu fiables ne répondant que partiellement aux besoins des populations ; d'où le recours de ces dernières de plus en plus à l'automédication, à la médecine traditionnelle en l'absence de toute réglementation et au développement de la pratique informelle de la médecine moderne.

Les conditions de travail des professionnels peu satisfaisantes, la répartition inéquitable du personnel entre les zones rurales et urbaines, l'exécution partielle des budgets, l'insuffisance de ressources additionnelles, le peu d'intérêt accordé au développement socio-économique et humain, limitent la performance du système de santé.

Graphique n°2 : Représentation du système national de santé

Organisation administrative

Organisation offre de soins



2.2 Politique sanitaire

La politique nationale de santé procède de l'analyse des besoins sanitaires des populations ainsi que de la demande telle que perçue à la suite du processus participatif dont les Etats Généraux de la Santé ont contribué au déclenchement de la présente action. Elle s'appuie sur les valeurs tirées du patrimoine culturel national, de la sagesse Africaine et des valeurs universelles contenues dans la Loi fondamentale du Gabon. Elle repose ainsi sur :

- i) les droits de l'homme dont le droit à la santé ;
- ii) la solidarité entre citoyens ;
- iii) l'équité dans l'accès aux soins ;
- iv) l'éthique dans les pratiques professionnelles ;
- v) la prise en compte de l'approche genre ;
- vi) l'intégration des activités de soins ;
- vii) la décentralisation du système.

Cette politique est soutenue par un engagement de la plus haute autorité de l'Etat, le Président de la République, et des autorités nationales. Elle consacre l'adhésion du Gouvernement dans le processus de réforme du secteur de la santé et en faveur de la mobilisation des ressources au bénéfice de celui-ci.

La Politique Sanitaire Nationale vise à améliorer l'état de santé de la population en dotant la Nation d'un système de santé cohérent, performant et accessible à tous les citoyens, orienté vers les soins de santé primaires à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, et soutenu par un système hospitalier performant.

Loi numéro 12/95 Portant ratification de l'ordonnance 001/95/PR du 14 janvier 1995 portant orientation de la politique de santé en République Gabonaise, accorde une priorité aux groupes de populations vulnérables constitués par le couple « Mère-Enfant », les personnes âgées et les handicapés.

Elle s'attache ainsi à réduire de façon significative la morbidité et la mortalité notamment maternelle et infantile et celle des autres groupes les plus vulnérables que sont les personnes âgées, les handicapés psychiques et physiques.

Elle repose sur les valeurs de responsabilisation individuelle et collective, la recherche d'un mieux-être des populations, la mobilisation des populations en faveur de la santé, la contribution des populations au financement du secteur, les exigences de bonne gouvernance et le partenariat.

Le Gabon s'est engagé à l'instar d'autres nations à lutter contre la pauvreté pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement à travers un Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR).

Un Plan National de Développement Sanitaire a été élaboré dont l'opérationnalisation sera améliorée par la carte sanitaire.

2.3 Découpage sanitaire

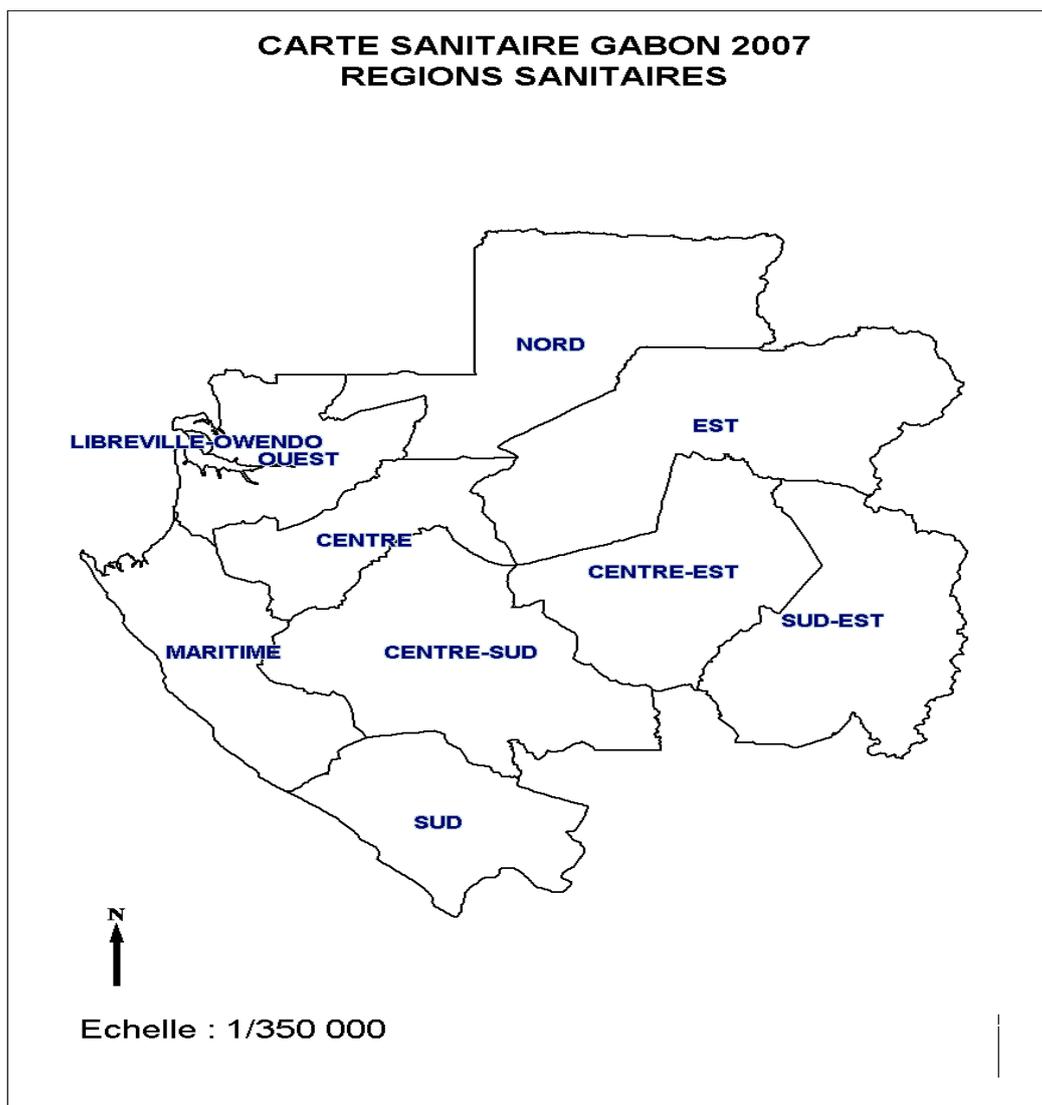
Il est prévu dans la section 1 de la loi 12/96 portant ratification de l'Ordonnance 01/95 qui oriente la politique de santé en République gabonaise dans ses articles 39 et 40 :

- Le département sanitaire est l'unité territoriale, administrative et budgétaire de base du système de santé. Il couvre une ou plusieurs collectivités locales.
- La région sanitaire comprend l'ensemble des départements sanitaires d'une ou de plusieurs provinces. La région sanitaire assure la coordination, la supervision et le contrôle des activités des départements sanitaires.

- La création, l'organisation et le fonctionnement de la région et du département sanitaire sont déterminés par décret pris en Conseil des ministres.

Le pays compte 10 régions sanitaires, le nombre de départements sanitaires est passé de 50 en 1995 à 52 aujourd'hui. Ce découpage est calqué sur l'aménagement du territoire à l'exception de la province de l'Estuaire qui a été divisée en deux régions sanitaires dont Libreville –Owendo d'une part et l'Ouest d'autre part pour le reste des départements.

Carte 3 : Le découpage sanitaire



2.4 Organisation générale du Ministère de la Santé

Elle repose encore sur le décret 1158/PR/MSPP du 4 septembre 1997 portant organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé Publique et de la Population. Celui-ci comprend :

- le cabinet du ministre et les organes rattachés,
- l'inspection générale de la santé,
- le secrétariat général,

- les établissements sous tutelle.

2.4.1 Le cabinet du ministre

Sa composition est arrêtée conformément aux textes en vigueur

- Secrétariat particulier
- Directeur de Cabinet
- Conseillers techniques

Sont rattachés au Cabinet du Ministre:

- la direction du médicament et de la pharmacie
- les organes consultatifs parmi lesquels :
 - le comité d'éthique
 - le conseil de santé
 - le conseil de discipline
- la commission nationale de coordination de la santé

2.4.2 L'inspection générale de la santé

Elle comprend :

- la division législation et réglementation sanitaire,
- la division médecine,
- la division pharmacie,
- la division laboratoire,
- la division génie sanitaire et hygiène publique,
- la division administrative et financière,
- les inspections régionales de santé.

Depuis 2007, il a été créé une inspection générale des services

2.4.3 Le secrétariat général

Il comprend :

- la direction générale de la santé,
- la direction générale de la planification, des infrastructures et des équipements,
- la direction générale des ressources humaines et des moyens généraux,
- les directions régionales,
- le service de la documentation, des publications et des archives,
- le service central du courrier,
- le service du standard téléphonique, du fax et du telex.

2.4.4. Les établissements sous tutelle

Sont placés sous la tutelle du ministère de la santé publique et de la population les établissements suivants :

- l'office pharmaceutique national,
- le centre hospitalier de Libreville,
- le centre hospitalier universitaire,
- le centre national de transfusion sanguine,
- l'école nationale d'action sanitaire et sociale,
- le laboratoire national,
- le centre des malades mentaux,
- les unités et les établissements de soins régionaux.

2.5 Programmes de santé

Dans le cadre de la lutte contre la maladie, le Gabon a mis en place dix sept (17) programmes nationaux, deux instituts et des services nationaux.

Les programmes prioritaires sont :

- le Programme national de lutte contre le Paludisme ;
- le Programme national de lutte contre le VIH/Sida et les IST ;
- le Programme national de lutte contre la Tuberculose ;
- le Programme Elargi de Vaccination.

D'autres programmes ayant un intérêt pour la santé publique sont mis en œuvre. Il s'agit, notamment de :

- le Programme national de lutte contre la Lèpre ;
- le Programme National de lutte contre la Trypanosomiase Humaine Africaine ;
- le Programme national de lutte contre la Bilharziose ;
- le Programme national de lutte contre l'Ulcère de Buruli ;
- le Programme national de lutte contre l'onchocercose ;
- le Programme National de lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme et les drogues ;
- le Programme national de lutte contre les maladies cardiovasculaires ;
- le Programme national de lutte contre le diabète ;
- le Programme national de lutte contre la surdité ;
- le Programme national de lutte contre les cancers ;
- le Programme national de lutte contre la cécité et la malvoyance ;
- le Programme national de lutte contre les maladies mentales ;
- le Programme national de lutte contre la drépanocytose.

Sur les 17 programmes, 3 ont une couverture à 100 % des départements sanitaires du pays : il s'agit du PEV, du Programme national de lutte contre le Paludisme et le Programme de lutte contre le VIH/Sida, et les Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

Les programmes de lutte menés sur le modèle d'approche verticale des Grandes Endémies comme la Lèpre, la Tuberculose sont basées dans les départements centraux des régions sanitaires où se trouvent les Bases d'Epidémiologie.

La lutte contre la trypanosomiase, l'ulcère de Buruli et l'onchocercose est réalisée dans des foyers où sévit la maladie. Cf carte.

2.6 Offre de soins

Les soins de santé sont fournis aux populations dans les structures sanitaires publiques (civiles et militaires), parapubliques et privées y compris le secteur traditionnel.

2.6.1 Offre de soins dans le secteur public

L'organisation des structures de soins du secteur public civil comprend trois niveaux :

- le premier niveau, périphérique ou niveau opérationnel est constitué par le département sanitaire. Le département sanitaire comprend deux échelons :
 - le premier échelon représente le premier contact, on y trouve : les infirmeries, les dispensaires, les cases de santé de village, des centres de santé de district ou urbains.
 - le deuxième échelon est constitué par le centre médical, implanté au niveau du chef lieu du département ; il sert de structure de référence à ce niveau.
- le deuxième niveau, intermédiaire ou niveau d'appui technique est essentiellement composé des centres hospitaliers régionaux ou hôpitaux régionaux. Ces hôpitaux servent de référence au premier niveau.
- le troisième niveau, central comprend les structures de soins et de diagnostic de référence : Centre Hospitalier de Libreville, le Laboratoire National de Santé Publique, le Centre National de Transfusion Sanguine, l'Hôpital Spécialisé de Nkembo, le Centre National des Malades Mentaux, le Centre National de Nutrition. A ceux-ci s'ajoutent les laboratoires spécialisés du Ministère de l'Enseignement Supérieur implantés à la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé (Virologie, Parasitologie, Biochimie, Anatomopathologie, Toxicologie).

L'offre de soins dans le secteur public militaire comprend des infirmeries d'unité et de Garnison, et des infirmeries Hôpitaux. L'Hôpital d'Instruction des Armées OMAR BONGO ONDIMBA sert de référence dans ce secteur.

2.6.2 Offre de soins dans le secteur para public

Dans le secteur parapublic (CNSS) on distingue quatre types de structures :

- une polyclinique à Libreville
- les centres médico-sociaux (neuf), la plupart implantés dans les chefs lieux de région ;
- les hôpitaux généraux (deux) (la Fondation Jeanne EBORI à Libreville et l'hôpital Paul IGAMBA à Port-Gentil)
- un hôpital spécialisé (l'hôpital pédiatrique d'Owendo),

2.6.3 Offre de soins dans le secteur privé

Le secteur privé comporte :

- des structures à but lucratif dont les polycliniques, les cliniques, les cabinets médicaux, les cabinets dentaires, les laboratoires d'analyses médicales, les pharmacies ainsi que les dépôts pharmaceutiques sur l'ensemble du territoire ;
- des structures à but non lucratif à savoir l'Hôpital de la fondation Albert SCHWEITZER à Lambaréné, l'Hôpital Evangélique de Bongolo, à Lebamba des centres de santé, des dispensaires confessionnels et humanitaires.
- On note par ailleurs une usine de fabrication de médicaments la SOGAFAM, localisée à Owendo et trois grossistes répartiteurs : PHARMAGABON, COPHARGA et WOMPHARMA

- Le secteur traditionnel considéré comme à but lucratif, peu organisé est animé par des associations de tradithérapeutes plus actives à Libreville. La pharmacopée et la médecine traditionnelle occupent une place non négligeable dans le recours aux soins au Gabon selon de nombreuses sources (EDSG 2000, EGEP 2005 etc). Toutefois, l'organisation des acteurs de ce secteur reste limitée à Libreville où l'on dénombre X associations de tradithérapeutes reconnues officiellement.

2.7 Partenariat dans la santé

Les efforts du Gouvernement dans l'action sanitaire sont appuyés par plusieurs acteurs : la communauté, les ONG, les autres secteurs de développement, les partenaires multi et bilatéraux.

2.7.1 Communauté

La participation communautaire est très faible. Il n'a été retrouvé ni organisation ni programme d'action à assise communautaire. Certains actes posés en faveur de la santé sont l'œuvre des Fils et Personnalités politiques des villes et villages résidant à Libreville, très souvent à l'occasion des campagnes politiques. Il s'agit de la construction de dispensaires, de dons de médicaments, moyens roulants et équipements divers.

2.7.2 ONG

La participation des ONG dans l'effort de santé reste sélective, tributaire de la disponibilité des ressources dans le domaine d'intervention à l'exemple de la lutte contre le VIH/sida et le paludisme bénéficiant des financements du Fonds Mondial. Ces ONG locales n'ont comme principales ressources que le personnel. Font exception, les ONG installées comme antennes locales de structures organisées à l'échelon international : la Croix Rouge Gabonaise (CRG), le Mouvement Gabonais pour le bien Etre Familial (MGBEF).

2.7.3. Secteurs de développement

Il s'agit notamment des : ministère de l'éducation nationale, ministère de l'intérieur, ministère de l'enseignement supérieur, ministère de l'agriculture, ministère des travaux publics, et des ministères financiers (Plan et Finances).

2.7.4 Les partenaires multilatéraux

Les partenaires du système des nations unies dont l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP, le PNUD, l'Union Européenne, la BAD, ONUSIDA, apportent un appui technique et financier au Gouvernement. La coordination de leurs interventions se fait à travers différents cadres dont le Groupe Thématique et le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF).

2.7.5 Les partenaires bilatéraux

La France, appuie certaines composantes du PNDS (la COSP, SMI, VIH Sida) à travers l'Agence Française de Développement. La Chine, l'Autriche, le Canada, l'Italie, le Japon, Cuba, l'Egypte, Guinée Conakry ; fournissent une assistance technique pour la construction, la gestion des hôpitaux ainsi que l'appui financier dans la réalisation de certains projets.

2.7.6 Les partenaires privés

Shell, Total Gabon, COMILOG, COMUF et d'autres opérateurs économiques, financent les structures sanitaires à leur charge, des projets stratégiques avec d'autres partenaires et les campagnes de santé publique (vaccination, distribution des moustiquaires imprégnées...)

III.INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Sur la période allant de 2005 à 2008, le budget de l'Etat a connu une hausse progressive, dans le même temps, la part affectée au secteur public de santé se stabilise au tour d'une moyenne de 6,96%.

La couverture en eau potable est satisfaisante en milieu urbain. Quelque soit le milieu, le niveau d'assainissement est faible.

III. INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Tableau 3.1 : Evolution du budget de la santé de 2005- 2008

Année	Budget total de l'Etat (F.CFA)	Budget de l'Etat affecté au secteur de la santé	
		Montant total (F.CFA)	Proportion (%)
2005	753 158 000 000	51 817 790 000	6,87
2006	872 051 000 000	59 416 469 396	6,81
2007	938 900 000 000	68 521 869 396	7,29
2008	1 000 607 000 000	68 796 304 000	6,87

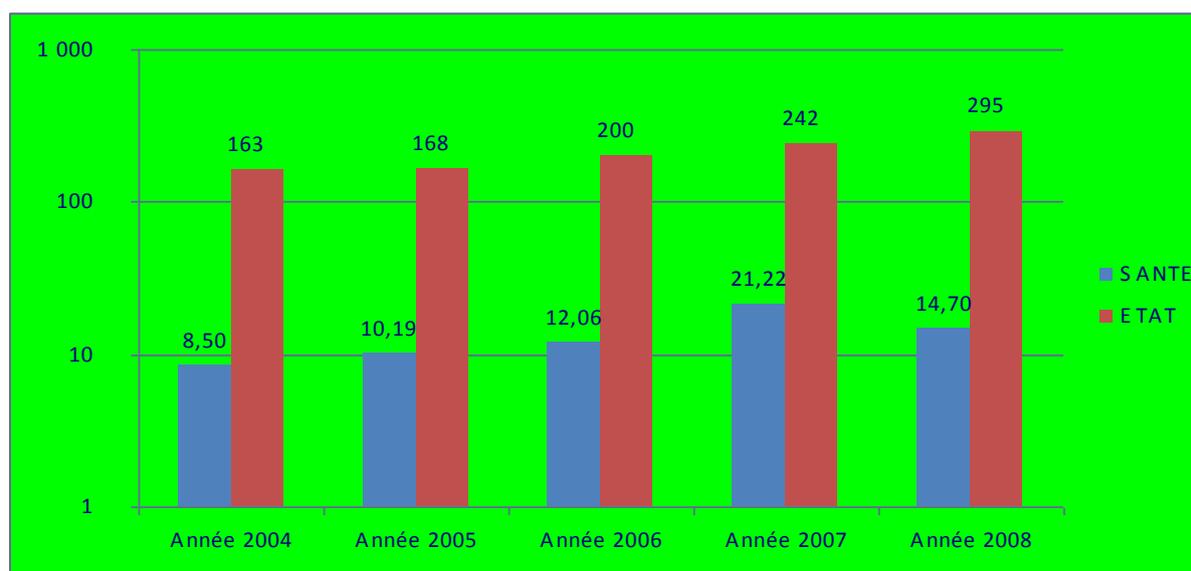
Source : DGPIE

Tableau 3.2 : Budget de fonctionnement du Ministère de la santé de 2004 à 2008

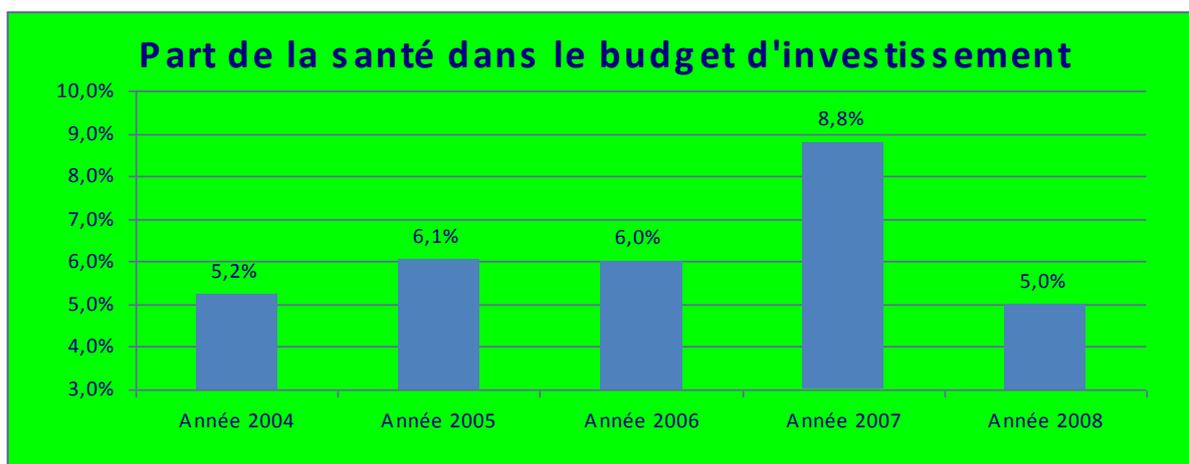
Année	Budget de fonctionnement santé en f CFA
2006	47.386.469.396
2007	47.299.469.396
2008	50.006.397.500

Source : cabinet MSP

Graphique 3 : Evolution du budget d'investissement (en milliards de FCFA) de 2004 à 2008



Graphique 3 : Part de la santé dans le budget d'investissement de 2004 à 2008



Source : Ministère du Plan et de la programmation du développement

Tableau 3.3 : Indicateurs socio-économiques nationaux

Indicateurs	Valeurs	Années	Sources
PIB par Habitant	6700	2007	UNICEF
% de la population urbaine vivant en dessous du seuil de pauvreté	29,8	2005	EGEP 2005
% de la population rurale vivant en dessous du seuil de pauvreté	44,6	2005	EGEP 2005
% de la population totale vivant en dessous du seuil de pauvreté	32,7	2005	EGEP 2005
IDH	0.665	2005	MDPS
Taux net de scolarisation masculin au primaire	91,9	2005	EGEP 2005
Taux net de scolarisation au secondaire en milieu Urbain	57,3	2005	EGEP 2005
Taux net de scolarisation féminin au primaire	92,9	2005	EGEP 2005
Taux net de scolarisation au secondaire en milieu Rural	28,3	2005	EGEP 2005
Taux d'alphabétisation des femmes de 15 ans et plus	81,6	2005	EGEP 2005
Taux d'alphabétisation des hommes de 15 ans et plus	89,4	2005	EGEP 2005
Taux d'alphabétisation des hommes de 15 ans et plus (urbain)	91,7	2005	EGEP 2005
Taux d'alphabétisation des hommes de 15 ans et plus (rural)	79,6	2005	EGEP 2005
Taux d'alphabétisation des femmes de 15 ans et plus (urbain)	87,1	2005	EGEP 2005
Taux d'alphabétisation des femmes de 15 ans et plus (rural)	60,7	2005	EGEP 2005
Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable en milieu rural (%)	39,3	2005	EGEP 2005
Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable en milieu urbain (%)	93,2	2005	EGEP 2005
Milieu urbain		2005	EGEP 2005
Proportion de ménages disposant de WC avec chasse d'eau (%)	25,9	2005	EGEP 2005
Proportion de ménages disposant de latrines améliorées (%)	18,8	2005	EGEP 2005
Proportion de ménages disposant de latrines simples(%)	33,1	2005	EGEP 2005
Proportion de ménages disposant d'autres types: fosses, nature, etc. (%)	22,3	2005	EGEP 2005
Milieu rural		2005	EGEP 2005
Proportion de ménages disposant de WC avec chasse d'eau (%)	6,3	2005	EGEP 2005
Proportion de ménages disposant de latrines améliorées (%)	6,5	2005	EGEP 2005

Proportion de ménages disposant de latrines simples(%)	35,7	2005	EGEP 2005
Proportion de ménages disposant d'autres types: fosses, nature, etc. (%)	51,5	2005	EGEP 2005
Milieu urbain		2005	EGEP 2005
Proportion de ménages disposant d'un téléphone fixe (%)	1,4	2005	EGEP 2005
Proportion de ménages disposant d'un téléphone mobile (%)	66,3	2005	EGEP 2005
Proportion de ménages ayant accès à l'internet (%)	7,6	2005	EGEP 2005
Milieu rural		2005	EGEP 2005
Proportion de ménages disposant d'un téléphone fixe (%)	0,4	2005	EGEP 2005
Proportion de ménages disposant d'un téléphone mobile (%)	20,9	2005	EGEP 2005
Proportion de ménages ayant accès à l'internet (%)	1,4	2005	EGEP 2005

IV-DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Les taux élevés de mortalité maternelle, infanto juvénile, la courte espérance de vie à la naissance, révèlent une situation paradoxale par rapport aux richesses du pays. Les enfants de 0 à 5 ans représentent 13,5% ; le nombre de naissances attendues représente 3,31%, les moins d'un an représentent 2,2% ; les femmes en âge de procréer représentent 21,3%.

Tableau 4.1 : Indicateurs démographiques nationaux (2003/2005 ou plus récents)

Indicateurs Nationaux	Milieu rural	Milieu urbain	Total
Femmes	201432	587764	789196
Hommes	185938	542551	728489
0-11 mois	7489	26640	34129
0 à 4 ans	36099	134458	170557
0-15 ans	96417	389642	486059
Femmes en âge de procréer (15-49 ans)	51787	272818	324605
Nombre de naissances vivantes	7489	26640	34129
Taux brut de natalité	29,06%	25,76%	33,1°/00
Taux brut de mortalité	-	-	15,6°/00
Taux d'accroissement annuel	-	-	2,4
Esperance de vie à la naissance	-	-	53
Esperance de vie à la naissance (hommes)	-	-	56,8
Esperance de vie à la naissance (femmes)	-	-	62
Taux de mortalité infantile	-	-	61,1°/00
Taux de mortalité de moins de 5 ans	-	-	91,4°/00
Taux de mortalité maternelle	-	-	519°/000
Indice synthétique de fécondité	-	-	4
Rapport de masculinité	-	-	92,30%

Sources:

IV. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Tableau 4.2 : Données démographiques par région et par département en 2008

Données démographiques par région et par département en 2008

Pays	Région	Département	Population	Naissance attendues ^{3,31}	< 1an ^{2,2}	0-4 ans
Gabon			1 517 685	50 235	33 389	169 981
Région sanitaire Libreville-Owendo			589 856	19 524	12 977	66 064
		Libreville1	128 682	4 259	2 831	14 412
		Libreville2	210 316	6 961	4 627	23 555
		Libreville3	199 197	6 593	4 382	22 310
		Commune d'Owendo	51 661	1 710	1 137	5 786
Région sanitaire Ouest			72 172	2 389	1 588	8 083
		Komo Mondah	53 214	1 761	1 171	5 960
		Komo	12 690	420	279	1 421
		Noya	6 268	207	138	702
Région sanitaire Sud-Est			228471	7 562	5 026	25 589
		Mpassa	117 768	3 898	2 591	13 190
		Djouri-Agnili	4 301	142	95	482
		Lebombi- Leyou	53 921	1 785	1 186	6 039
		Lekabi-Lewolo	6 417	212	141	719
		Lekoko	3 412	113	75	382
		Les plateaux	9 122	302	201	1 022
		Djoué-Onga	3 503	116	77	392
		Ogooué-Létili	4 043	134	89	453
		Sebe-brikolo	12 228	405	269	1 370
		Bayi-brikolo	4 778	158	105	535
		Léconi-lekori	8 978	297	198	1 006
Région sanitaire Centre			60 990	2 019	1 342	6 831
		Ogooué et lacs	47 812	1 583	1 052	5 355
		Abanga Bigné	13 178	436	290	1 476
Région sanitaire Centre-Sud			101 415	3 357	2 231	11 358
		Boumi-Louetsi	22 854	756	503	2 560
		Dola	7 858	260	173	880
		Louetsi-Bikaka	3 680	122	81	412
		Louetsi-Wano	12 849	425	283	1 439
		Mougalaba	2 571	85	57	288
		Ndolou	5 619	186	124	629
		Tsamba magotsi	12 769	423	281	1 430
		Ogoulou	10 071	333	222	1 128
		Douya-onoye	23 144	766	509	2 592
Région sanitaire Sud			50297	1 665	1 107	5 633
		Mougoutsi	26 137	865	575	2 927
		Haute-Banio	1 888	62	42	211
		Basse-Banio	7 186	238	158	805
		Doutsila	3 920	130	86	439
		Douigny	7 374	244	162	826
		Mongo	3 792	126	83	425
Région sanitaire Est			64 163	2 124	1 412	7 186
		Ivindo	27 933	925	615	3 128
		Lopé	15 205	503	335	1 703
		Zadié	15 204	503	334	1 703
		Mvoug	5 821	193	128	652
Région sanitaire Centre-Est			64 534	2 136	1 420	7 228
		Lolo-Bouenguidi	26 630	881	586	2 983
		Lombo-Bouenguidi	6 397	212	141	716

Données démographiques par région et par département en 2008

Pays Région	Département	Population	Naissance attendues 3,31	< 1 an 2,2	0-4 ans
	Mulundu	26 036	862	573	2 916
	Ofoué-Onoye	5 471	181	120	613
	Région sanitaire Maritime	128 774	4 262	2 833	14 423
	Bendjé	112 424	3 721	2 473	12 591
	Etimboué	6 818	226	150	764
	Ndougou	9 532	316	210	1 068
	Région sanitaire Nord	157 013	5 197	3 454	17 585
	Woleu	73 235	2 424	1 611	8 202
	Ntem	44 222	1 464	973	4 953
	Haut-Ntem	16 843	558	371	1 886
	Okano	16 447	544	362	1 842
	Haut-como	6 266	207	138	702

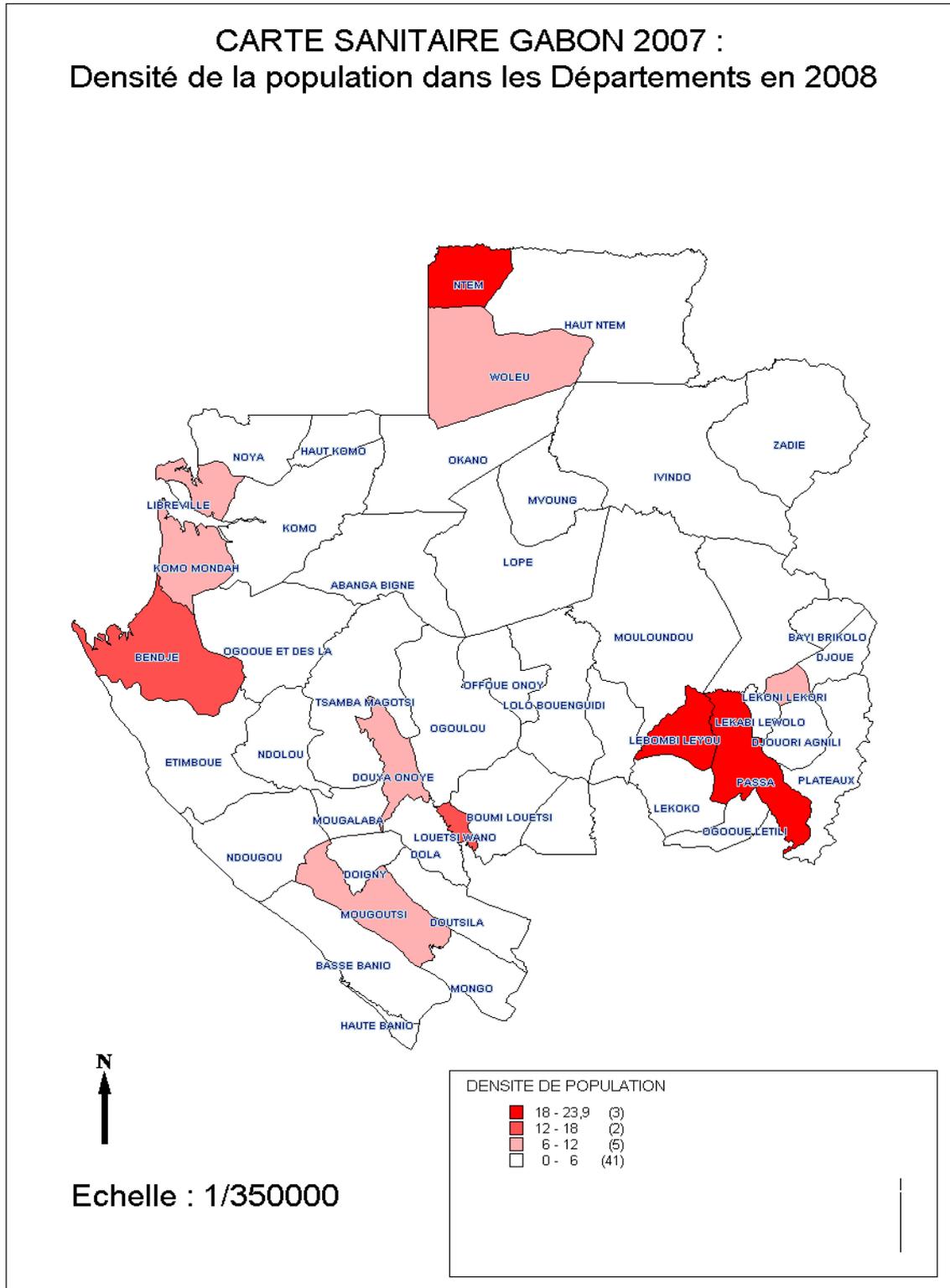
Tableau 4.3: Densité de la population par région et par département

Pays Région Département	Population	Superficie	Densité
Gabon	1 517 685	267 677	6
Région sanitaire Libreville-Owendo	589 856	246	2 398
Libreville1	128 682		0
Libreville2	210 316		0
Libreville3	199 197		0
Commune d'Owendo	51 661		0
Région sanitaire Ouest	72 172		0
Komo Mondah	53 214	9197	6
Komo	12 690	5327	3
Noya	6 268	4291	1
Région sanitaire Sud-Est	228471	33 901	7
Mpassa	117 768	5 003	24
Djourri-Agnili	4 301	2 517	2
Lebombi- Leyou	53 921	3 661	15
Lekabi-Lewolo	6 417	1 857	3
Lekoko	3 412	2 369	1
Les plateaux	9 122	2 453	4
Djoué-Onga	3 503	836	4
Ogooué-Létili	4 043	7 396	1
Sebe-brikolo	12 228	821	15
Bayi-brikolo	4 778	1 589	3
Léconi-lekori	8 978	5 399	2
Région sanitaire Centre	60 990	16 667	4
Ogooué et lacs	47 812	8 501	6
Abanga Bigné	13 178	8 166	2
Région sanitaire Centre-Sud	101 415	38 190	3
Boumi-Louetsi	22 854	2 464	9
Dola	7 858	9 773	1
Louetsi-Bikaka	3 680	4 283	1
Louetsi-Wano	12 849	2 686	5
Mougalaba	2 571	600	4
Ndolou	5 619	2 794	2
Tsamba magotsi	12 769	4 937	3

Tableau 4.3: Densité de la population par région et par département

Ogoulou	10 071	2 148	5
Douya-onoye	23 144	8 505	3
Région sanitaire Sud	50297	21 500	2
Mougoutsi	26 137	4 948	5
Haute-Banio	1 888	6 614	0
Basse-Banio	7 186	626	11
Doutsila	3 920	1 933	2
Douigny	7 374	4 131	2
Mongo	3 792	3 248	1
Région sanitaire Est	64 163	43 438	1
Ivindo	27 933	17 112	2
Lopé	15 205	10 229	1
Zadié	15 204	11 315	1
Mvoungh	5 821	4 782	1
Région sanitaire Centre-Est	64 534	28 998	2
Lolo-Bouenguidi	26 630	7 196	4
Lombo-Bouenguidi	6 397	15 519	0
Mulundu	26 036	3 089	8
Ofoué-Onoye	5 471	3 194	2
Région sanitaire Maritime	128 774	15 282	8
Bendjé	112 424		0
Etimboué	6 818	8 591	1
Ndougou	9 532	6 691	1
Région sanitaire Nord	157 013	28 902	5
Woleu	73 235		0
Ntem	44 222	3 022	15
Haut-Ntem	16 843	14 561	1
Okano	16 447	9 226	2
Haut-como	6 266	2 093	3

Carte 2 : Densité de la population



V. INFRASTRUCTURES

L'infrastructure hospitalière tous secteurs de santé confondus est appréciable aux niveaux central et intermédiaire ; toute fois, des efforts doivent être faits pour relever le niveau périphérique (Centres Médicaux, Dispensaires, Cases de Santé).

V. INFRASTRUCTURES

Le Gabon est subdivisé en 10 régions et 54 départements sanitaires. L'actuel système de santé gabonais repose sur trois secteurs de santé qui cohabitent sans relation formelle de complémentarité. Ce sont :

- le secteur public civil et militaire ;
- le secteur parapublic de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ;
- le secteur privé lucratif, non lucratif et traditionnel.

5.1 Situation des infrastructures du secteur public de santé

5.1.1 Secteur public civil

Les infrastructures du secteur public de santé relèvent du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique. L'organisation du secteur public civil est calquée sur celle de l'administration générale avec une organisation pyramidale à trois niveaux : périphérique, intermédiaire et central.

- le niveau périphérique ou niveau opérationnel, est composé des centres médicaux, des centres de santé de district ou urbains, des dispensaires et des cases de santé. Le centre médical, implanté au niveau du chef lieu du département sert de structure de référence à ce niveau.

- le niveau intermédiaire ou niveau d'appui technique est essentiellement composé des Directions régionales de santé et des centres hospitaliers régionaux ou hôpitaux régionaux, des bases d'épidémiologie et des bases d'hygiène publique et d'assainissement implantés dans les chefs lieux de région. Ces hôpitaux servent de référence au premier niveau.

- le niveau central ou niveau stratégique comprend l'ensemble des directions centrales y compris les programmes de santé, les instituts et les structures de soins et de diagnostic de référence, notamment les laboratoires spécialisés du Ministère de l'Enseignement Supérieur implantés à la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé (Virologie, Parasitologie, Biochimie, Anato-mo-Pathologie, Toxicologie).

La situation des infrastructures du secteur public civil renseigne sur :

- le nombre et la localisation des CHU et Hôpitaux nationaux
- le nombre et la localisation des CHR et HR
- le nombre et la localisation des CM
- le nombre et la localisation des CS
- le nombre et la localisation des Dispensaires, cases de santé et infirmeries.

Certaines informations utiles n'ont pu être collectées pour cette édition. Nous espérons les compléter à la prochaine édition ; il s'agit de :

- la couverture des CM
- la couverture des DISP

- le rayon moyen d'action des DISP
- les rayons de 5 et 10 km autour des DISP

Par ailleurs, sont considérés aussi comme appartenant au secteur public civil, les établissements de soins appartenant au Ministère de l'Enseignement Supérieur (Maternité Joséphine BONGO, Centres de santé de l'UOB et de l'USTM), Ministère de l'Intérieur (Centre de santé de la Prison Centrale de Libreville, Infirmeries des Prisons provinciales et Infirmeries des Forces de Police Nationale), au Ministère de l'Education Nationale (Centres de Santé et Infirmeries des Lycées et Collèges), au Ministère de la Marine Marchande (Centre de Santé des Gens de Mer).

Tableau 5.1 : Situation des structures de soins du secteur public civil par région et département

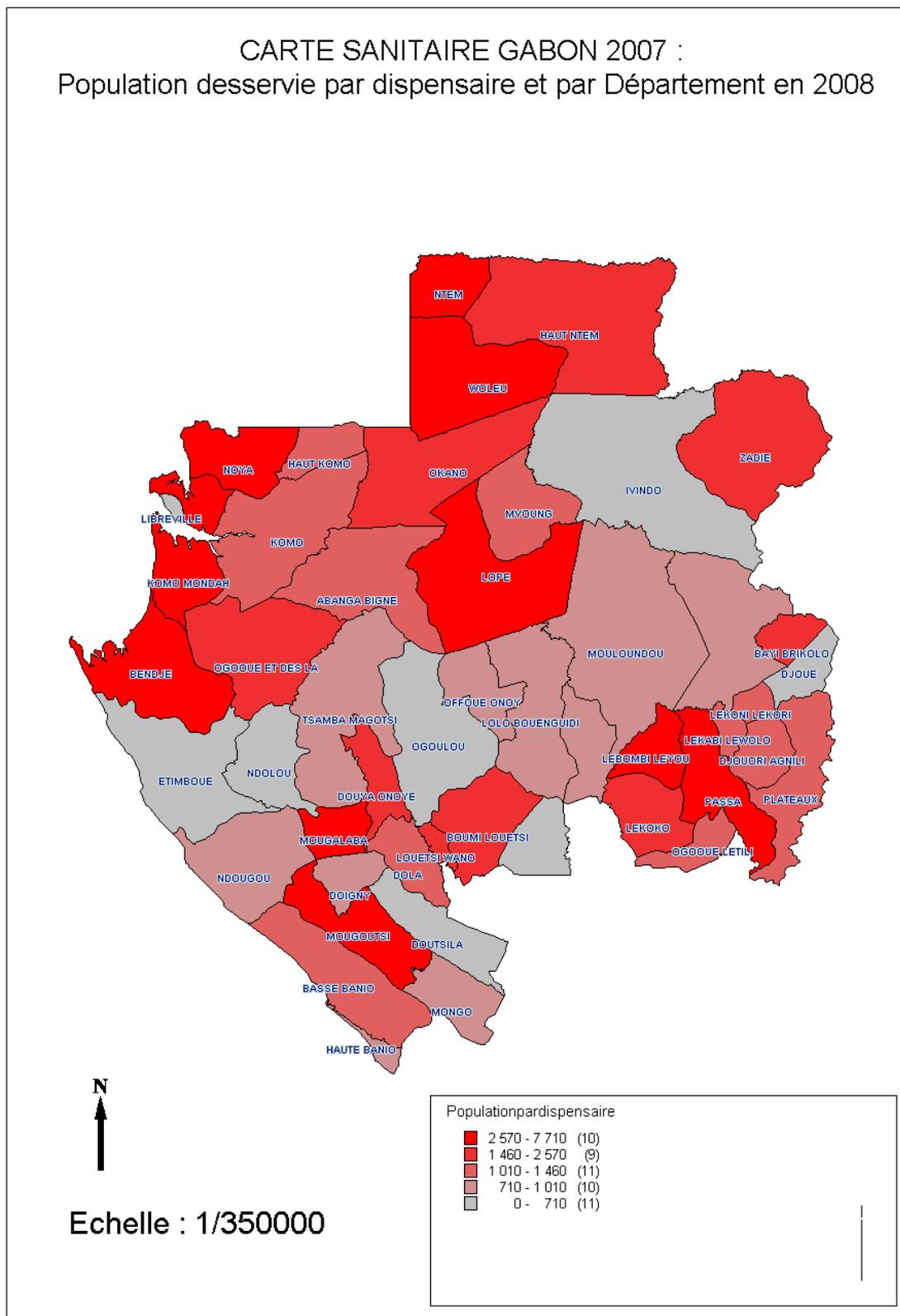
Situation des structures de soins du secteur public civil par région et département

Pays	Région	CHU	CHL	CHR	HR	Hôpitaux spécialisés	Bases Epidémiologie	Base d'hygiène publique et d'assainissement	SMI	CTA	Centres Médicaux	Centre Santé urbain	Centre de Santé rural	Dispensaire	Case de Santé	Population par dispensaire	Infirmeries
Gabon		0	1	8	3	3	10	11	11	15	42	16	16	472	97	0	54
Libreville		0	1	0	0	1	1	0	0	7	1	9	0	0	0	0	0
Région sanitaire Ouest		0	0	0	1	1	1	1	3	0	3	0	1	23	4	0	1
Komo Mondah		0	0	0	1	1	1	1	1	0	1	0	0	12	0	0	1
Komo		0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	9	2	0	0
Noya		0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2	2	0	0
Région sanitaire Sud-Est		0	0	1	2	0	1	1	1	1	11	1	0	81	2	0	8
Mpassa		0	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0	19	0	0	6
Djouri-Agnili		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0
Lebombi- Leyou		0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	8	0	0	2
Lekabi-Lewolo		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6	0	0	0
Lekoko		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0
Les plateaux		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	7	1	0	0
Djoué-Onga		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5	0	0	0
Ogooué-Létili		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0

Pays Région Département	CHU	CHL	CHR	HR	Hôpitaux spécialisés	Bases Epidémiologie	Base d'hygiène publique et d'assainissement	SMI	CTA	Centres Médicaux	Centre Santé urbain	Centre de Santé rural	Dispensaire	Case de Santé	Population par dispensaire	Infirmeries
Sebe-brikolo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	14	1	0	0
Bayi-brikolo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0
Léconi-lekori	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	10	0	0	0
Région sanitaire Centre	0	0	1	0	0	1	2	2	2	2	1	1	27	10	0	4
Ogooué et lacs	0	0	1	0	0	1	1	1	1	1	1	0	19	10	0	4
Abanga Bigné	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	1	8	0	0	0
Région sanitaire Centre-Sud	0	0	1	0	0	1	2	1	2	8	1	2	86	12	0	12
Boumi-Louetsi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	12	0	0	0
Dola	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5	3	0	1
Louetsi-Bikaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	7	3	0	0
Louetsi-Wano	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	8	2	0	1
Mougalaba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	0	0
Ndolou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	10	0	0	0
Tsamba magotsi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	16	0	0	0
Ogoulou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	15	2	0	0
Douya-onoye	0	0	1	0	0	1	1	1	1	0	1	0	12	0	0	10
Région sanitaire Sud	0	0	1	0	0	1	0	0	0	5	0	1	36	12	0	9
Mougoutsi	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	8	6	0	7
Haute-Banio	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	2	0	0

Basse-Banio	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6	1	0	1
Doutsila	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6	1	0	0
Douigny	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	9	1	0	1
Mongo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5	1	0	0
Région sanitaire Est	0	0	1	0	0	1	1	1	1	3	1	2	45	21	0	3
Ivindo	0	0	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1	14	7	0	3
Lopé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	18	3	0	0
Zadié	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	9	10	0	0
Mvoug	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	1	0	0
Région sanitaire Centre-Est	0	0	1	0	0	1	2	1	1	3	1	3	69	7	0	1
Lolo-Bouenguidi	0	0	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1	27	1	0	1
Lombo-Bouenguidi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	9	3	0	0
Mulundu	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	27	1	0	0
Ofoué-Onoye	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6	2	0	0
Région sanitaire Maritime	0	0	1	0	0	1	0	1	1	2	1	1	50	4	0	6
Bendjé	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0	1	0	25	3	0	6
Etimboué	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	14	1	0	0
Ndougou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	11	0	0	0
Région sanitaire Nord	0	0	1	0	1	1	2	1	1	4	1	5	55	25	0	10
Woleu	0	0	1	0	1	1	1	1	1	0	1	2	18	7	0	8
Ntem	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2	15	6	0	1
Haut-Ntem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	8	7	0	0
Okano	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	8	3	0	1
Haut-como	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6	2	0	0
Total Gabon	0	1	8	3	1	10	11	11	15	41	7	16	472	97	0	54

Carte 4 : Population couverte par les dispensaires dans les départements



5.1.2 Secteur public militaire

Le secteur de santé militaire dépend directement du ministère de la Défense. Ce secteur est constitué d'un hôpital des instructions des armées moderne avec un plateau technique performant, de quatre (04) infirmeries Hôpitaux, quatre (04) Infirmeries de Garnison et d'un réseau d'infirmeries d'unité.

Tableau 5.2 : Situation des structures de soins du Service de Santé Militaire en 2007

Situation des structures de soins du Service de Santé Militaire en 2007

Pays Région	Hôpital Militaire	Infirmerie de garnison	Infirmerie des hôpitaux	Infirmerie d'unité	SMI	Laboratoire d'analyses médicales	Nombre de CTA
Gabon	1	7	5	11	4	1	2
Région sanitaire Libreville-Owendo	1	0	5	2	4	1	1
Libreville1	0	0	2	2	1	0	0
Libreville2	1	0	3	0	2	1	1
Libreville3	0	0	0	0	0	0	0
Commune d'Owendo	0	0	0	0	1	0	0
Région sanitaire Ouest	0	0	0	0	0	0	0
Komo Mondah	0	0	0	0	0	0	0
Komo	0	0	0	0	0	0	0
Noya	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Sud-Est	0	5	0	0	0	0	1
Mpassa	0	5	0	0	0	0	0
Djouri-Agnili	0	0	0	0	0	0	0
Lebombi- Leyou	0	0	0	0	0	0	0
Lekabi-Lewolo	0	0	0	0	0	0	0
Lekoko	0	0	0	0	0	0	1
Les plateaux	0	0	0	0	0	0	0
Djoué-Onga	0	0	0	0	0	0	0
Ogooué-Létili	0	0	0	0	0	0	0
Sebe-brikolo	0	0	0	0	0	0	0
Bayi-brikolo	0	0	0	0	0	0	0
Léconi-lekori	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Centre	0	0	0	0	0	0	0
Ogooué et lacs	0	0	0	0	0	0	0
Abanga Bigné	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Centre-Sud	0	0	0	2	0	0	0

Situation des structures de soins du Service de Santé Militaire en 2007

Pays Région	Hôpital Militaire	Infirmerie de garnison	Infirmerie des hôpitaux	Infirmerie d'unité	SMI	Laboratoire d'analyses médicales	Nombre de CTA
Boumi-Louetsi	0	0	0	0	0	0	0
Dola	0	0	0	0	0	0	0
Louetsi-Bikaka	0	0	0	0	0	0	0
Louetsi-Wano	0	0	0	0	0	0	0
Mougalaba	0	0	0	0	0	0	0
Ndolou	0	0	0	0	0	0	0
Tsamba magotsi	0	0	0	0	0	0	0
Ogoulou	0	0	0	0	0	0	0
Douya-onoye	0	0	0	2	0	0	0
Région sanitaire Est	0	0	0	4	0	0	0
Ivindo	0	0	0	4	0	0	0
Lopé	0	0	0	0	0	0	0
Zadié	0	0	0	0	0	0	0
Mvoug	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Centre-Est	0	0	0	2	0	0	0
Lolo-Bouenguidi	0	0	0	2	0	0	0
Lombo-Bouenguidi	0	0	0	0	0	0	0
Mulundu	0	0	0	0	0	0	0
Ofoué-Onoye	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Maritime	0	1	0	1	0	0	0
Bendjé	0	1	0	1	0	0	0
Etimboué	0	0	0	0	0	0	0
Ndougou	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Nord	0	1	0	0	0	0	0
Woleu	0	1	0	0	0	0	0
Ntem	0	0	0	0	0	0	0
Haut-Ntem	0	0	0	0	0	0	0
Okano	0	0	0	0	0	0	0
Haut-como	0	0	0	0	0	0	0
Total Gabon	1	7	5	11	4	1	2

5.2 Secteur parapublic de soins (CNSS)

Le secteur parapublic (CNSS) dispose de 3 hôpitaux : deux hôpitaux généraux (la Fondation Jeanne EBORI à Libreville et l'hôpital Paul IGAMBA à Port-Gentil) et un hôpital spécialisé (l'hôpital pédiatrique d'Owendo), une Polyclinique à Libreville et de neuf (9) centres médico-sociaux répartis sur l'ensemble du territoire.

Tableau 5.3: Situation des structures de soins du secteur parapublic par région et par département en 2007.

Situation des structures de soins du secteur parapublic par région et par département en 2007

Pays Région Département	Hôpital général	Hôpital Spécialisé	Polyclinique	Centre Médico-Social
Gabon	2	1	1	9
Région sanitaire Libreville-Owendo	1	1	1	0
Libreville1	1	0	0	0
Libreville2	0	0	0	0
Libreville3	0	0	1	0
Commune d'Owendo	0	1	0	0
Région sanitaire Ouest	0	0	0	0
Komo Mondah	0	0	0	0
Komo	0	0	0	0
Noya	0	0	0	0
Région sanitaire Sud-Est	0	0	0	1
Mpassa	0	0	0	1
Djourri-Agnili	0	0	0	0
Lebombi- Leyou	0	0	0	0
Lekabi-Lewolo	0	0	0	0
Lekoko	0	0	0	0
Les plateaux	0	0	0	0
Djoué-Onga	0	0	0	0
Ogooué-Létili	0	0	0	0
Sebe-brikolo	0	0	0	0
Bayi-brikolo	0	0	0	0
Léconi-lekori	0	0	0	0
Région sanitaire Centre	0	0	0	1
Ogooué et lacs	0	0	0	1
Abanga Bigné	0	0	0	0
Région sanitaire Centre-Sud	0	0	0	1
Boumi-Louetsi	0	0	0	0
Dola	0	0	0	0
Louetsi-Bikaka	0	0	0	0

Pays Région Département	Hôpital général	Hôpital Spécialisé	Polyclinique	Centre Médico-Social
Louetsi-Wano	0	0	0	0
Mougalaba	0	0	0	0
Ndolou	0	0	0	0
Tsamba magotsi	0	0	0	0
Ogoulou	0	0	0	0
Douya-onoye	0	0	0	1
Région sanitaire Sud	0	0	0	1
Mougoutsi	0	0	0	1
Haute-Banio	0	0	0	0
Basse-Banio	0	0	0	0
Doutsila	0	0	0	0
Douigny	0	0	0	0
Mongo	0	0	0	0
Région sanitaire Est	0	0	0	1
Ivindo	0	0	0	1
Lopé	0	0	0	0
Zadié	0	0	0	0
Mvoung	0	0	0	0
Région sanitaire Centre-Est	0	0	0	2
Lolo-Bouenguidi	0	0	0	1
Lombo-Bouenguidi	0	0	0	0
Mulundu	0	0	0	1
Ofoué-Onoye	0	0	0	0
Région sanitaire Maritime	1	0	0	0
Bendjé	1	0	0	0
Etimboué	0	0	0	0
Ndougou	0	0	0	0
Région sanitaire Nord	2	1	1	10
Woleu	0	0	0	1
Ntem	0	0	0	0
Haut-Ntem	0	0	0	0
Okano	0	0	0	0
Haut-como	0	0	0	0
Total Gabon	2	1	1	9

5.3 Secteur privé de soins

Le secteur privé lucratif comprend les polycliniques, les cliniques, les cabinets médicaux, les laboratoires d'analyses médicales, des pharmacies à Libreville, Port – Gentil, Franceville et Oyem, ainsi que des dépôts pharmaceutiques. On note par ailleurs, deux grossistes répartiteurs : PHAMARGABON et COPHARGA. Il existe également une usine de fabrication de médicaments la SOGAPHARM, localisée à Owendo.

Parmi les structures à but lucratif on distingue :

- hôpitaux privés (3)
- polycliniques (6)
- cliniques (29)
- cabinets médicaux (46)
- cabinets de soins (26)
- cliniques/cabinets dentaires (19)
- cliniques/cabinets ophtalmologiques (4)
- cliniques ORL ()
- cabinets d'acuponcture (1)
- cabinets de kinésithérapie (2)
- cabinets de radiologie (2)
- centres médicaux d'entreprise (1)
- infirmeries d'entreprise (43)

Les structures privées à but non lucratif comprennent :

- le Centre International des Recherches Médicales de Franceville (CIRMF)
- l'Hôpital Albert Schweitzer à Lambaréné
- l'Hôpital Evangélique de Bongolo dans la Ngounié
- les dispensaires confessionnels catholiques et protestants
- les infirmeries du HCR (8)

Le secteur traditionnel, fortement représenté sur le territoire national souffre encore d'une faiblesse du cadre institutionnel et d'une organisation insuffisante notamment à l'intérieur du pays.

Quelques associations sont visibles à Libreville.

Tableau 5.4 : Situation des structures de soins du secteur privé par région et département

Situation des structures de soins du secteur privé par région et département

Pays Région Département	Hôpital	Polyclinique	Clinique	Cabinet dentaire	Cabinet médical	Cabinet de soins	Cabinet de radiologie	Cabinet de kinésithérapie	Dispensaire confessionnel	Centre de santé confessionnelle	Cabinet d'orthophonie	cabinet ORL	cabinet Ophtalmologie	Cabinet d'Acupuncture	Centre Médical d'entreprise	Infirmierie (entreprises)	Laboratoire d'analyse	Officine	Dépôt pharmaceutique
Gabon	3	6	29	19	46	26	2	2	4	0	2	0	4	1	1	43	10	55	100
Région sanitaire Libreville-Owendo	0	5	21	16	39	9	1	1	0	0	1	0	0	0	0	12	4	36	0
Libreville1	0	2	5	8	14	2	1	1	0	0	1	0	4	0	0	0	0	11	0
Libreville2	0	0	9	6	20	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	17	0
Libreville3	0	3	6	2	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	6	0
Commune d'Owendo	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	2	0
Région sanitaire Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	4	0	1	6
Komo Mondah	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	4
Komo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1
Noya	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Région sanitaire Sud-Est	1	0	0	1	0	6	1	0	1	0	0	0	0	1	0	4	4	8	18
Mpassa	0	0	0	1	0	3	0	0	1	0	0	0	0	1	0	3	2	4	5
Djouri-Agnili	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Lebombi- Leyou	1	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	4	5

Situation des structures de soins du secteur privé par région et département

Pays Région Département	Hôpital	Polyclinique	Clinique	Cabinet dentaire	Cabinet médical	Cabinet de soins	Cabinet de radiologie	Cabinet de kinésithérapie	Dispensaire confessionnel	Centre de santé confessionnelle	Cabinet d'orthophonie	cabinet ORL	cabinet Ophtalmologie	Cabinet d'Acupuncture	Centre Médical d'entreprise	Infirmierie (entreprises)	Laboratoire d'analyse	Officine	Dépôt pharmaceutique
Lekabi-Lewolo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Lekoko	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Les plateaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Djoué-Onga	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ogooué-Létili	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sebe-brikolo	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
Bayi-brikolo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Léconi-lekori	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Région sanitaire Centre	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1	0	12
Ogooué et lacs	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	7
Abanga Bigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	5
Région sanitaire Centre-Sud	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
Boumi-Louetsi	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Dola	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Louetsi-Bikaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Louetsi-Wano	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Mougalaba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Situation des structures de soins du secteur privé par région et département

Pays Région Département	Hôpital	Polyclinique	Clinique	Cabinet dentaire	Cabinet médical	Cabinet de soins	Cabinet de radiologie	Cabinet de kinésithérapie	Dispensaire confessionnel	Centre de santé confessionnelle	Cabinet d'orthophonie	cabinet ORL	cabinet Ophtalmologie	Cabinet d'Acupuncture	Centre Médical d'entreprise	Infirmierie (entreprises)	Laboratoire d'analyse	Officine	Dépôt pharmaceutique
Ndolou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tsamba magotsi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Ogoulou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Douya-onoye	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Région sanitaire Sud	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5
Mougoutsi	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Haute-Banio	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Basse-Banio	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Doutsila	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Douigny	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mongo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Région sanitaire Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	11
Ivindo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6
Lopé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
Zadié	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Mvoug	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Région sanitaire Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	11

Situation des structures de soins du secteur privé par région et département

Pays Région Département	Hôpital	Polyclinique	Clinique	Cabinet dentaire	Cabinet médical	Cabinet de soins	Cabinet de radiologie	Cabinet de kinésithérapie	Dispensaire confessionnel	Centre de santé confessionnelle	Cabinet d'orthophonie	cabinet ORL	cabinet Ophtalmologie	Cabinet d'Acupuncture	Centre Médical d'entreprise	Infirmierie (entreprises)	Laboratoire d'analyse	Officine	Dépôt pharmaceutique
Lolo-Bouenguidi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Lombo-Bouenguidi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Mulundu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	7
Ofoué-Onoye	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Région sanitaire Maritime	0	1	7	2	3	2	0	1	2	0	0	0	0	0	1	4	0	8	4
Bendjé	0	1	5	2	3	2	0	1	1	0	0	0	0	0	1	4	0	8	0
Etimboué	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Ndougou	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Région sanitaire Nord	0	0	0	0	4	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	2	13
Woleu	0	0	0	0	4	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	5
Ntem	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6
Haut-Ntem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Okano	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Haut-como	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Gabon	3	6	29	19	46	26	2	2	4	0	2	0	0	1	1	43	10	55	100

Tableau 5.4 : Ratio habitants par structure de santé du secteur

Ratio habitants par structure de santé du secteur

Pays Région Département	Population	CHU/CHL/CHR/HR/ HS/CM	Ratio habitant par hôpital	Dispensaire/ CS U/ CS R	Ratio Population par centre de santé
Gabon	1517685	99	15330	585	2594
Libreville	525064	32	16408	81	6482
Région sanitaire Ouest	72172	12	6014	24	3007
Komo Mondah	53214	12	4435	12	4435
Komo	12690	10	1269	10	1269
Noya	6268	2	3134	2	3134
Région sanitaire Sud-Est	228471	14	16319	89	2567
Mpassa	117768	3	39256	24	4907
Djouri-Agnili	4301	1	4301	4	1075
Lebombi- Leyou	53921	2	26961	10	5392
Lekabi-Lewolo	6417	2	3209	6	1070
Lekoko	3412	1	3412	2	1706
Les plateaux	9122	1	9122	7	1303
Djoué-Onga	3503	2	1752	5	701
Ogooué-Létili	4043	1	4043	4	1011
Sebe-brikolo	12228	1	12228	15	815
Bayi-brikolo	4778	1	4778	2	2389
Léconi-lekori	8978	1	8978	10	898
Région sanitaire Centre	60990	3	20330	30	2033
Ogooué et lacs	47812	2	23906	21	2277
Abanga Bigné	13178	1	13178	9	1464
Région sanitaire Centre-Sud	101415	9	11268	90	1127
Boumi-Louetsi	22854	2	11427	13	1758
Dola	7858	2	3929	5	1572
Louetsi-Bikaka	3680	1	3680	7	526
Louetsi-Wano	12849	3	4283	8	1606
Mougalaba	2571	2	1286	1	2571
Ndolou	5619	1	5619	10	562
Tsamba magotsi	12769	1	12769	16	798
Ogoulou	10071	2	5036	16	629
Douya-onoye	23144	1	23144	14	1653
Région sanitaire Sud	50297	6	8383	39	1290
Mougoutsi	26137	1	26137	10	2614
Haute-Banio	1888	1	1888	2	944

Ratio habitants par structure de santé du secteur

Pays Région Département	Population	CHU/CHL/CHR/HR/ HS/CM	Ratio habitant par hôpital	Dispensaire/ CS U/ CS R	Ratio Population par centre de santé
Basse-Banio	7186	1	7186	6	1198
Doutsila	3920	1	3920	6	653
Douigny	7374	1	7374	10	737
Mongo	3792	1	3792	5	758
Région sanitaire Est	64163	4	16041	49	1309
Ivindo	27933	1	27933	17	1643
Lopé	15205	1	15205	19	800
Zadié	15204	1	15204	9	1689
Mvoung	5821	1	5821	4	1455
Région sanitaire Centre-Est	64534	4	16134	75	860
Lolo-Bouenguidi	26630	1	26630	30	888
Lombo-Bouenguidi	6397	1	6397	10	640
Mulundu	26036	1	26036	29	898
Ofoué-Onoye	5471	1	5471	6	912
Région sanitaire Maritime	128774	4	32194	57	2259
Bendjé	112424	2	56212	31	3627
Etimboué	6818	1	6818	15	455
Ndougou	9532	1	9532	11	867
Région sanitaire Nord	157013	14	81703	73	9544
Woleu	73235	8	9154	31	2362
Ntem	44222	1	44222	20	2211
Haut-Ntem	16843	3	5614	9	1871
Okano	16447	1	16447	8	2056
Haut-como	6266	1	6266	6	1044
Total Gabon	1517685	61	24880	585	2594

5.4 Environnement hospitalier

Tableau 5.5: Modes d'élimination des déchets hospitaliers dans les Formations Sanitaires publiques.

Structures publiques	Nombre	Modes d'élimination des déchets			
		Incinérateur	Fosse	Décharge publique	Prestataire
CHL	1	1	-	-	-
CHR	6	6	-	-	-
HR	3	0	3	0	0
CM	43	1*	38	3	1
CS	19	0	0	0	0
DISP	359	0	359	0	0

1* incinérateur fabriqué localement par le service du Génie Sanitaire et d'Hygiène Publique

Le constat appelle deux observations :

- L'environnement hospitalier/des formations sanitaires se caractérise par l'insalubrité à quelques exceptions près. La situation est plus critique dans les départements sanitaires.
- Les modes d'élimination des déchets de l'activité hospitalière sont variables : incinération, enfouissement, exposition à ciel ouvert, recours à un prestataire qui transporte les déchets vers une décharge publique.

Les responsables des structures évoquent les difficultés suivantes : insuffisance et inadaptation des équipements pour l'entretien des espaces, le vieillissement de la main d'œuvre, l'insuffisance voir absence de ligne budgétaire pour solliciter des prestataires ...

5.5 Secteur pharmaceutique

Le secteur pharmaceutique comprend une unité de fabrication/production de médicaments, des grossistes répartiteurs, des officines et dépôts pharmaceutiques. L'unique unité de fabrication des médicaments se trouve à Owendo.

Pour le secteur public, il existe un seul grossiste répartiteur de médicaments : l'Office Pharmaceutique National (OPN) qui joue aussi le rôle d'une centrale d'achat pour le secteur public. L'OPN dispose d'une antenne régionale dans chaque région sanitaire. En 2008, 5 antennes/ 8 sont opérationnelles. Il s'agit de Franceville, Koulamoutou, Lambaréné, Port Gentil et Oyem. Celles de Mouila et Tchibanga sont construites mais non fonctionnelles. Makokou les travaux n'ont pas démarré. Les missions de régulation sont assurées par la Direction du Médicament et de la Pharmacie (DMP).

Le secteur privé a deux grossistes répartiteurs : PHARMAGABON et COPHARGA implantés à Libreville.

L'unique unité de fabrication est la SOGAPHARM située dans la commune d'Owendo. Les produits suivants y sont fabriqués : paracétamol, ibuprofen.....

Pendant la collecte des données, l'accès aux médicaments a été apprécié par la disponibilité des médicaments et les ruptures de stock signalées.

Le pays a fait beaucoup d'effort dans le secteur public par le renforcement des capacités de l'OPN, la construction et l'opérationnalisation des antennes régionales ; le secteur privé complète la couverture avec l'implantation des officines et dépôts pharmaceutiques privés.

La disponibilité en médicaments essentiels pour les pathologies les plus courantes a été appréciée pendant la visite. Le constat est que la plupart des formations sanitaires visitées disposaient de médicaments essentiels (antipaludiques, antipyrétiques, antibiotique, antianémique, antidiarrhéique...). Toutefois, des ruptures de stock de ces médicaments ont été enregistrées au cours de l'année précédente. Par exemple, la durée d'une rupture de stock en antipaludique variait de 1 à 3 mois.

- Unité de fabrication des médicaments : 1
- Grossistes répartiteurs : 3
- Officines pharmaceutiques : 29
- Dépôts pharmaceutiques : 107

Tableau 5.6: Situation du secteur pharmaceutique par région et département en 2008.)

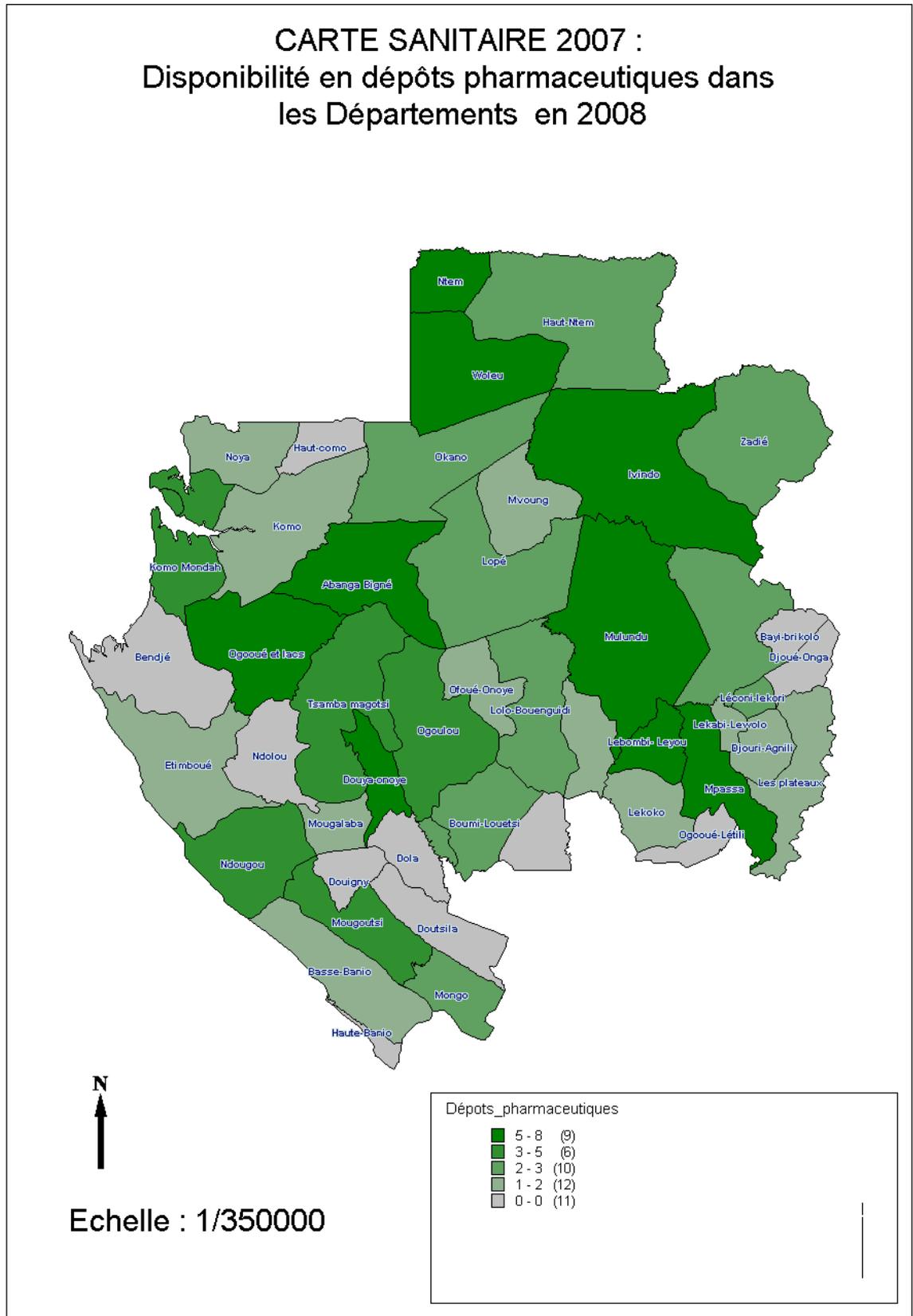
: Situation du secteur pharmaceutique par région et département en 2008.

Pays Région Département	Unité de fabrication de médicament	Grossistes répartiteurs publics	Antenne régionale OPN	Grossistes répartiteurs privés	Grossistes répartiteurs parapublics	Officine	Dépôt pharmaceutique
Gabon	1	1	8	2	1	29	107
Région sanitaire Libreville-Owendo	1	1	0	2	1	1	6
Libreville1	0	0	0	0	0	1	4
Libreville2	0	1	0	1	0	0	1
Libreville3	0	0	0	0	1	0	1
Commune d'Owendo	1	0	0	1	0	0	0
Région sanitaire Ouest	0	0	0	0	0	1	7
Komo Mondah	0	0	0	0	0	1	1
Komo	0	0	0	0	0	0	5
Noya	0	0	0	0	0	0	1
Région sanitaire Sud-Est	0	0	1	0	0	8	18
Mpassa	0	0	1	0	0	4	5
Djouri-Agnili	0	0	0	0	0		1
Lebombi- Leyou	0	0	0	0	0	4	5

Lekabi-Lewolo	0	0	0	0	0	0	1
Lekoko	0	0	0	0	0	0	1
Les plateaux	0	0	0	0	0	0	1
Djoué-Onga	0	0	0	0	0	0	0
Ogooué-Létili	0	0	0	0	0	0	0
Sebe-brikolo	0	0	0	0	0	0	2
Pays							
Région							
Département							
	Unité de fabrication de médicament	Grossistes répartiteurs publics	Antenne régionale OPN	Grossistes répartiteurs privés	Grossistes répartiteurs parapublics	Officine	Dépôt pharmaceutique
Bayi-brikolo	0	0	0	0	0	0	0
Léconi-lekori	0	0	0	0	0	0	2
Région sanitaire Centre	0	0	1	0	0	0	12
Ogooué et lacs	0	0	1	0	0	0	7
Abanga Bigné	0	0	0	0	0	0	5
Région sanitaire Centre-Sud	0	0	1	0	0	0	14
Boumi-Louetsi	0	0	0	0	0	0	1
Dola	0	0	0	0	0	0	0
Louetsi-Bikaka	0	0	0	0	0	0	0
Louetsi-Wano	0	0	0	0	0	0	0
Mougalaba	0	0	0	0	0	0	0
Ndolou	0	0	0	0	0	0	4
Tsamba magotsi	0	0	0	0	0	0	0
Ogoulou	0	0	0	0	0	0	1
Douya-onoye	0	0	1	0	0	0	8
Région sanitaire Sud	0	0	1	0	0	0	5
Mougoutsi	0	0	1	0	0	0	0
Haute-Banio	0	0	0	0	0	0	0
Basse-Banio	0	0	0	0	0	0	0
Doutsila	0	0	0	0	0	0	3
Douigny	0	0	0	0	0	0	0
Mongo	0	0	0	0	0	0	2
Région sanitaire Est	0	0	0	0	0	0	11
Ivindo	0	0	0	0	0	0	6
Lopé	0	0	0	0	0	0	2
Zadié	0	0	0	0	0	0	2
Mvoung	0	0	0	0	0	0	1
Région sanitaire Centre-Est	0	0	3	0	0	16	19

Lolo-Bouenguidi	0	0	1	0	0	0	7
Lombo-Bouenguidi	0	0	0	0	0	0	2
Mulundu	0	0	0	0	0	0	2
Ofoué-Onoye	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Maritime	0	0	1	0	0	8	4
Bendjé	0	0	1	0	0	8	0
Etimboué	0	0	0	0	0	0	1
Ndougou	0	0	0	0	0	0	3
Région sanitaire Nord	0	0	1	0	0	3	15
Woleu	0	0	1	0	0	3	5
Ntem	0	0	0	0	0	0	6
Haut-Ntem	0	0	0	0	0	0	2
Okano	0	0	0	0	0	0	2
Haut-como	0	0	0	0	0	0	0
Total Gabon	1	1	8	2	1	29	107

Carte 5 : Dépôts pharmaceutiques par département



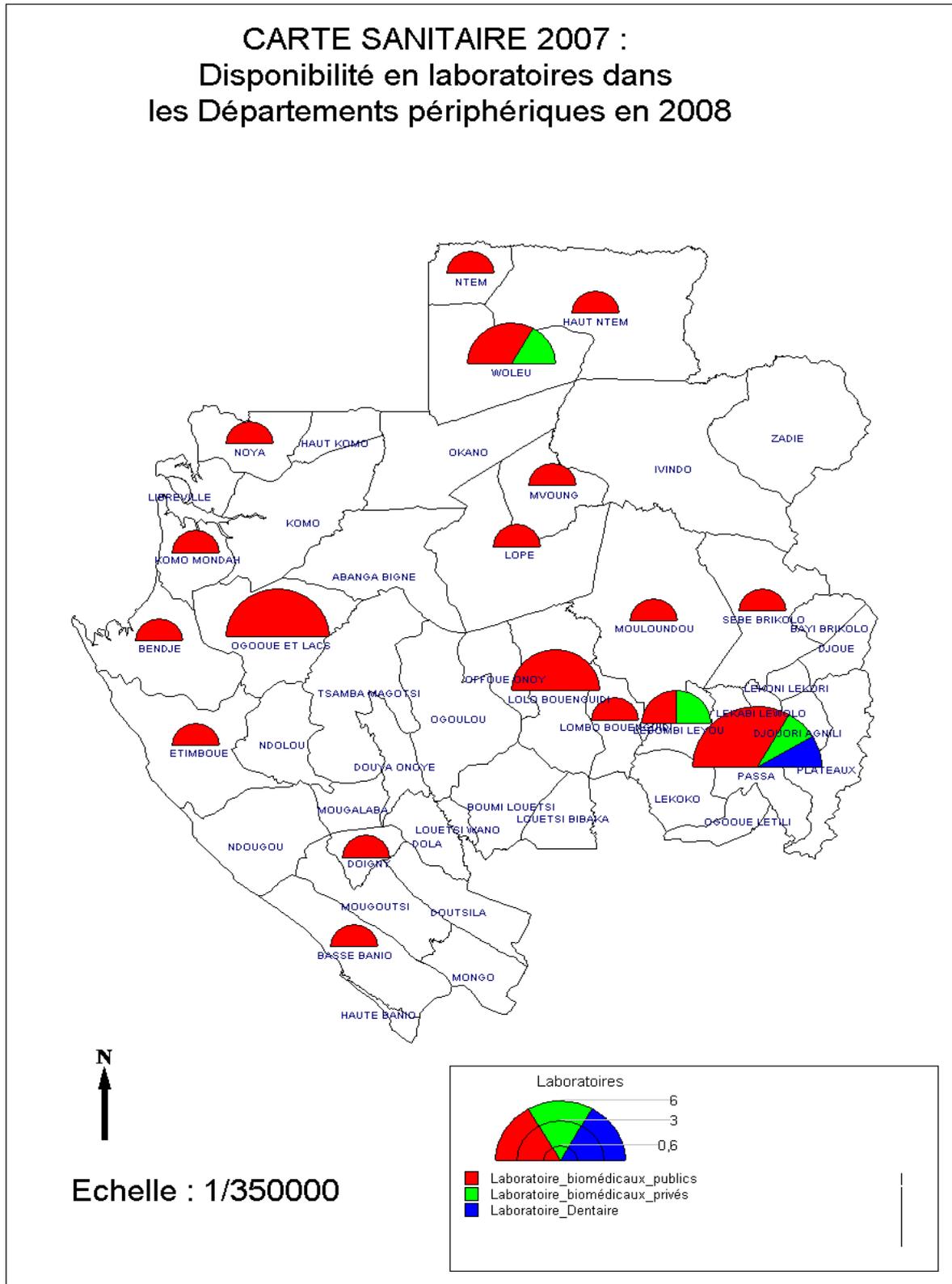
5.6 Laboratoires

Tableau 5.7 : Situation des laboratoires par région et département

Pays Région Département	Laboratoire biomédicaux publics	Laboratoire biomédicaux para-publics	Laboratoire biomédicaux privés	Laboratoire Dentaire
Gabon	59	4	14	7
Région sanitaire Libreville-Owendo	11	0	0	0
Libreville1	2	0	0	0
Libreville2	3	0	0	0
Libreville3	4	0	0	0
Commune d'Owendo	2	0	0	0
Région sanitaire Ouest	3	0	0	1
Komo Mondah	1	0	0	1
Komo	1	0	0	0
Noya	1	0	0	0
Région sanitaire Sud-Est	8	2	2	1
Mpassa	4	2	1	1
Djouri-Agnili	1	0	0	0
Lebombi- Leyou	2	0	1	0
Lekabi-Lewolo	0	0	0	0
Lekoko	0	0	0	0
Les plateaux	0	0	0	0
Djoué-Onga	0	0	0	0
Ogooué-Létili	0	0	0	0
Sebe-brikolo	1	0	0	0
Bayi-brikolo	0	0	0	0
Léconi-lekori	0	0	0	0
Région sanitaire Centre	5	0	1	0
Ogooué et lacs	4	0	1	0
Abanga Bigné	1	0	0	0
Région sanitaire Centre-Sud	6	0	1	2
Boumi-Louetsi	0	0	0	0
Dola	1	0	0	0
Louetsi-Bikaka	0	0	0	0
Louetsi-Wano	1	0	1	1
Mougalaba	0	0	0	0
Ndolou	0	0	0	0
Tsamba magotsi	1	0	0	0

Pays Région Département	Laboratoire biomédicaux publics	Laboratoire biomédicaux para- publics	Laboratoire biomédicaux privés	Laboratoire Dentaire
Ogoulou	1	0	0	0
Douya-onoye	2	0	0	1
Région sanitaire Sud	5	0	0	0
Mougoutsi	3	0	0	0
Haute-Banio	0	0	0	0
Basse-Banio	1	0	0	0
Doutsila	0	0	0	0
Douigny	1	0	0	0
Mongo	0	0	0	0
Région sanitaire Est	7	0	0	0
Ivindo	4	0	0	0
Lopé	1	0	0	0
Zadié	1	0	0	0
Mvoung	1	0	0	0
Région sanitaire Centre-Est	5	0	0	0
Lolo-Bouenguidi	3	0	0	0
Lombo-Bouenguidi	1	0	0	0
Mulundu	1	0	0	0
Ofoué-Onoye	0	0	0	0
Région sanitaire Maritime	6	1	9	3
Bendjé	4	1	8	3
Etimboué	1	0	0	0
Ndougou	1	0	1	0
Région sanitaire Nord	3	1	1	0
Woleu	1	1	1	0
Ntem	1	0	0	0
Haut-Ntem	1	0	0	0
Okano	0	0	0	0
Haut-como	0	0	0	0

Carte 6: Situation des laboratoires (public, parapublic, privé)



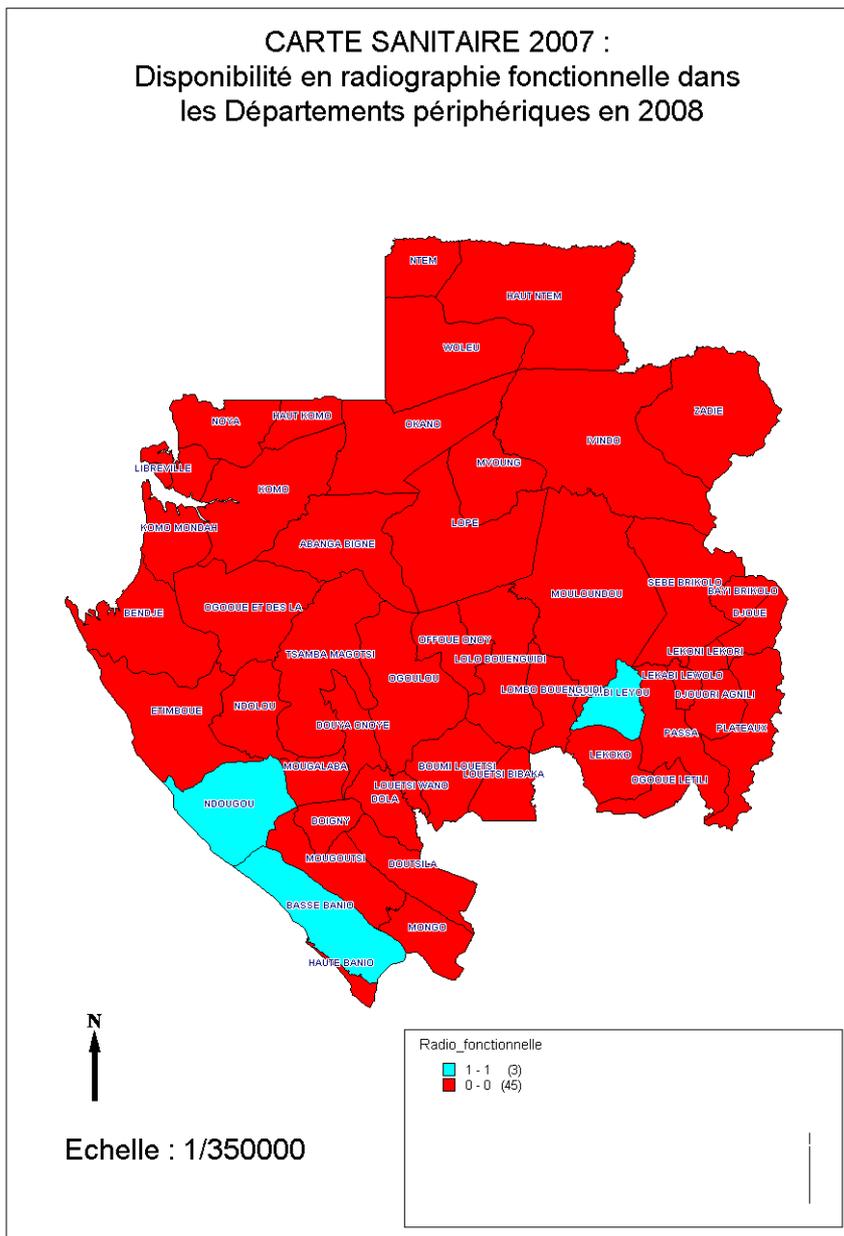
VI. EQUIPEMENTS

La plupart des équipements normés (Bloc opératoire, radiographie conventionnelle) ne sont pas fonctionnels soit par manque de ressources humaines qualifiées ou par manque d'une véritable politique de maintenance.

Les moyens roulants en cas d'urgence (ambulance) et de mission de routine (PEV) sont insuffisants.

VI. EQUIPEMENTS

Carte 7 : Disponibilité en radiographie fonctionnelle dans les départements sanitaires en 2008



Carte 8: Disponibilité en ambulances dans les départements sanitaires en 2008

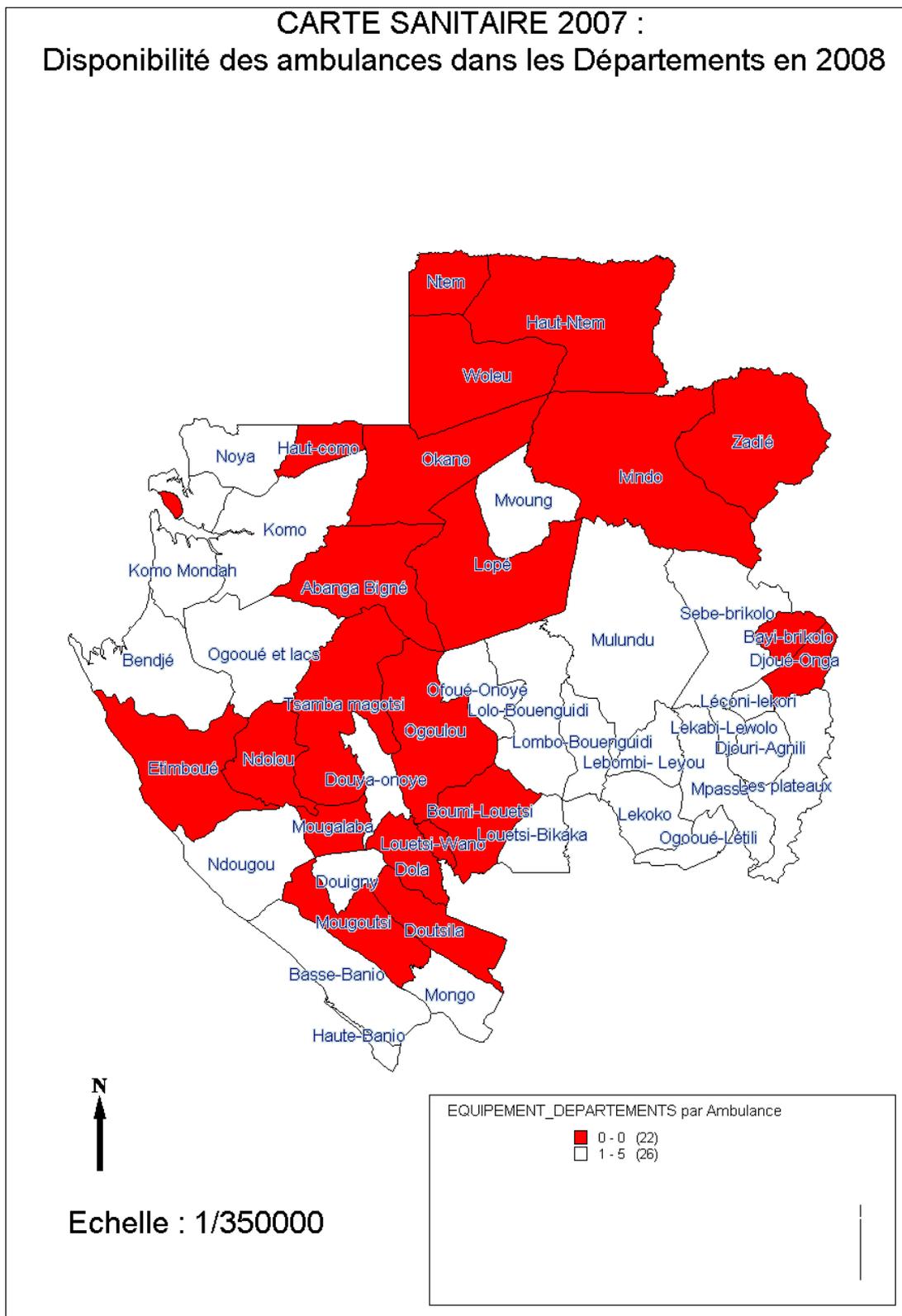


Tableau 6.1: Equipement du secteur public civil 2008

Equipement du secteur public civil 2008

Pays Région Département	Radiologie conventionnelle	Echographie	Scanner	Bloc opératoire	Congélateur	porte vaccin	Chambre froide	Thermomètre	Accumulateur	Réfrigérateur	Ambulance	Unité de santé mobile	Oxygène portatif	Oxygène poste fixe	Respirateur	Aspirateur	SAMU	IRM
Gabon	36	19	1	36	28	138	0	68	6118	83	41	0	11	21	34	38	1	0
Région sanitaire Libreville-Owendo	7	3	1	4	3	26	0	23	2623	30	0	0	1	5	20	12	1	0
Libreville1	0	0	0	0	1	6	0	8	2 170	9	0	0	0	0	0	0	0	0
Libreville2	5	2	1	4	1	7	0	6	153	8	0	0	1	5	20	12	1	0
Libreville3	1	1	0	0	1	8	0	7	164	8	0	0	0	0	0	0	0	0
Commune d'Owendo	1	0	0	0	0	5	0	2	136	5	0	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Ouest	1	0	0	2	2	4	0	2	2	3	3	0	0	0	1	0	0	0
Komo Mondah	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0
Komo	0	0	0	0	1	2	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Noya	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Sud-Est	11	6	0	9	2	34	0	16	197	16	14	0	0	3	3	8	0	0
Mpassa	3	3	0	2	2		0	4		3	3	0	0	2	2	2	0	0
Djouri-Agnili	1	1	0	1	0	5	0	1	10	1	2	0	0	0	0	1	0	0
Lebombi- Leyou	2	1	0	2	0	8	0	3	107	3	2	0	0	1	1	2	0	0
Lekabi-Lewolo	1	0	0	1	0	2	0	1	10	1	3	0	0	0	0	0	0	0
Lekoko	1	0	0	0	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Les plateaux	1	0	0	1	0	3	0	1	20	1	1	0	0	0	0	1	0	0
Djoué-Onga	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0

Equipement du secteur public civil 2008

Pays Région Département	Radiologie conventionnelle	Echographie	Scanner	Bloc opératoire	Congélateur	porte vaccin	Chambre froide	Thermomètre	Accumulateur	Réfrigérateur	Ambulance	Unité de santé mobile	Oxygène portatif	Oxygène poste fixe	Respirateur	Aspirateur	SAMU	IRM
Ogooué-Létili	0	0	0	0	0	4	0	1	25	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Sebe-brikolo	1	1	0	1	0	4	0	2	10	2	1	0	0	0	0	1	0	0
Bayi-brikolo	0	0	0	0	0	5	0	1	8	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Léconi-lekori	1	0	0	1	0	2	0	1	7	1	1	0	0	0	0	1	0	0
Région sanitaire Centre	5	2	0	3	1	0	0	1	8	0	3	0	2	2	2	3	0	0
Ogooué et lacs	4	2	0	2	0	0	0	1	8	0	2	0	2	2	2	3	0	0
Abanga Bigné	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0		0	0
Région sanitaire Centre-Sud	1	1	0	2	0	0	0	0	0	0	6	0	0	1	1	1	0	0
Boumi-Louetsi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Dola	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Louetsi-Bikaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Louetsi-Wano	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mougalaba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ndolou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tsamba magotsi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ogoulou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Douya-onoye	1	1	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	1	1	0	0
Région sanitaire Sud	4	2	0	4	3	9	0	3	3	5	7	0	0	4	1	4	0	0
Mougoutsi	2	2	0	2	1	0	0	0	0	1	3	0	0	2	0	2	0	0

Equipement du secteur public civil 2008

Pays Région Département	Radiologie conventionnelle	Echographie	Scanner	Bloc opératoire	Congélateur	porte vaccin	Chambre froide	Thermomètre	Accumulateur	Réfrigérateur	Ambulance	Unité de santé mobile	Oxygène portatif	Oxygène poste fixe	Respirateur	Aspirateur	SAMU	IRM
Haute-Banio	0	0	0	1	1	3	0	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Basse-Banio	1	0	0	0	0	4	0	1	1	1	1	0	0	1	0	0	0	0
Doutsila	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Douigny	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	0
Mongo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0		0	0	0
Région sanitaire Est	1	1	0	1	4	14	0	4	800	4	1	0	1	1	1	1	0	0
Ivindo	1	1	0	1	1	10	0	1	800	1	1	0	1	1	1	1	0	0
Lopé	0	0	0	0	1	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Zadié	0	0	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Mvoug	0	0	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Centre-Est	2	1	0	4	7	16	0	2	542	15	5	0	0	1	0	1	0	0
Lolo-Bouenguidi	2	1	0	3	5	5	0	0	250	10	1	0	0	1	0	1	0	0
Lombo-Bouenguidi	0	0	0	0	0	6	0	0	22	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Mulundu	0	0	0	1	2	5	0	2	270	2	1	0	0	0	0	0	0	0
Ofoué-Onoye	0	0	0	0	0		0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Maritime	2	2	0	2	5	33	0	16	1900	8	1	0	1	2	2	3	0	0
Bendjé	1	1	0	1	3	21	0	12	1 500	6	1	0	1	1	2	1	0	0
Etimboué	0	0	0	0	1	6	0	2	200	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Ndougou	1	1	0	1	1	6	0	2	200	1	0	0	0	1	0	1	0	0

Equipement du secteur public civil 2008

Pays Région Département	Radiologie conventionnelle	Echographie	Scanner	Bloc opératoire	Congélateur	porte vaccin	Chambre froide	Thermomètre	Accumulateur	Réfrigérateur	Ambulance	Unité de santé mobile	Oxygène portatif	Oxygène poste fixe	Respirateur	Aspirateur	SAMU	IRM
Région sanitaire Nord	2	1	0	5	1	2	0	1	43	2	1	0	6	2	3	5	0	0
Woleu	1	1	0	2	1	1	0	0	42	1	1	0	6	1	2	4	0	0
Ntem	1	0	0	1	0	1	0	1	1	1	0	0	0	1	1	1	0	0
Haut-Ntem	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Okano	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Haut-como	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Gabon	36	19	1	36	28	138	0	68	6118	83	41	0	11	21	34	38	1	0

Tableau 6.2 : Equipement du secteur parapublic 2008

Equipement du secteur parapublic 2008

Pays	Radiologie conventionnelle	Echographie	Scanner	Bloc opératoire	Congélateur	porte vaccin	Chambre froide	Thermomètre	Accumulateur	Réfrigérateur	Ambulance	Unité de santé mobile	Oxygène portatif	Oxygène poste fixe	Respirateur	Aspirateur	SAMU	IRM
Gabon	4	2	0	14	4	10	0	3	3	5	5	0	1	3	3	9	0	0
Région sanitaire Libreville-Owendo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Libreville1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Libreville2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Libreville3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commune d'Owendo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Komo Mondah	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Komo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Noya	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Sud-Est	1	1	0	11	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	0	0
Mpassa	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	0	0
Djouri-Agnili	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lebombi- Leyou	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lekabi-Lewolo	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lekoko	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Equipement du secteur parapublic 2008

Pays	Radiologie conventionnelle	Echographie	Scanner	Bloc opératoire	Congélateur	porte vaccin	Chambre froide	Thermomètre	Accumulateur	Réfrigérateur	Ambulance	Unité de santé mobile	Oxygène portatif	Oxygène poste fixe	Respirateur	Aspirateur	SAMU	IRM
Les plateaux	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djoué-Onga	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ogooué-Létili	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sebe-brikolo	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bayi-brikolo	0	0		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Léconi-lekori	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ogooué et lacs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abanga Bigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boumi-Louetsi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dola	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Louetsi-Bikaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Louetsi-Wano	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mougalaba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ndolou	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tsamba magotsi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ogoulou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Equipement du secteur parapublic 2008

Pays	Radiologie conventionnelle	Echographie	Scanner	Bloc opératoire	Congélateur	porte vaccin	Chambre froide	Thermomètre	Accumulateur	Réfrigérateur	Ambulance	Unité de santé mobile	Oxygène portatif	Oxygène poste fixe	Respirateur	Aspirateur	SAMU	IRM
Douya-onoye	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Région sanitaire Sud	2	0	0	2	2	9	0	3	3	4	4	0	0	1	1	2	0	0
Mougoutsi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Haute-Banio	0	0	0	1	1	3	0	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Basse-Banio	1	0	0	0	0	4	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Doutsila		0	0	0	0	1	0	0	0	1		0	0	0	0	0	0	0
Douigny	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	0
Mongo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ivindo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lopé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zadié	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mvoung	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lolo-Bouenguidi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lombo-Bouenguidi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mulundu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ofoué-Onoye	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Équipement du secteur parapublic 2008

Pays Région Département	Radiologie conventionnelle	Echographie	Scanner	Bloc opératoire	Congélateur	porte vaccin	Chambre froide	Thermomètre	Accumulateur	Réfrigérateur	Ambulance	Unité de santé mobile	Oxygène portatif	Oxygène poste fixe	Respirateur	Aspirateur	SAMU	IRM
Région sanitaire Maritime	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	6	0	0
Bendjé	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	6	0	0
Etimboué	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ndougou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Région sanitaire Nord	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Woleu	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Ntem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Haut-Ntem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Okano	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Haut-como	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Gabon	4	2	0	14	4	10	0	3	3	5	5	0	1	3	3	9	0	0

Tableau 6.3 : Répartition des lits par CHR

Région	Structure	Population	Lits
Libreville Owendo	Hôpital Coop Sino-Gabonaise	589856	50
Libreville Owendo	CHL	-	463
Libreville Owendo	Hôpital d'instruction des Armées	-	191
Ouest	Hopital régional Melen	721172	90
Sud-Est	CHR Amissa Bongo	228471	160
Centre	CHR Lambararéné	60990	90
Centre-Sud	CHR Mouila	101415	143
Sud	CHR Dr Benjamin NGOUBOU (Tchibanga)	50297	120
Est	CHR Makokou	64163	100
Centre Est	CHR Paul MOUKAMBI (Koulamoutou)	64534	101
Maritime	CHR Port Gentil (Tchengue)	128774	121
Nord	CHR Oyem	157013	135
Total			1764

VII. RESSOURCES HUMAINES

On observe un déficit en personnel tous corps de métiers confondus. Ce déficit est plus prononcé pour certaines spécialités (Chirurgiens, Anesthésistes réanimateurs, gynécologues obstétriciens, radiologues, pédiatres, sages femmes, infirmiers diplômés d'état etc.)

VII. RESSOURCES HUMAINES

7.1 Institutions de formation

Elles relèvent de plusieurs ministères :

i) Ministère chargé de la santé :

- L'Ecole Nationale d'Action Sanitaire et Sociale (ENASS), implantée à Libreville compte trois (3) antennes régionales dénommées :

Ecoles Interprovinciales de Santé à Franceville (Région Sanitaire Sud – Est), Mouila (Région Sanitaire Centre-Sud) et Makokou (Région Sanitaire Est).

L'ENASS forme du personnel paramédical dans divers domaines (infirmiers diplômés d'Etat et Assistants, Adjoints Techniques de Laboratoire, de radiologie, de génie sanitaire et hygiène publique, dentaire, de pharmacie ; Agents Technique de génie sanitaire et hygiène publique, et des agents administratifs (Adjoints d'administration sanitaire, adjoints techniques de statistique et secrétaires de santé).

Cette école devra à court terme être érigée en Institut Supérieur conformément aux recommandations des Etats Généraux de la Santé.

Tableau 7.1 : Personnel formé par l'ENASS Libreville de 2003 à 2007

Filières	Années					Total
	2003	2004	2005	2006	2007	
IA	999	48	545	291	18	1901
SS	65	-	-	-	65	130
AGSHP	77		51	21	-	149
I.D.E	233	157	33	8	84	515
ATL	22	15	3		18	58
ATPH	-	10	-	-	10	20
ATD	-		-	-	14	14
ATR	4	6	-	-	14	24
ATGSHP	18	25	-	-	-	43
ADS	96		-	-	50	146
ATS	12	12	-	-	12	36
Total	1526	273	632	320	220	2971

Tableau 7.2: Personnel formé par l'EIPS Franceville de 2003 à 2008

Années	Qualification		Total
	Inf. Assistants (I.A)	Inf.Dip. d'Etat (IDE)	
2003	135	57	192
2004	0	55	55
2005	126	0	126
2006	119	0	119
2007	22	41	63
2008	0	29	29

- ii) Ministère de l'Enseignement Supérieur
 - Faculté de Médecine de l'Université des Sciences de la Santé.
 Cette faculté forme des médecins généralistes et des spécialistes (pédiatres, chirurgiens, gynécologues-obstétriciens, internistes), des Sages-femmes, des Techniciens supérieurs de biologie médicale, des Techniciens supérieurs d'anesthésie.
- iii) Ministère de la Fonction Publique
 - Ecole Nationale d'Administration (ENA). Elle forme les Administrateurs de Santé.
 - Ecole de Préparation aux Carrières Administratives (EPCA). Elle forme les Attachés d'Administration Sanitaire.

7.2: Institutions de recherche

Dans ce groupe on distingue :

- Les Laboratoires de la Faculté de Médecine (Département de Parasitologie pour le paludisme, Microbiologie pour le VIH/sida, Biochimie, Anatomopathologie) ;
- Le Centre International des Recherches Médicales de Franceville (CIRMF) ; pour les maladies émergentes et réémergentes, les maladies tropicales, le VIH/SIDA.
- Les unités de Recherche Médicale de l'Hôpital Albert SCHWEITZER de Lambaréné et de Fougamou dont les travaux sont dominés par le paludisme.

7.3 Catégories de personnel de santé

Il existe plusieurs catégories de personnels de santé au Gabon répartis comme suit :

1-Les personnels médicaux

- En A1 : les médecins : généralistes et spécialistes ; Les Chirurgiens dentistes, les pharmaciens, les Sages Femmes Cadres.

2-les personnels para-médicaux

- En A1 : les Infirmiers cadres.

- En A2 : Les Sages Femmes
- En A2 : les techniciens supérieurs de santé dans divers domaines : santé publique, biologie médicale, radiologie, les assistants médicaux, les techniciens supérieurs en pharmacie, les techniciens supérieurs en anesthésiologie et puériculture.
- En B1 : les adjoints techniques de radiologie, laboratoire, pharmacie, dentaire, puériculture, les adjoints techniques de pharmacie,
- En B2 : les infirmiers Assistants, les préparateurs en pharmacie ;

3 les personnels médico-techniques

- En A1 : les Ingénieurs Biomédicaux, les ingénieurs en Génie Sanitaires et Hygiène Publique, les Infirmiers cadres.
- En A2 : les techniciens supérieurs de santé dans divers domaines : santé publique, biologie médicale, radiologie, génie sanitaire et hygiène publique, les assistants médicaux, les techniciens supérieurs en pharmacie, les techniciens supérieurs en anesthésiologie, les techniciens supérieurs en maintenance Biomédicale
- En B1 : les adjoints techniques de radiologie, laboratoire, pharmacie, dentaire, les adjoints techniques de pharmacie,
- En B2 les agents techniques génie sanitaire et hygiène publique, les infirmiers Assistants, les préparateurs en pharmacie ;

4-les personnels de l'administration sanitaire :

Pour la spécialité gestion sanitaire et hospitalière :

- En A1 : les administrateurs de santé,
- En A2 : les attachés d'administration sanitaire,
- En B1 : les adjoints d'administration sanitaire,
- En B2 : les secrétaires de santé ;

Pour la spécialité informatique (actuellement systèmes d'information) :

- En A1 : les ingénieurs informaticiens,
- En A2 : les ingénieurs des techniques informatiques,
- En B1 : les techniciens d'informatique
- En B2 : les agents techniques d'informatique ;

Pour la spécialité statistique :

- En A1 : les ingénieurs en statistiques,
- En A2 : les techniciens supérieurs de statistiques,
- En B1 : les adjoints techniques de statistiques ;

les autres personnels de santé : épidémiologistes, entomologistes, nutritionnistes, diététiciens, psychologues, sociologues, communicateurs en santé, assistants sociaux, infirmiers auxiliaires et élémentaires, les agents de santé de village, les relais communautaires, etc.

les personnels de la main d'œuvre non permanente : chauffeurs, techniciens de surface, brancardiers, etc.

7.4 Situation du personnel dans les régions sanitaires

Tableau 7.3 : situation globale du personnel

Région	Corps						Pourcentage
	Médical	Paramédical	Non médical	Pharmacie	Autre personnel	Total	
Centre	6	138	90	2	0	236	2,76
Centre-Est	13	377	214	3	0	607	7,09
Centre-Sud	10	447	280	0	7	744	8,69
Est	7	259	142	2	4	414	4,83
Maritime	24	353	226	4	3	610	7,12
Nord	14	484	312	7	0	817	9,54
Ouest	36	419	242	12		709	8,28
Sud	14	215	184	1	17	431	5,03
Sud Est	33	685	276	3		997	11,64
Libreville Owendo*	242	2073	652	31		2998	35,01
Total	399	5450	2618	65	31	8563	100
Pourcentage	4,66	63,6	30,6	0,76	0,36	100	

Tableau 7.4 : Situation du personnel paramédical par région sanitaire.

Qualification	Région											Pourcentage
	Centre	Centre-Est	Centre-Sud	Est	Maritime	Nord	Ouest	Sud	Sud Est	Libreville Owendo	Total	
Adjoint Technique de Laboratoire	7	6	7	1	5	11	8	7	8	39	99	1,82
Adjoint Technique de Radiologie	2	4	2	2	4	8	0	3	9	32	66	1,21
Adjoint Technique Dentaire	1	2	2	1	4	1	6	1	1	3	22	0,40
Assistant Médical	0	0	1	0	1	0	0	0	2	4	8	0,15
Infirmier Auxiliaire	15	36	0	18	67	56	6	27	44	7	276	5,06
Infirmier IA/SOB	82	263	362	193	205	326	292	130	432	1067	3352	61,50
Infirmier IDE	12	40	43	24	30	39	52	20	138	443	841	15,43
Kinésithérapeute	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0,02
Matrone	3	8	0	11	2	12	1	8	10		55	1,01
Prothésiste dentaire	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	4	0,07
Sage Femme	8	13	16	3	19	17	38	8	21	317	460	8,44
TS A					1	2					3	0,06
TS Anesthésiste				2			5				7	0,13
TS AR	2	1	2					2	5	43	55	1,01
TS Biologie Médicale/ Biochimiste	2	2	6	3	10	5	2	7	8	62	107	1,96
TS en Psycho-Pathologie	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0,02
TS Kinésithérapie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	0,07
TS Odonto-Stomatologie	0	0	0	0	0	0	1	0	2	4	7	0,13
TS Ophtalmologie	1	0	1	0	1	2	1	1	2	6	15	0,28

Qualification	Région											Pourcentage
	Centre	Centre-Est	Centre-Sud	Est	Maritime	Nord	Ouest	Sud	Sud Est	Libreville Owendo	Total	
TS ORL/ Orthophoniste	0	1	2	0	1	1	1	0	1	8	15	0,28
TS Pharmacie			1								1	0,02
TS Puériculture/Diététique	0	0	0	1	1	3	2	0	1	11	19	0,35
TS Radiologie	0	1	1	0	1	0	0	0	1	13	17	0,31
TS Santé Publique/ Epidémiologie	3	0	0	0	1	1	2	1	0	7	15	0,28
Total	138	377	447	259	353	484	419	215	685	2073	5450	100
Pourcentage	2,53	6,92	8,20	4,75	6,48	8,88	7,69	3,94	12,57	38,04	100	

Tableau 7.5 : Situation du personnel médical par région sanitaire.

Qualification	Région											pourcentage
	Centre	Centre-Est	Centre-Sud	Est	Maritime	Nord	Ouest	Sud	Sud Est	Libreville Owendo	Total général	
Anesthésiste réanimateur	0	1	0	0	2	1	1	1	2	12	20	8,26
Cancérologue/Oncologue		0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,41
Cardiologue	0	0	0	0	1	0	1	1	0	10	13	5,37
Chirurgien	0	2	1	0	1	2	1	2	3	19	31	12,81
Chirurgien Dentiste								1			1	0,41
Chirurgien Dentiste/Stomatologue	0	0	1	1	0	2	3		1	16	24	9,92
Dermatologue	0	0	0	0	0	0	2	0	0	3	5	2,07
Endocrinologue	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	5	2,07
Gynécologue/ Obstétriciens	0	1	0	0	0	1	4	1	2	12	21	8,68
Hépatogastro-entérologue	0	0	0	0	1	0	1	0	1	5	8	3,31
Infectiologue			0						0		0	0,00
Interniste	0	0	0	0	0	1	0	0	0	5	6	2,48
Médecin Biologiste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0,83
Médecin de Santé Publique	1	0	1	0	1	1	0	1	0	9	14	5,79
Médecin du Travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	1,65

Tableau 7.5 : Situation du personnel médical par région sanitaire (suite).

Qualification	Région											pourcentage
	Centre	Centre-Est	Centre-Sud	Est	Maritime	Nord	Ouest	Sud	Sud Est	Libreville Owendo	Total général	
Médecin généraliste	4	8	6	5	15	4	17	4	23	88	174	71,90
Médecin Radiologue	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6	7	2,89
Néphrologue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	1,24
Neurologue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	1,24
Nutritionniste/ Diététicien	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	0,83
Ophthalmologue	0	0	0	0	0	0	0	1	0	10	11	4,55
ORL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	8	3,31
Parasitologue					1						1	0,41
Pédiatre	1	0	0	0	2	1	4	2	1	18	29	11,98
Pneumologue	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	3	1,24
Psychiatre/Psychoclinicien	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2	0,83
Rhumatologue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,41
Total général	6	13	10	7	24	14	36	14	33	242	399	100,00
Pourcentage	1,50	3,26	2,51	1,75	6,02	3,51	9,02	3,51	8,27	60,65	100	

Tableau 7.6 : Situation du personnel non médical par région sanitaire.

Qualification	Région											Total général	Pourcentage
	Centre	Centre-Est	Centre-Sud	Est	Maritime	Nord	Ouest	Sud	Sud Est	Libreville Owendo	Total général		
Adjoint d'administration sanitaire	4	9	11	8	9	12	22	4	11	72	162	6,19	
Adjoint Technique de Génie Sanitaire et hygiène Publique	8	3	4	0	1	7	5	3	4	3	38	1,45	
Adjoint Technique de Statistique	1	3	3	2	4	3	5	5	6	13	45	1,72	
Administrateur de santé	1	3	2	2	3	2	4	4	6	13	40	1,53	
Agent de Génie Sanitaire et hygiène Publique	0	6	5	2	5	2	10	1	3	1	35	1,34	
Agent de Santé de Village	5	4	16	19	3	16	4	10	8	0	85	3,25	
Attaché d'Administration Sanitaire	0	2	1	1	2	3	2	0	10	30	51	1,95	
Autre Personnel de Santé							14		10	27	51	1,95	
Ingénieur des Travaux Statistiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	
Ingénieur du Génie Sanitaire et hygiène Publique	0	0	0	1	0	0	0	0	1	5	7	0,27	
Main d'Œuvre Non Permanente	67	176	229	102	190	255	154	151	205	369	1898	72,50	
Psychologue	1	1	0	0	1	1	1	0	1	4	10	0,38	
Secrétaire de santé	3	7	9	4	7	10	18	6	10	102	176	6,72	
TS en Statistiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	
TS Génie Sanitaire et hygiène Publique	0	0	0	1	1	1	3	0	1	13	20	0,76	
Total général	90	214	280	142	226	312	242	184	276	652	2618	100	
Pourcentage	3,44	8,17	10,70	5,42	8,63	11,92	9,24	7,03	10,54	24,90	100		

Tableau 7.7 : Situation des pharmaciens par région sanitaire.

Qualification	Région											Total général	Pourcentage
	Centre	Centre-Est	Centre-Sud	Est	Maritime	Nord	Ouest	Sud	Sud Est	Libreville Owendo			
Adjoint Technique de Pharmacie	1	3	0	1	3	0	4	1	3	17	33	50,77	
Adjoint Technique de Pharmacie/ Préparateur en Pharmacie	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	5	7,69	
Pharmacien	1	0	0	0	1	2	2	0	0	14	20	30,77	
Préparateur en Pharmacie	0	0	0	1	0		6	0	0	0	7	10,77	
Total général	2	3	0	2	4	7	12	1	3	31	65	100	
Pourcentage	3,08	4,62	0,00	3,08	6,15	10,77	18,46	1,54	4,62	47,69	100		

Tableau 7.8 : Situation des médecins par région sanitaire.

Région	Spécialiste			Population	Ratio Population par Médecin	Ratio Médecin Population	Pourcentage
	Généraliste	Spécialiste	Total				
Centre	4	2	6	60 990	10165	0,984	1,50
Centre-Est	8	5	13	64534	4964	2,014	3,26
Centre-Sud	6	4	10	101415	10142	0,986	2,51
Est	5	2	7	64163	9166	1,091	1,75
Maritime	15	9	24	128714	5363	1,865	6,02
Nord	4	10	14	157013	11215	0,892	3,51
Ouest	17	19	36	72 172	2005	4,988	9,02
Sud	4	10	14	50297	3593	2,783	3,51
Sud Est	23	10	33	228471	6923	1,444	8,27
Libreville Owendo	88	154	242	589 856	2059	4,858	60,65
Total général	174	225	399	1 517 685	3574	2,798	100
Pourcentage	43,61	56,39	100				

Tableau 7.9 : Ratio Population par Infirmier et Infirmier par Population.

Région	Qualification				Population	Ratio Population par Infirmier	Pourcentage
	Infirmier Auxiliaire	Infirmier IA/SOB	Infirmier IDE	Total général			
Centre	15	82	12	109	60 990	560	2,44
Centre-Est	36	263	40	339	64534	190	7,59
Centre-Sud	0	362	43	405	101415	250	9,06
Est	18	193	24	235	64163	273	5,26
Maritime	67	205	30	302	128714	426	6,76
Nord	56	326	39	421	157013	373	9,42
Ouest	6	292	52	350	72 172	206	7,83
Sud	27	130	20	177	50297	284	3,96
Sud Est	44	432	138	614	228471	372	13,74
Libreville Owendo	7	1067	443	1517	589 856	328	33,94
Total général	276	3352	841	4469	1 517 685	319	100
Pourcentage	6,18	75,01	18,82	100,00			

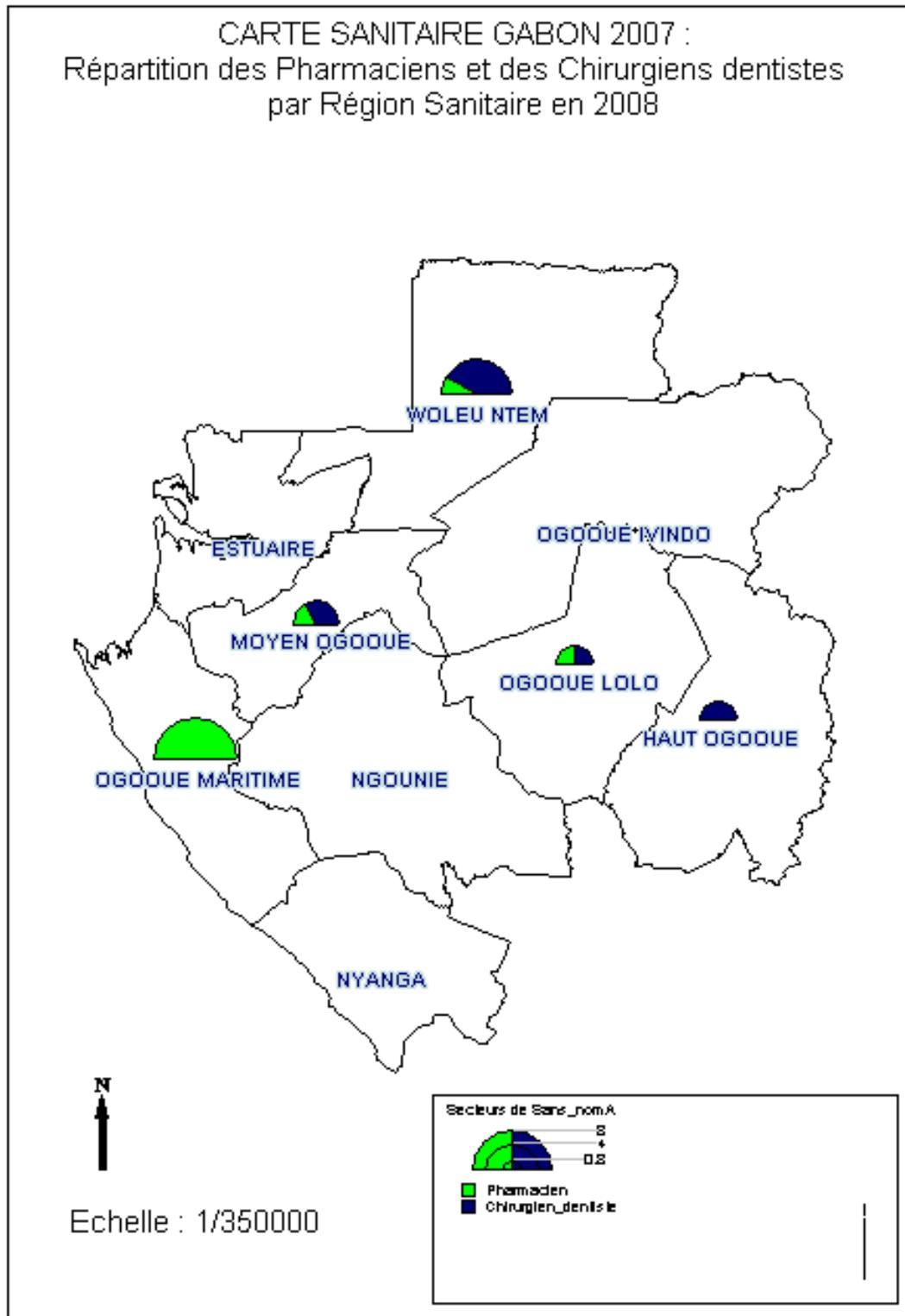
Tableau 7.10 : Ratio Population par Sage femme par région sanitaire.

Région	Qualification			Population	Ratio Population par Sage Femme	Pourcentage
	Matrone	Sage Femme	Total général			
Centre	3	8	11	60 990	5545	2,14
Centre-Est	8	13	21	64534	3073	4,08
Centre-Sud	0	16	16	101415	6338	3,11
Est	11	3	14	64163	4583	2,72
Maritime	2	19	21	128714	6129	4,08
Nord	12	17	29	157013	5414	5,63
Ouest	1	38	39	72 172	1851	7,57
Sud	8	8	16	50297	3144	3,11
Sud Est	10	21	31	228471	7370	6,02
Libreville Owendo		317	317	498 168	1572	61,55
Total général	55	460	515	1 425 937	2769	100
Pourcentage	10,68	89,32	100			

Tableau 7.11 : Situation du personnel sanitaire par secteur

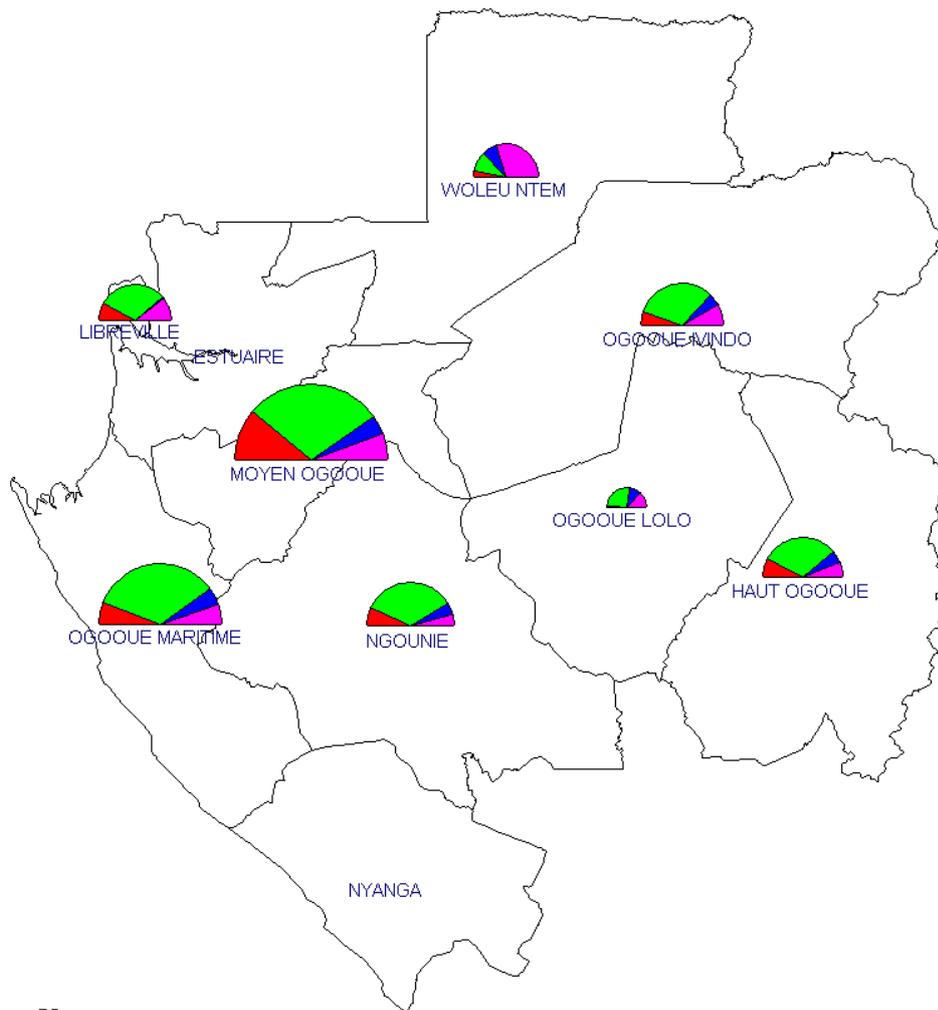
Qualification	Secteur	
	Public	Parapublic
Médecin généraliste	174	35
Médecin Spécialiste	225	58
Infirmier	4469	643
Sage Femme	515	44
Total Gabon	5383	780

Carte 9 : Situation des pharmaciens et chirurgiens dentistes par région sanitaire en 2008

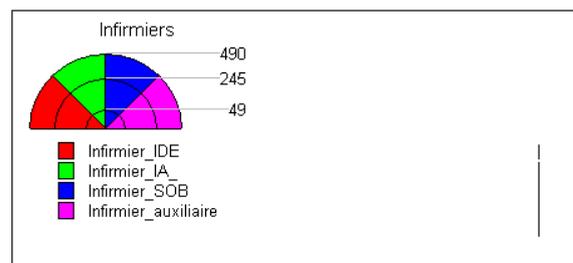


Carte 10 : Répartition des Infirmiers par Région Sanitaire

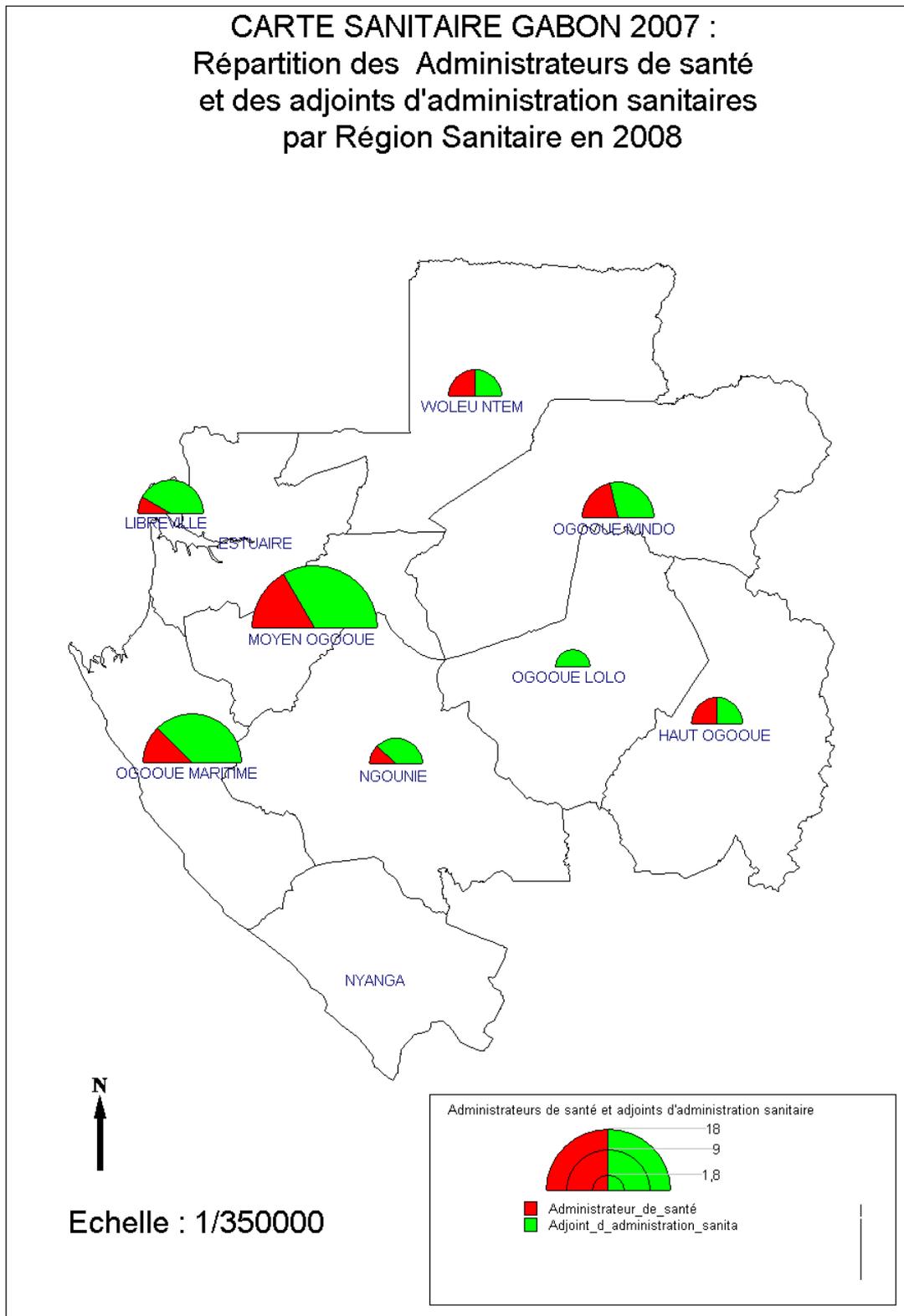
**CARTE SANITAIRE GABON 2007 :
Répartition des Infirmiers par Région Sanitaire en 2008**



Echelle : 1/350000

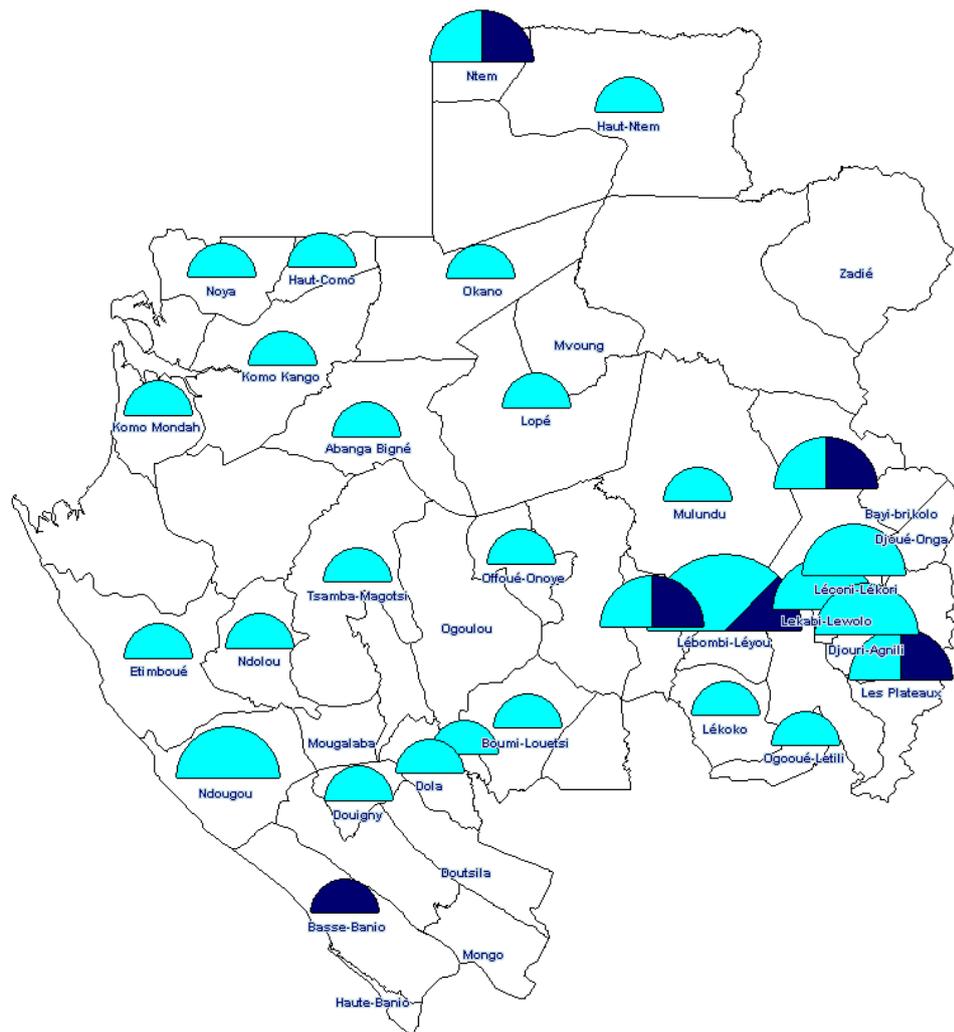


Carte 11: Situation des personnels de l'Administration sanitaire

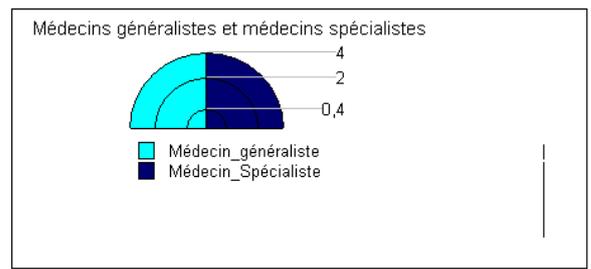


Carte 12: Répartition des médecins généralistes et spécialistes dans les départements

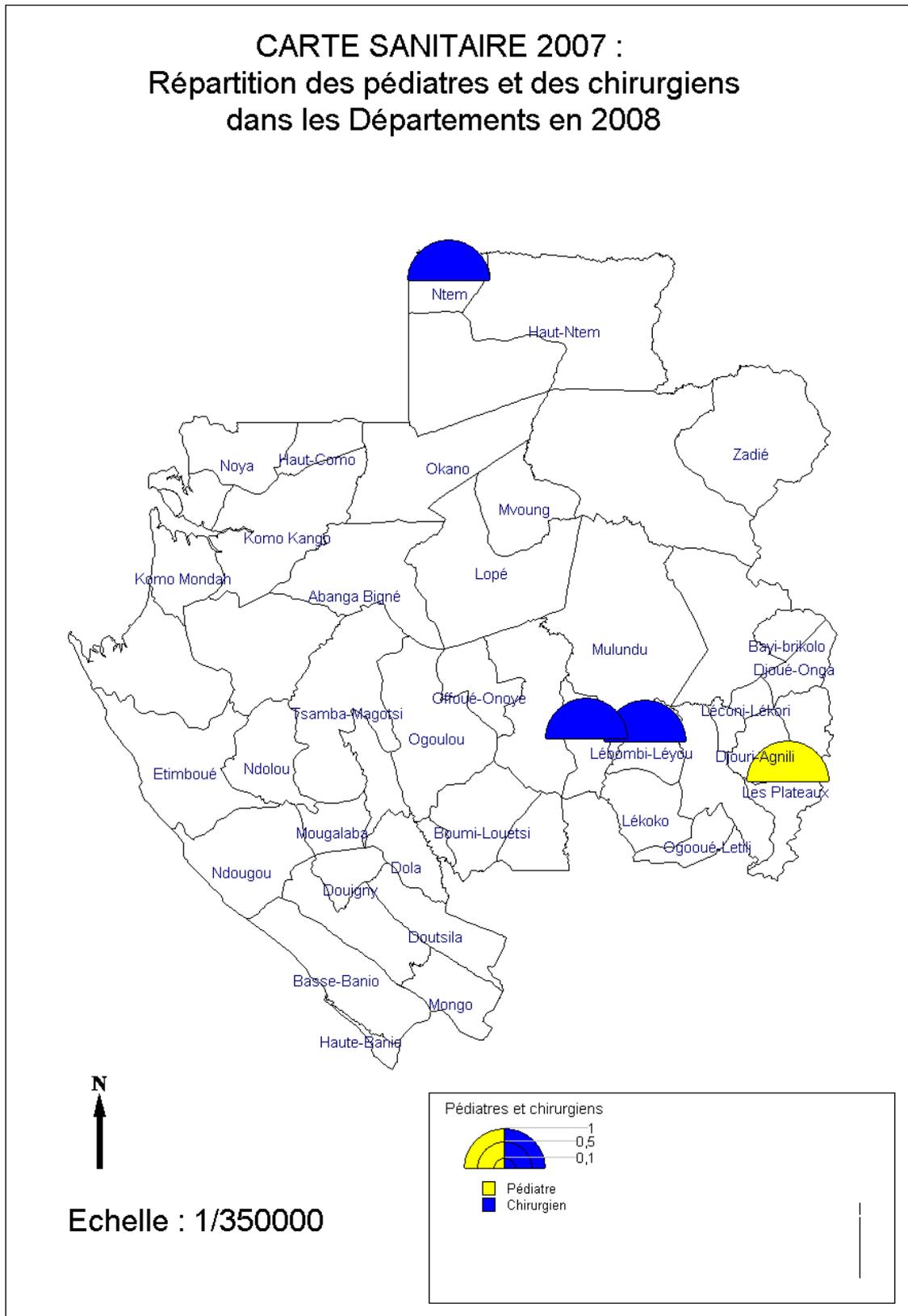
CARTE SANITAIRE 2007 :
Répartition des médecins généralistes
et des médecins spécialites dans les Départements en 2008



Echelle : 1/350000

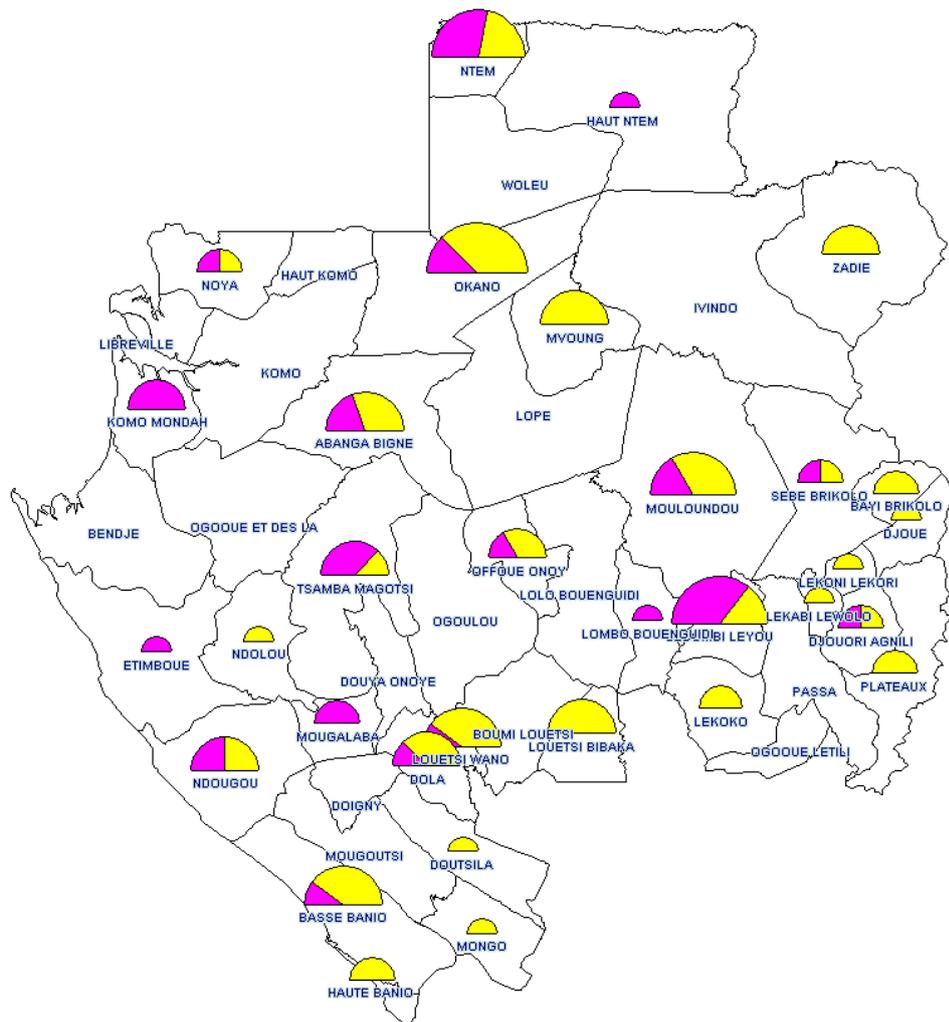


Carte 13 : Répartition des pédiatres et chirurgiens dans les départements



Carte 14 : Situation des sages-femmes et matrones

CARTE SANITAIRE 2007 :
Répartition des sages-femmes et des matrones
dans les Départements en 2008



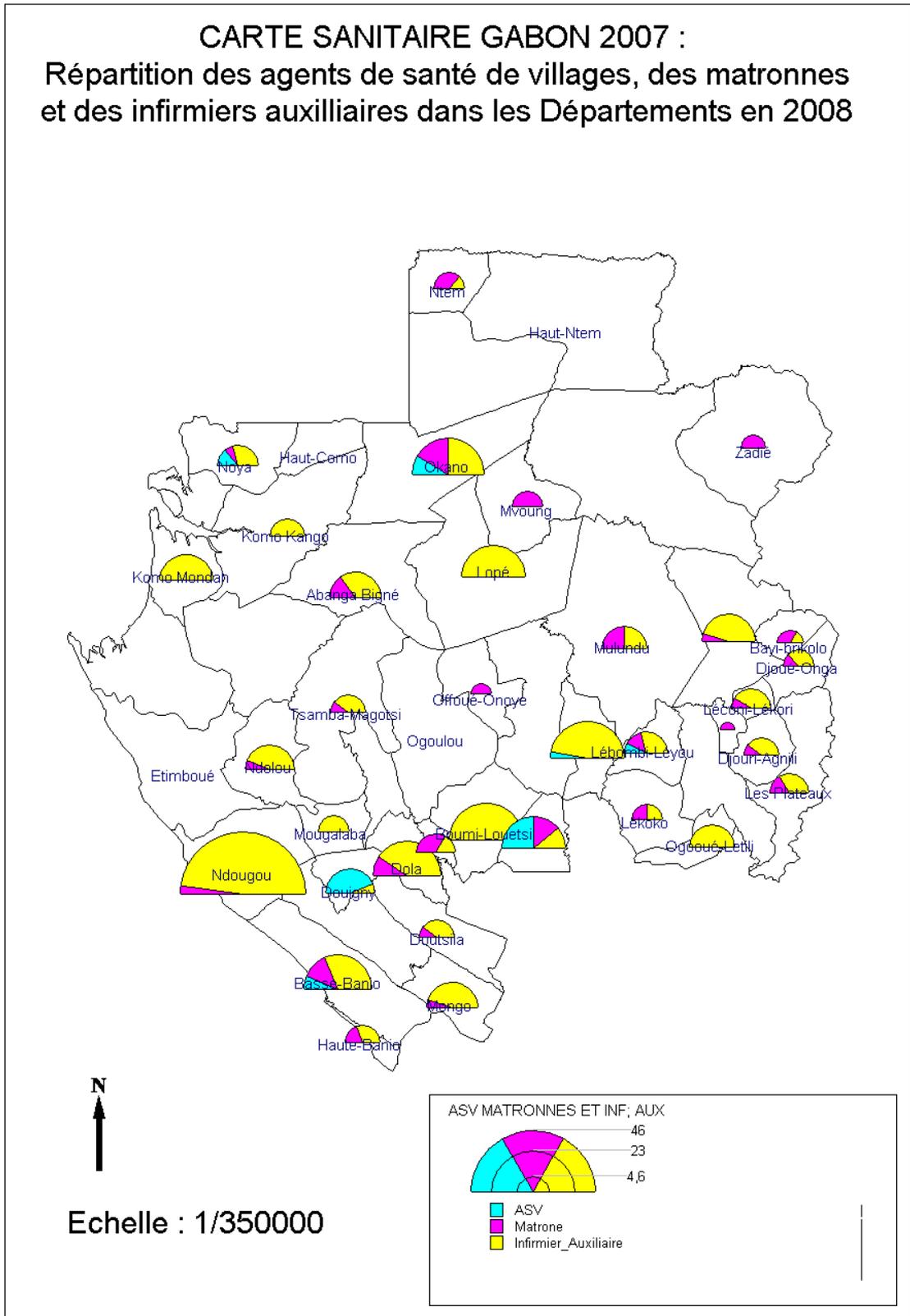
Echelle : 1/350000

Sages-femmes et Matrones



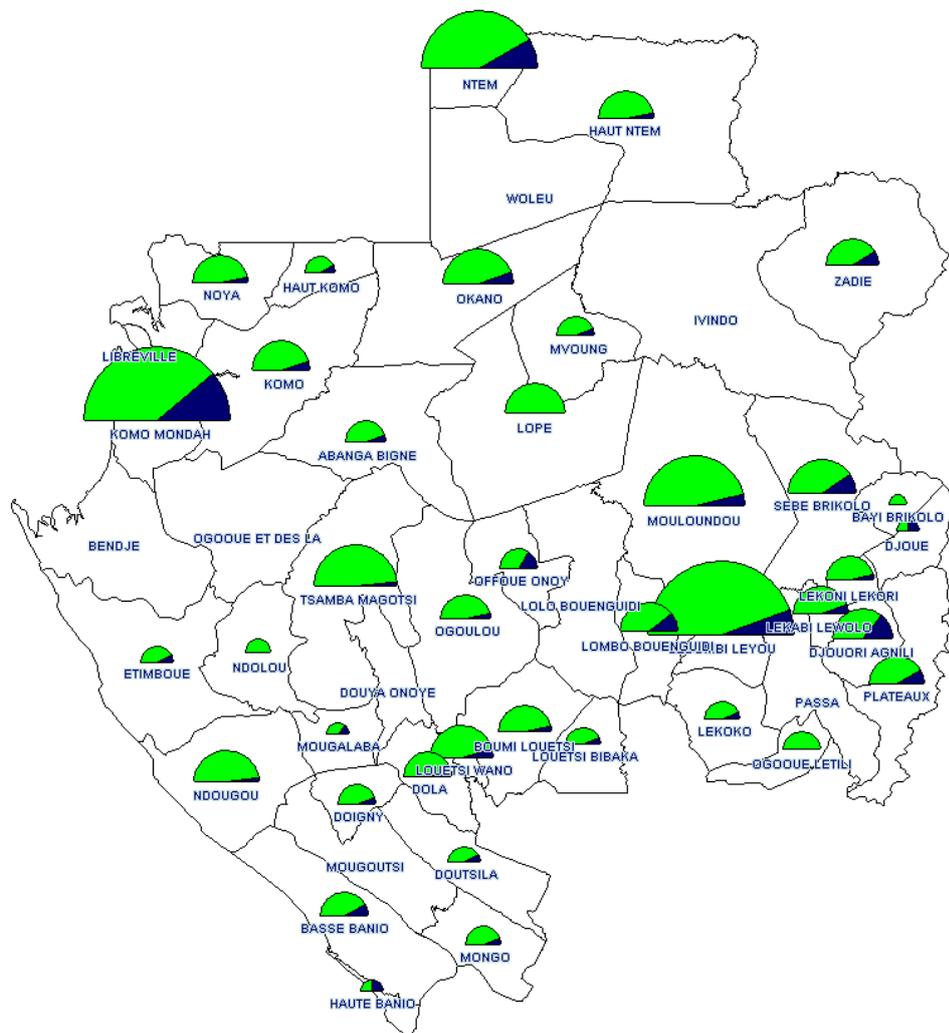
■ Sage_Femme
■ Matrone

Carte 15 : Répartition des ASV, matrones et infirmiers auxiliaires

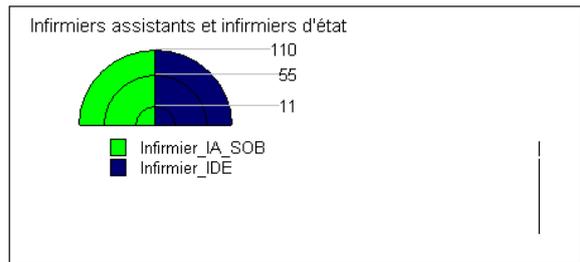


Carte 16 : Répartition des IA et IDE

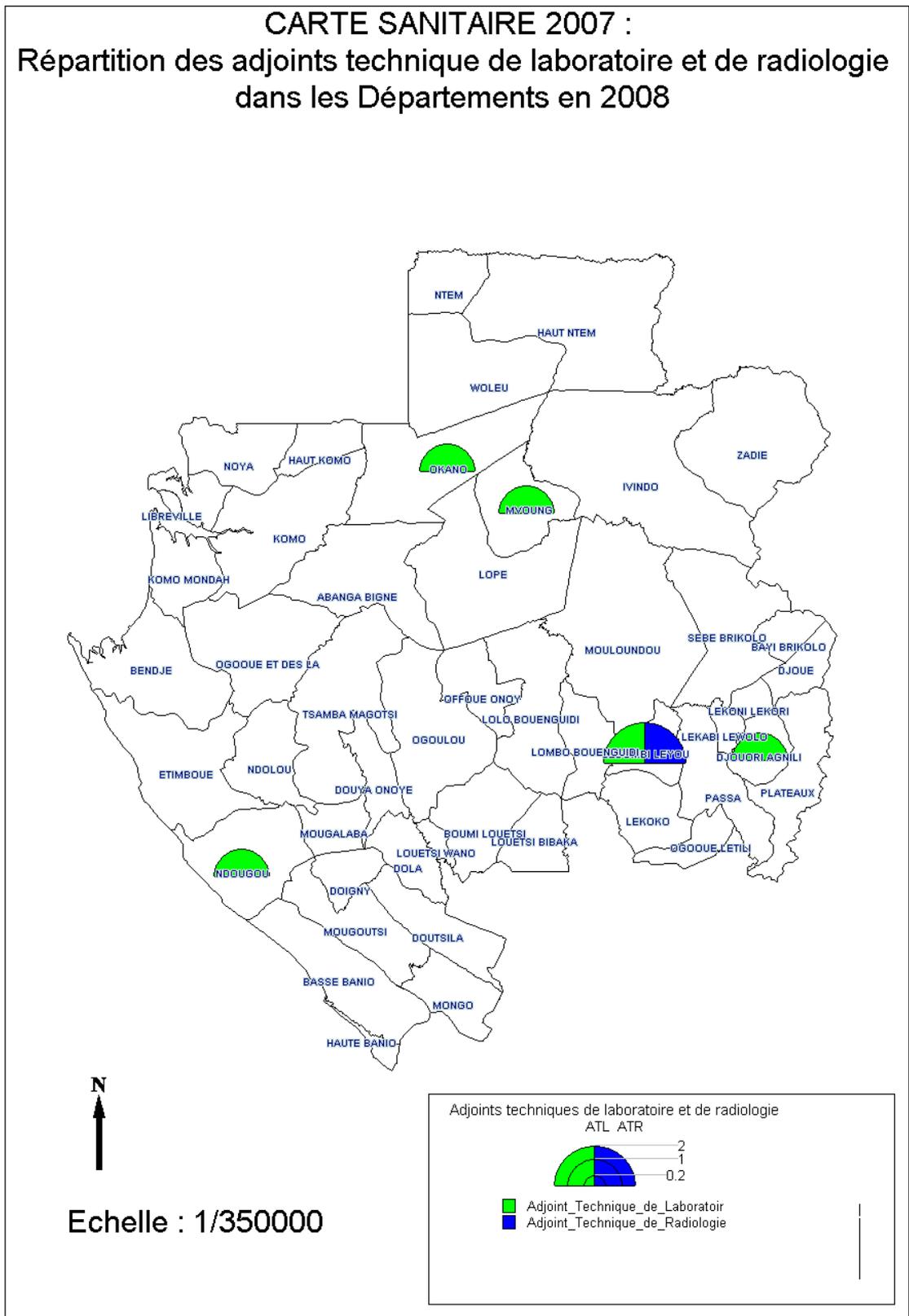
CARTE SANITAIRE 2007 :
Répartition des infirmiers assistants et des infirmiers d'état
dans les Départements en 2008



Echelle : 1/350000

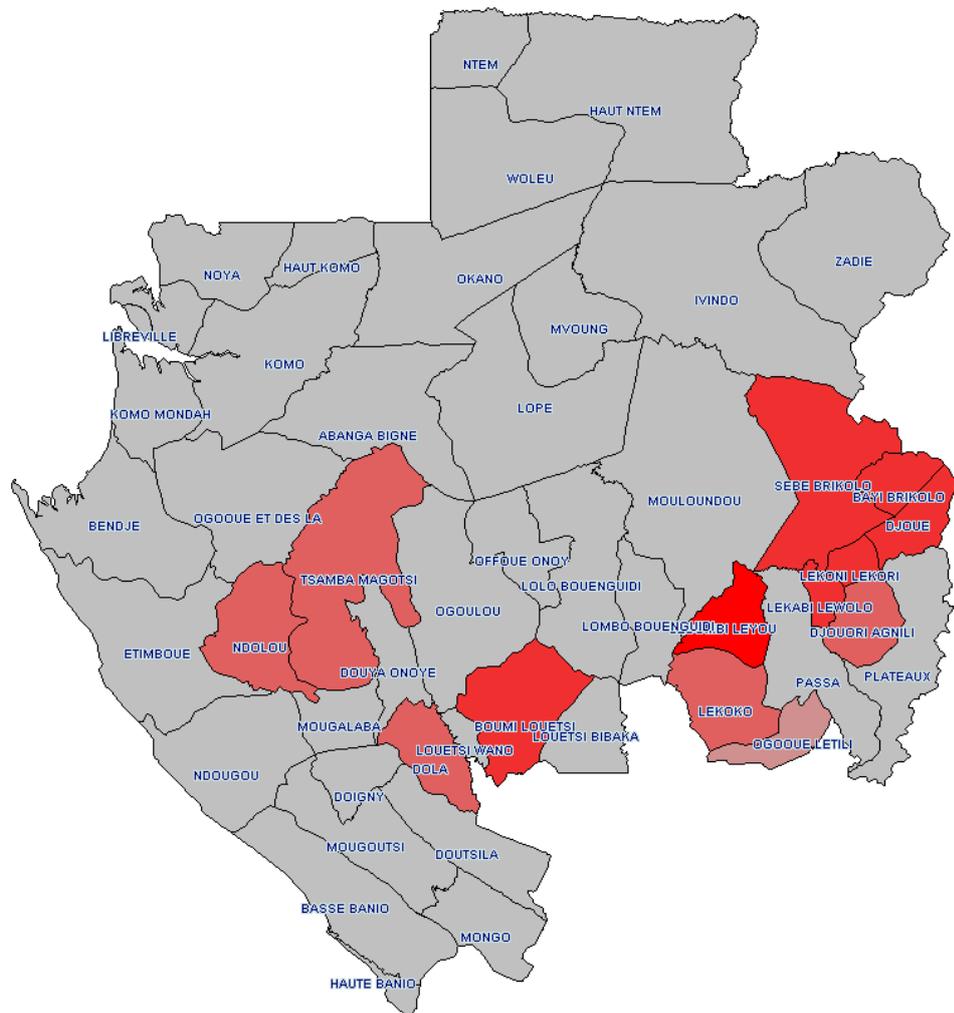


Carte 17: Situation des Adjoints Techniques de laboratoire et de Radiologie dans les départements périphériques en 2007.



Carte 19 : Personnel MONP

CARTE SANITAIRE 2007 :
Répartition de la main d'oeuvre non permanente
dans les Départements en 2008



Echelle : 1/350000

RH_DEPARTEMENTS par Main_d_Ceuvre_Non_Permanente		
■	18 - 18	(1)
■	8 - 18	(6)
■	5 - 8	(5)
■	2 - 5	(1)
■	0 - 2	(35)

VIII. INDICATEURS DES SERVICES DE SANTÉ

VIII. INDICATEURS DES SERVICES DE SANTE

8.1 Disponibilité

Tableau 8.1 : Disponibilité des SONUC

Pays Région Département	Population	CHL/CHR/CM aux normes SONUC	médicaux aux normes SONUB
Gabon	1 517 685	8	3
Libreville	662 028	2	0
Région sanitaire Sud-Est	228471	1	3
Mpassa	117 768	1	0
Djouri-Agnili	4 301	0	1
Les plateaux	9 122	0	1
Léconi-lekori	8 978	0	1
Région sanitaire Centre	60 990	1	0
Ogooué et lacs	47 812	1	0
Région sanitaire Centre-Sud	101 415	1	0
Douya-onoye	23 144	1	0
Région sanitaire Sud	50297	1	0
Mougoutsi	26 137	1	0
Région sanitaire Est	64 163	0	0
Région sanitaire Centre-Est	64 534	1	0
Lolo-Bouenguidi	26 630	1	0

Tableau 8.2 : Disponibilité des structures de prise en charge Sida

Pays Région	Population	Nombre de CTA
Gabon	1 517 685	16
Libreville-Owendo	589 856	7
Ouest	72 172	-
Sud-Est	228471	1
Centre	60 990	2
Centre-Sud	101 415	2
Sud	50297	1
Est	64 163	1
Centre-Est	64 534	1
Maritime	128 774	1
Nord	157 013	1

Disponibilité des structures de transfusion sanguine

Il existe un (1) Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) implanté à Libreville.

Au niveau régional, chaque CHR dispose d'une banque de sang ce qui donne 6 banques de sang pour le pays.

8.2 Accessibilité et utilisation

Les données présentées sont tirées de l'Enquête Gabonaise d'Evaluation de la Pauvreté (EGEP 2005) en raison de la difficulté à valider certaines informations recueillies sur le terrain.

- Accessibilité :

Un ménage est considéré comme ayant accès à un service de santé s'il est situé à moins de 30 minutes d'un établissement sanitaire. Dans l'ensemble, plus de trois ménages sur cinq vivent à moins de 30 minutes d'un service de santé. L'accès aux services de santé est plus favorable en ville où il se situe à **66%** alors qu'en milieu rural il est de **53%**. Avec respectivement 70% et 66%, Libreville et Port-Gentil ont un accès aux services de santé meilleur que les autres régions.

- Utilisation des services :

L'utilisation des services de santé pour les personnes malades, blessées ou saines est définie comme le fait pour elles d'avoir été consultées par un personnel de santé ou un guérisseur traditionnel pour une raison quelconque.

Dans le rapport de l'EGEP 2005, l'utilisation des services présente d'énormes variations selon que l'on se trouve en milieu urbain ou rural. Dans l'ensemble, **11%** de la population a eu recours à un service de santé quelque soit le lieu de résidence. Toutefois, la région Nord affichait le taux le plus faible soit 10%.

La répartition de la fréquence des recours pour consultation rapportée dans ce rapport s'établit comme suit : hôpital public (**51%**), dispensaire public (**10%**), clinique (**11%**), pharmacien (**10%**), tradipraticien (**6%**).

8.3 Indicateurs de couverture

- **L'éducation sanitaire** : la fréquence des séances (le nombre moyen de séances d'éducation sanitaire est de **3** par an. Les thèmes abordés sont : le paludisme, le VIH/Sida et les IST, la nutrition, le planning familial, l'allaitement maternel...

- **Le planning familial** : là où l'information a pu être collectée, la proportion de femmes qui utilisent la contraception se situe entre 0 et 25 % au niveau périphérique.

• **La couverture du pays en PCIME** est insuffisante : 3 régions sur 10 du pays en 2007. Il s'agit des régions : Libreville-Owendo, Ouest, Centre.

Certaines informations utiles concernant la santé des enfants sont relatées dans les tableaux suivants : prévalence de l'insuffisance pondérale et couverture vaccinale

Tableau 8.3: Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans en 2000

Tranche d'âge	Taux
< à 6 mois	4%
6 à 12 mois	14%
12 à 23 mois	29%

Source : EDSG 2000

Tableau 8.4 : Evolution des taux de couverture vaccinale (%) par antigène de 2003 à 2008 au Gabon pour les populations de 0 à 11 mois

Antigènes	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BCG	51	45	53	57	67	75
DTC 1	68	53	ND	57	80	85
DTC 3	40	40	40	44	81	82
POLIO 3	40	16	37	48	78	81
Fièvre jaune	8	14	28	44	65	70
VAR	37	37	30	44	62	67
Hépatite 1	-	79	ND	63	77	-
Hépatite 3	-	-	34	52	75	82
VAT 1	-	-	-	44	49	54
VAT 2	-	-	-	39	44	53

Source : Bulletin épidémiologique PEV 2008

- Couverture en soins prénatals

L'accès aux soins prénatals demeure élevé au Gabon, étant donné que 91% des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête en ont reçus durant leur grossesse. En ville, cette proportion atteint 93% (contre 82% en milieu rural). Port Gentil (97%), Libreville (93%), et l'Ouest (91%) sont les régions qui assurent une meilleure couverture en soins prénatals.

Du fait de l'actualisation en cours des outils de notification de la Santé Maternelle et Infantile, il n'a pas été possible d'établir la cartographie de la couverture en CPN.

- Assistance à l'accouchement par un professionnel de santé

L'assistance à l'accouchement par un professionnel de santé est définie pour les enfants de moins de 5 ans dont la naissance a eu lieu en présence d'un médecin, une infirmière et une sage femme.

Dans l'ensemble, la proportion de naissances réalisées sous assistance d'un professionnel de santé reste élevée : 87% de naissances ont eu lieu en présence soit d'un médecin (8%), soit d'une infirmière (10%) ou alors d'une sage femme (69%).

L'essentiel des accouchements assistés se sont déroulés en lieu sûr, c'est-à-dire en hôpital (73%) et en clinique (12%).

8.4 Profil épidémiologique

Le profil épidémiologique comprend :

- des maladies les plus courantes rencontrées sur toute l'étendue du territoire qui constituent des fardeaux de par leur morbidité et leur mortalité ;
- et celles qui font l'objet de programmes de lutte avec des objectifs d'éradication, d'élimination ou de contrôle.

NB : Les données de morbidité et de mortalité présentées proviennent de l'Annuaire Statistique du Ministère de la Santé Publique pour l'année 2006. Elles concernent uniquement les formations sanitaires publiques et sont d'emblée insuffisantes en quantité et en qualité.

Pour une meilleure interprétation, il est indispensable de tenir compte des informations des autres secteurs (public militaire, parapublic et privé). Des hypothèses raisonnables consisteraient à multiplier par 1,5 ou 2, les chiffres de l'annuaire statistique.

Les principales causes de mortalité et de morbidité selon l'âge sont résumées dans le tableau ci-après.

Tableau 8.5 : Causes de morbidité dans la tranche d'âge de 0-11 mois en 2006

N°	Pathologies	M	F	T	%
1	Paludisme probable (GE non faite)	5 515	5 508	11 023	25,97
2	Diarrhée aiguë, gastro-entérite	3 158	3 122	6 280	14,79
3	Grippe	2 600	2 720	5 320	12,53
4	Autres infections respiratoires aiguës	1 971	2 040	4 011	9,45
5	Fièvre (sans autre indication)	1 561	2 424	3 985	9,39
6	Paludisme confirmé (GE positive)	1 757	1 752	3 509	8,27
7	Bronchite aiguë	1 395	1 425	2 820	6,64
8	Rhinites	1 077	1 049	2 126	5,01
9	Anémie (en dehors de la grossesse)	991	925	1 916	4,51
10	Gale	763	698	1 461	3,44
	Total	20 788	21 663	42 451	100

Source : Annuaire statistique 2006

Tableau 8.6 : Causes de morbidité dans la tranche d'âge de 1-4ans en 2006

N°	Pathologies	M	F	T	%
1	Paludisme probable (GE non faite)	11 235	11 440	22 675	30,41
2	Grippe	4 238	4 566	8 804	11,81
3	Paludisme confirmé (GE positive)	4 257	4 277	8 534	11,45
4	Diarrhée aiguë, gastro-entérite	4 610	3 144	7 754	10,40
5	Autres infections respiratoires aiguës	3 006	3 107	6 113	8,20
6	Fièvre (sans autre indication)	3 205	2 477	5 682	7,62
7	Bronchite aiguë	2 146	1 994	4 140	5,55
8	Anémie (en dehors de la grossesse)	2 045	2 042	4 087	5,48
9	helminthiases intestinales	2 101	1 953	4 054	5,44
10	Gale	1 338	1 378	2 716	3,64
	Total	38 181	36 378	74 559	100

Source : Annuaire statistique 2006

Tableau 8.7 : Causes de morbidité dans la tranche d'âge de 5-14 ans en 2006

N°	Pathologies	M	F	T	%
1	Paludisme probable (GE non faite)	10 551	12 067	22 618	34,32
2	Grippe	4 448	4 444	8 892	13,49
3	Paludisme confirmé (GE positive)	3 025	3 141	6 166	9,36
4	Diarrhée aiguë, gastro-entérite	2 428	2 625	5 053	7,67
5	Fièvre (sans autre indication)	2 451	2 425	4 876	7,40
6	helminthiases intestinales	2 424	2 227	4 651	7,06
7	Plaies	2 509	1 914	4 423	6,71
8	Autres infections respiratoires aiguës	1 765	1 858	3 623	5,50
9	Tous autres Etats morbides mal définis	1 579	1 466	3 045	4,62
10	Bronchite aiguë	1 301	1 255	2 556	3,88
	Total	32 481	33 422	65 903	100

Source : Annuaire statistique 2006

Tableau 8.8 : Causes de morbidité dans la tranche d'âge de 15-49 ans en 2006

N°	Pathologies	M	F	T	%
1	Paludisme probable (GE non faite)	13 944	15 912	29 856	35,31
2	Grippe	4 584	4 983	9 567	11,31
3	Paludisme confirmé (GE positive)	3 316	4 802	8 118	9,60
4	Diarrhée aiguë, gastro-entérite	2 626	3 186	5 812	6,87
5	Tous autres Etats morbides mal définis	2 426	3 202	5 628	6,66
6	Fièvre (sans autre indication)	2 476	3 142	5 618	6,64
7	Plaies	3 291	2 214	5 505	6,51
8	Rhumatisme articulaire aiguë	2 518	2 506	5 024	5,94
9	Gastrite aiguë	1 932	3 016	4 948	5,85
10	Autres complications	608	3 878	4 486	5,30
	Total	37 721	46 841	84 562	100

Source : Annuaire statistique 2006

Tableau 8.9 : Causes de morbidité dans la tranche d'âge de 50 ans et plus en 2006

N°	Pathologies	M	F	T	%
1	Paludisme probable (GE non faite)	4 147	4 910	9 057	24,87
2	Rhumatisme articulaire aigu	2 613	2 571	5 184	14,24
3	Hypertension artérielle	1 922	2 868	4 790	13,15
4	Grippe	1 706	1 825	3 531	9,70
5	Gastrite aiguë	1 234	1 605	2 839	7,80
6	Tous autres Etats morbides mal définis	1 138	1 369	2 507	6,88
7	Diarrhée aiguë, gastro-entérite	1 141	1 160	2 301	6,32
8	Paludisme confirmé (GE positive)	854	1 298	2 152	5,91
9	Fièvre (sans autre indication)	1 206	885	2 091	5,74
10	Lombalgies	853	1 111	1 964	5,39
	Total	16 814	19 602	36 416	100

Source : Annuaire statistique 2006

Tableau 8.10 : Causes de morbidité globale en 2006

N°	Pathologies	M	F	T	%
1	Paludisme probable (GE non faite)	45 392	49 837	95 229	33,62
2	Grippe	17 576	18 538	36 114	12,75
3	Paludisme confirmé (GE positive)	13 209	15 270	28 479	10,05
4	Diarrhée aiguë, gastro-entérite	13 963	13 237	27 200	9,60
5	Fièvre (sans autre indication)	10 899	11 353	22 252	7,86
6	Autres infections respiratoires aiguës	8 594	9 123	17 717	6,25
7	helminthiases intestinales	7 946	7 758	15 704	5,54
8	Tous autres Etats morbides mal définis	6 725	7 776	14 501	5,12
9	Plaies	7 765	5 776	13 541	4,78
10	Bronchite aiguë	6 302	6 238	12 540	4,43
	Total	138	144 906	283 277	100

Source : Annuaire statistique 2006

Tableau 8.11 : Causes de mortalité dans la tranche d'âge 0-11 mois

N°	Pathologies	M	F	T
1	Fièvre (sans autre indication)	36	78	114
2	Diarrhée aiguë, gastro-entérite	11	7	18
3	Anémie (en dehors de la grossesse)	8	6	14
4	Paludisme confirmé (GE positive)	6	5	11
5	Autres infections respiratoires aiguës	2	6	8
6	Infections néonatales	3	3	6
7	Autres mal. De l'appareil respiratoire	1	4	5
8	Tous autres Etats morbides mal définis	3	2	5
9	Rougeole	3	1	4
10	Pneumonies	2	2	4
	Total	75	114	189

Tableau 8.12 : Causes de mortalité dans la tranche d'âge 1-4ans

N°	Pathologies	M	F	T
1	Fièvre (sans autre indication)	19	18	37
2	Anémie (en dehors de la grossesse)	10	12	22
3	Convulsions (sans autre indication)	20	2	22
4	Diarrhée aiguë, gastro-entérite	10	7	17
5	Paludisme confirmé (GE positive)	8	6	14
6	Rougeole	9	3	12
7	Paludisme probable (GE non faite)	7	4	11
8	Tous autres Etats morbides mal définis	8	1	9
9	Brûlures	2	2	4
10	Autres infections respiratoires aiguës	2	2	4
	Total	95	57	152

Tableau 8.13 : Causes de mortalité dans la tranche d'âge 5-14 ans

N°	Pathologies	M	F	T
1	Fièvre (sans autre indication)	16	10	26
2	Convulsions (sans autre indication)	16	1	17
3	Rhinites	5	7	12
4	Autres mal. De l'appareil respiratoire	6	3	9
5	Paludisme probable (GE non faite)	5	4	9
6	Leucémie aigue lymphoblastique	6	2	8
7	Drépanocytose	4	3	7
8	Anémie (en dehors de la grossesse)	5	2	7
9	Paludisme confirmé (GE positive)	1	6	7
10	Autres infections respiratoires aiguës	3	3	6
	Total	67	41	108

Tableau 8.14 : Causes de mortalité dans la tranche d'âge 15-49ans

N°	Pathologies	M	F	T
1	Fièvre (sans autre indication)	19	17	36
2	Autres affections cardio-vasculaires	16	19	35
3	Hypertension artérielle	19	11	30
4	Tous autres Etats morbides mal définis	14	9	23
5	Convulsions (sans autre indication)	19	2	21
6	Syphilis toutes formes	11	9	20
7	Paludisme confirmé (GE positive)	10	6	16
8	Tous autres traumatismes ou intoxications	9	7	16
9	Annexite	7	7	14
10				
	Total	166	144	310

Tableau 8.15 : Causes de mortalité dans la tranche d'âge 50 ans et plus

N°	Pathologies	M	F	T
1	Hypertension artérielle	24	20	44
2	Autres affections cardio-vasculaires	20	22	42
3	Fièvre (sans autre indication)	17	16	33
4	SIDA Déclare	12	12	24
5	Insuffisance cardiaque	11	11	22
6	Tous autres Etats morbides mal définis	12	8	20
7	Autres affections du système nerveux et des sens	6	10	16
8	Diabète	11	4	15
9	Annexite	7	7	14
10	Abcès cérébraux	5	8	13
11	Rougeole	7	6	13
	total	132	124	256

Tableau 8.16 : Causes de mortalité dans la tranche d'âge 50 ans et plus

N°	Pathologies	M	F	T
1	Fièvre (sans autre indication)	107	139	246
2	Autres affections cardio-vasculaires	40	44	84
3	Hypertension artérielle	43	31	74
4	Convulsions (sans autre indication)	55	9	64
5	Anémie (en dehors de la grossesse)	32	28	60
6	Tous autres Etats morbides mal définis	38	21	59
7	Paludisme confirmé (GE positive)	28	27	55
8	Diarrhée aiguë, gastro-entérite	30	18	48
9	Rougeole	28	15	43
10				
	Total	458	405	863

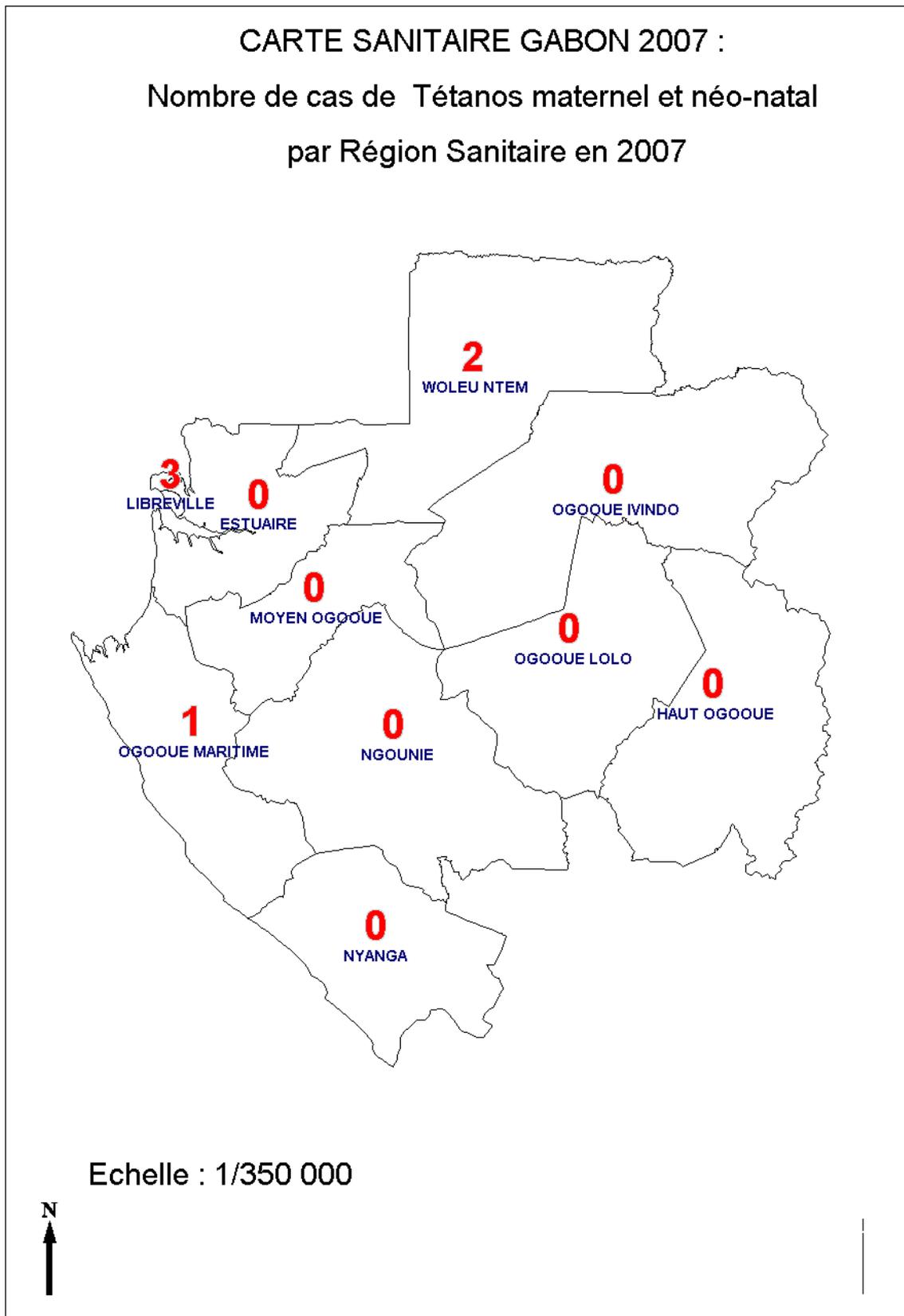
Les maladies à éradiquer

Poliomyélite : Aucun cas de poliomyélite n'a été notifié au Gabon depuis 2007.

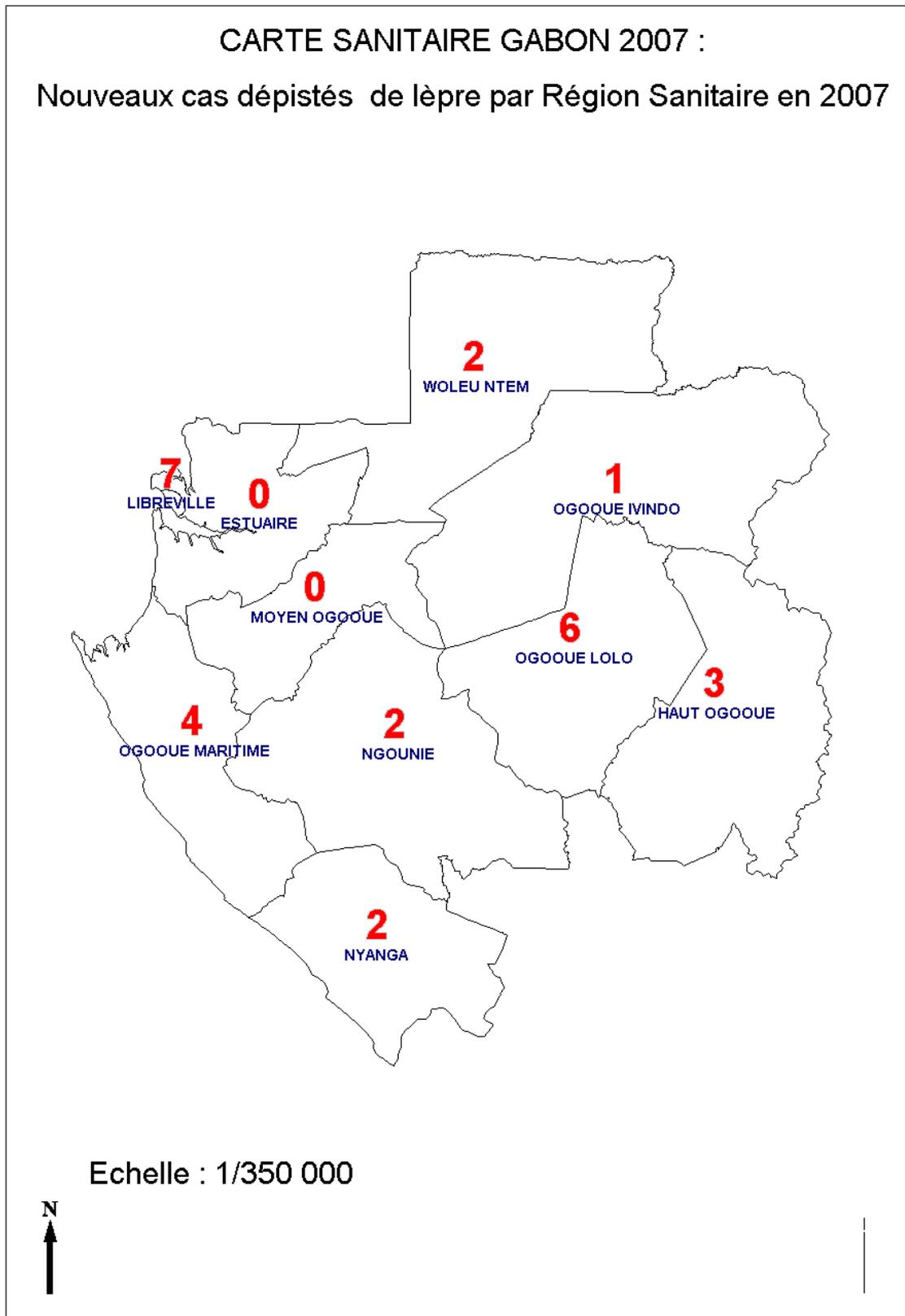
Les maladies à éliminer

- le Tétanos maternel et néonatal
- la Lèpre

Carte 20: Prévalence du Tétanos maternel et néonatal par région

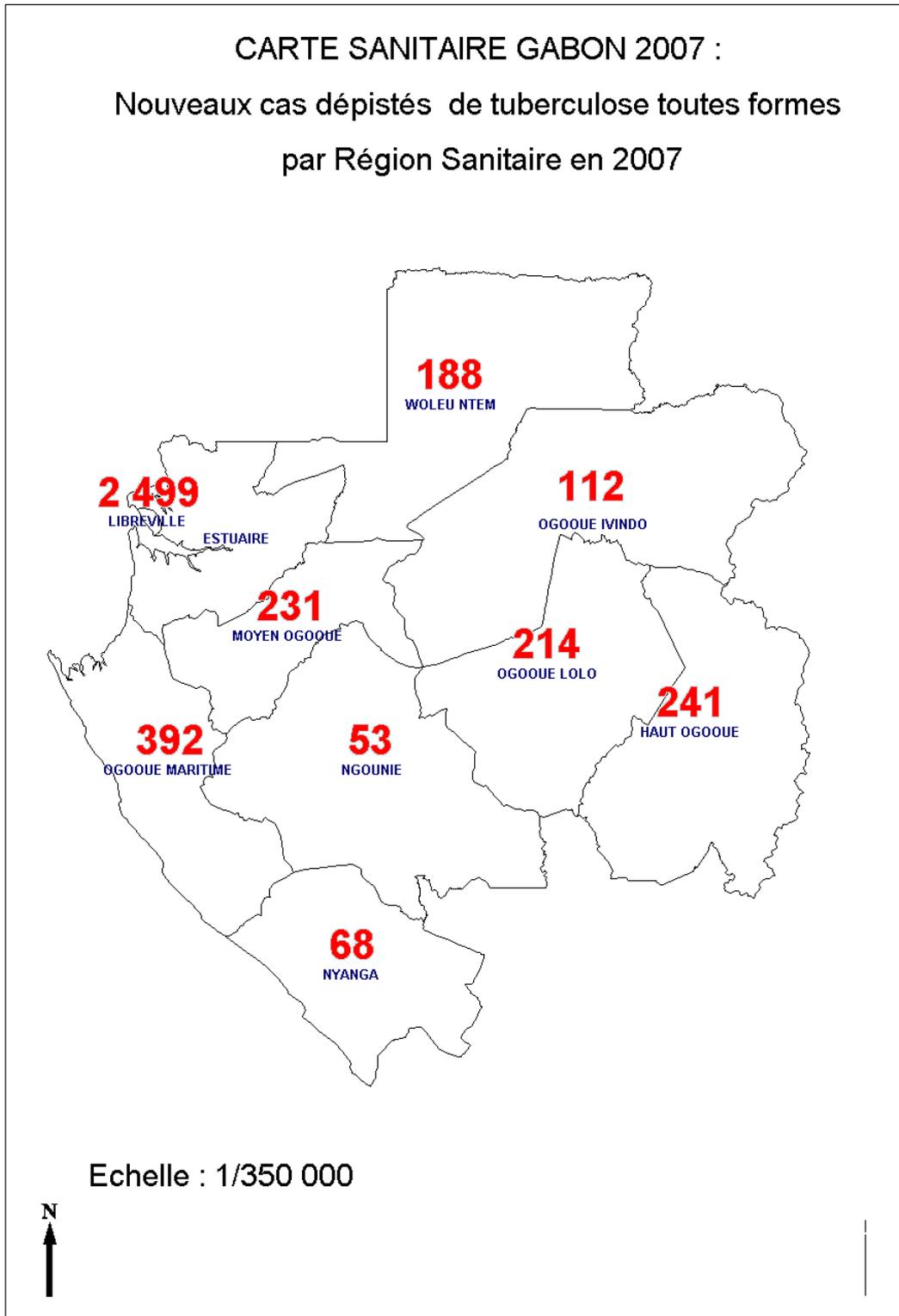


Carte 21 : Prévalence de la Lèpre par région

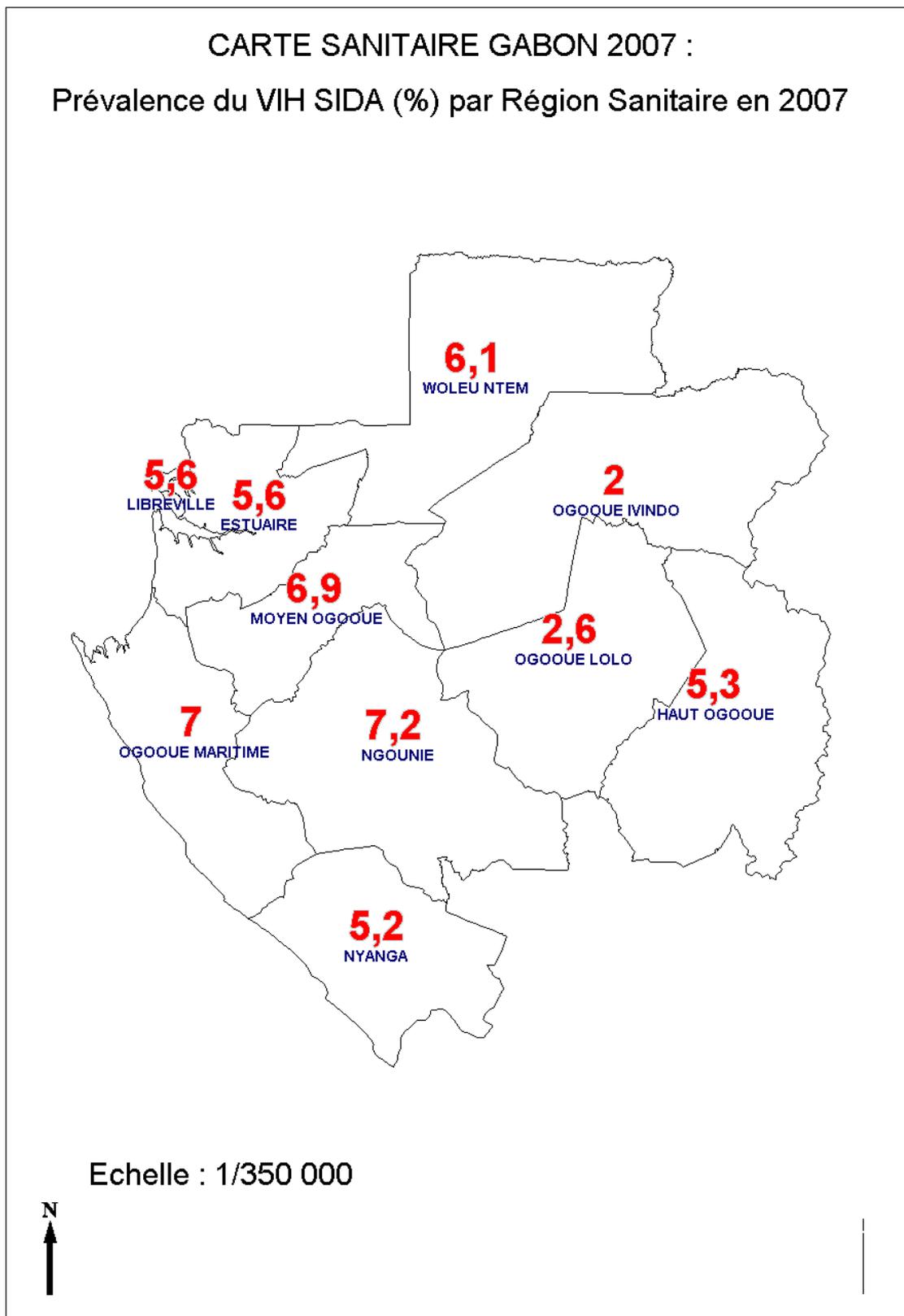


Les maladies à contrôler

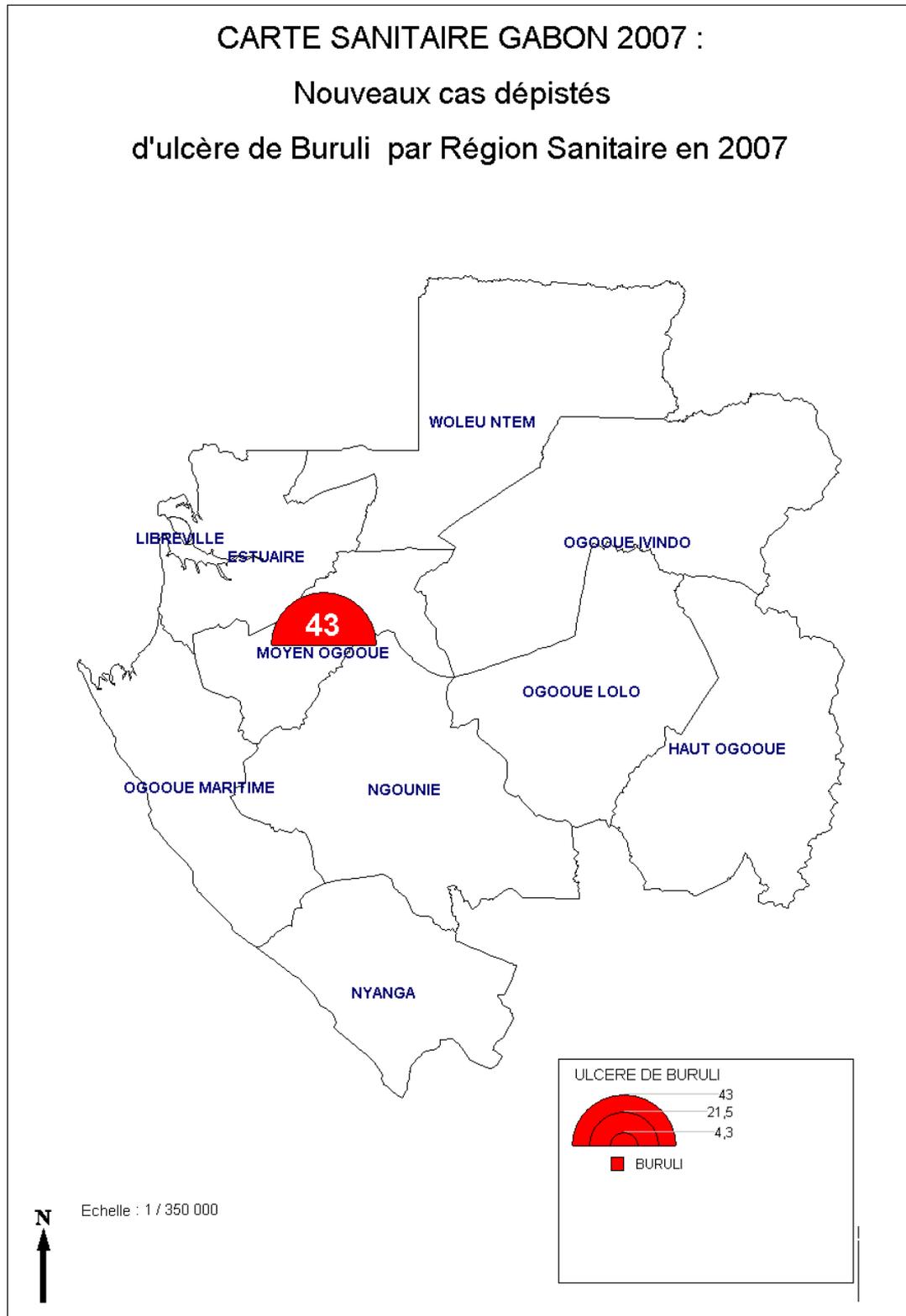
Carte 22: Prévalence de la Tuberculose par région



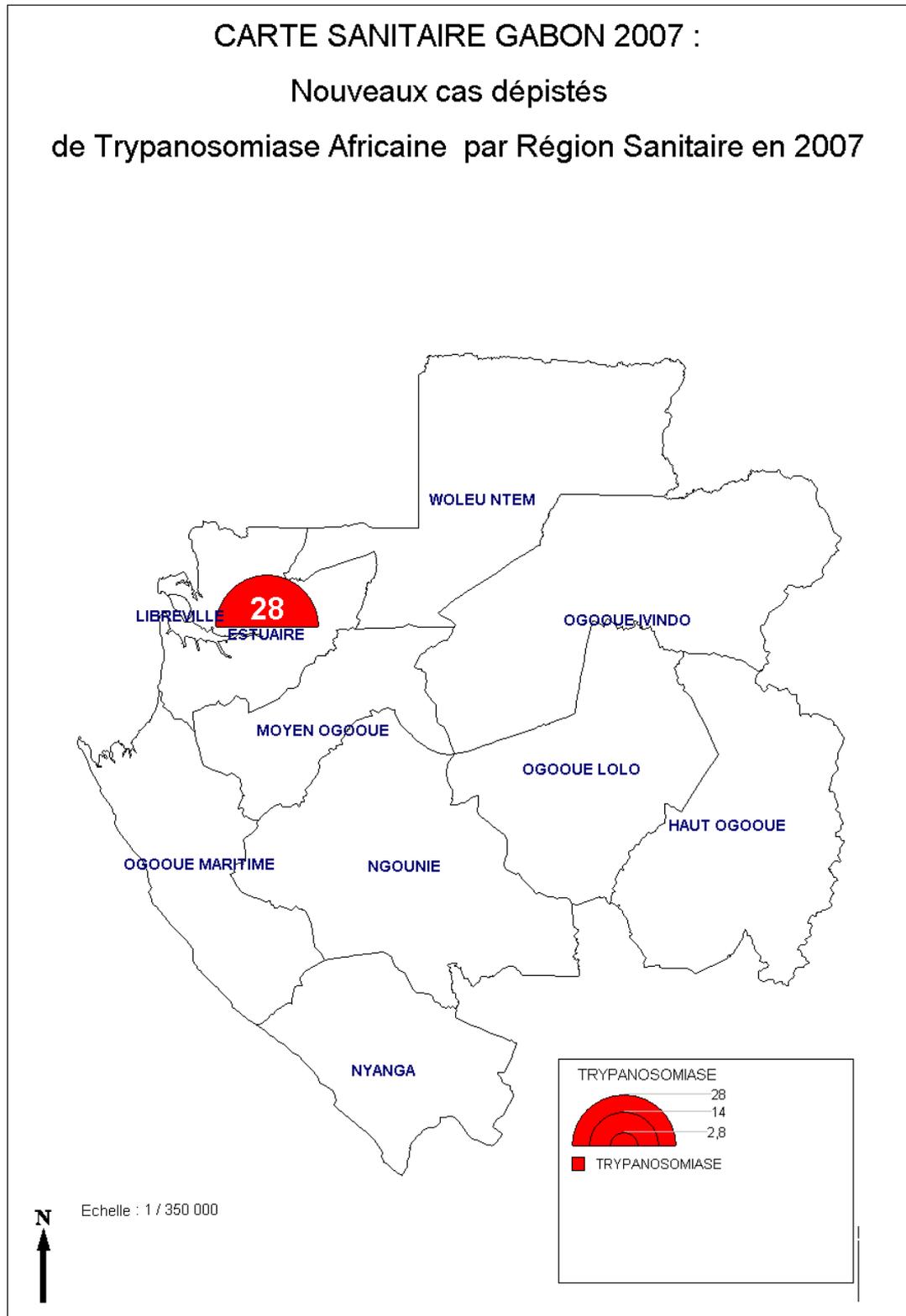
Carte 23: Prévalence du VIH par région



Carte 24: Cas notifiés d'ulcère de Buruli par région



Carte 25: Cas notifiés de Trypanosomiase humaine africaine par région.



CONCLUSION

La présente carte sanitaire révèle dans l'ensemble une iniquité dans la répartition des ressources humaines et matérielles entre les régions et les départements sanitaires. Les principaux constats faits sont les suivants :

- 1- L'allocation des ressources dans l'offre de soins de santé en République Gabonaise entre les différents niveaux de la pyramide sanitaire présente des insuffisances dans sa répartition. Le niveau central concentre en effet plus de 60% de ces ressources.
De plus, l'absence d'un cadre institutionnel approprié ainsi que la non mise en œuvre des soins de santé primaires ne permettent pas de rendre opérationnel le niveau périphérique qui pourtant constitue la base de la pyramide sanitaire.
- 2- La faible implication des secteurs para public et privé dans les travaux orientés vers une vision pays dans le domaine de la santé limite toujours l'approche d'une harmonisation de l'offre de soins et par conséquent la prise des décisions pour rationaliser la dépense en santé.
- 3- L'absence de mise en œuvre des soins de santé primaires et son corollaire l'Inopérationnalité du département sanitaire constituent des obstacles dans l'amélioration durable de l'état de santé des populations.
- 4- L'analyse comparative des données sur les structures, les équipements et les ressources humaines est rendue difficile en l'absence de normes actualisées. Les normes référencées ont été tirées du PNAS qui fut élaboré en 1998 soit 10 ans plus tard.
- 5- La mauvaise gestion des déchets hospitaliers et l'insalubrité de l'environnement des infrastructures visitées notamment au niveau départements sanitaires.

RECOMMANDATIONS

Les nombreuses insuffisances décrites dans la conclusion et le souci d'opérationnaliser le Plan National de Développement Sanitaire nous amènent à formuler les recommandations suivantes à court terme :

1. Réhabiliter le département sanitaire et le rendre opérationnel conformément à l'approche des soins de santé primaires.
2. **Définir une clé de distribution des ressources qui tienne compte du bassin de population desservie, des activités réalisées (et des équipements) dans une vision pays aux différents niveaux de la pyramide sanitaire.**
3. Mettre en place des stratégies idoines pour une implication effective des secteurs parapublic et privé de santé dans les actions visant à améliorer l'état de santé des populations.
4. Actualiser les normes en infrastructures, équipements et ressources humaines pour la mise en œuvre et le suivi du PNDS.
5. Définir une politique nationale en matière d'hygiène hospitalière.

Actualiser les paquets minimums d'activités (PMA) par types de structures aux différents niveaux de la pyramide sanitaire.

IX. ANNEXES

IX ANNEXES

9.1 NORMES OMS POUR LES RESSOURCES HUMAINES

Tableau 9.1 : Norme OMS pour les Ressources Humaines

	Gabon	Normes OMS	Objectifs PNAS	Besoins
Population	1 517 685	-	nd	-
Généraliste	174	-	nd	-
Spécialiste	225	-	nd	-
Total Médecins	399	-	nd	-
Ratio Population par Médecin	3574	1/10000	nd	-
Infirmier Auxiliaire	276	-	nd	-
Infirmier IA/SOB	3352	-	nd	-
Infirmier IDE	841	-	nd	-
Total Infirmiers	4469	-	nd	-
Ratio Population par Infirmier	319	1/5000	nd	-

9.2 NORMES OMS POUR LES INFRASTRUCTURES

Tableau 9.2 : Norme OMS pour les Infrastructures

	Gabon	Normes OMS	Objectifs PNAS 2015	Besoins
Population	1517685	-	-	-
CHU/CHL/CHR/HR/HS/CM	99	-	nd	-
Ratio habitants par hôpital	1/15330	1/150 000	nd	-
Dispensaire/ CS U/ CS R	585	-	nd	-
Ratio Population par centre de santé	1/2594	1/10 000	nd	-

9.3 NORMES PNAS EN PERSONNEL

Tableau 9. 3 : Norme du PNAS en personnels pour un Hôpital Régional (HR) de 56 lits

Personnels médico-sociaux	Nombre
Médecin .généraliste	2
Médecin .gynécologue.	1
Médecin pédiatre	1
Médecin .anest	1
Chirurgien	1
Chirurgien dentiste	1
Pharmacien	1
Biologiste	1
Psychologue	1
T.S en soins infirmier	4
T.S anesthésie	1
T.S.labo	1
T.S radio	1
T.S dentaire	1
T.S pharmacie	1
T.S Hygiène hospitalière	1
T.S Inf.bloc	1
Sage –femme (1)	10
A.T.labo	3
A.T. radio	3
A.T.dentaire	1
A.T. en pharm.	2
Pueri.	4
IDE	27
I.A	22
I.E ou A.S	3
Total	96

Tableau 9.3 : Norme du PNAS en personnels administration et services généraux. pour un Hôpital Régional (HR) de 56 lits

Qualification	Nombre
Adm de santé	1
Att. Adm	2
Adj. Adm. San	3
Adj. Techh. Stat	1
T.S biomédical	1
Diététicien	1
Sec. de direction	1
Sec. de santé	10
Total	20

Tableau 9.3 : Norme du PNAS Main d'œuvre non permanente pour un Hôpital Régional (HR) de 56 lits

	Adm Sces Gén	Chirur	Med	Mat PMI	Pédiat.	Sces Spéc.	Urg. : Accueil	Labo	Radio	Phar	Total
Planton	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Chauffeur (1)	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Cuisinier	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Blanchisseur	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
Mancœuvre	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
Femme de ménage	2										2
G. et F. de salle **	0	2	2	2	2	1	2	1	1	1	14
Brancardier	0						2				2
Gardien	2										2
Secrétaire dactylo	1										1
Total	16	2	2	2	2	1	4	1	1	1	32

Tableau 9.4 : Normes du PNAS en personnel pour un centre médical de 30 lits

	Méd	IDE	S-F	TS. Lab	TS. Rad	TG. San	TS Soins Inf	Pue	TS An	AT. Lab	AT. Rad	Pré Pha	Sécr San	IA.	Aid Soi	Adj Adm	Total
Disp.		1												3	1		5
Médecine et chir	1***	5* * **					1*		1					3	3		14
Maternité			2					1							1		4
Autres			1* * ***	1	1	1	1**			1	1	1	1			2	11
Total		6	3	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	6	5	2	33

- *T.S. infirmier bloc. **T.S. Surveillant général. *** Chirurgien ou médecin à compétences chirurgicales.
- **** Dont un IDE surveillant d'unité. ***** Une Sage –femme surveillante d'unité.

Tableau 9.5 : Normes du PNAS en personnel pour un centre médical de 30 lits Main d'œuvre non permanente

	chauffeur	G.et F. de salle	manœuvre	gardien	blanchisseur	cuisinier	matrone	Sec.dactylolo	Total
Dispensaire		1							1
Méd et Chir		3							3
Mat		1							1
Autres	1*		2	1	2	1	1	1	8
Total	1	5	2	1	2	1	1	1	14

* et un pinassier pour certains départements.

Soit : 14à15 agents

9. 2 PAQUET MINIMUM D'ACTIVITE (PMA)